

**LA CONSTITUTION D'UNE RESERVE PRECIEUSE
A LA BIBLIOTHEQUE-MUSEE
DE LA COMEDIE-FRANCAISE**

Florence Bodeau

sous la direction de

Odile Faliu

Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

1999



**LA CONSTITUTION D'UNE RESERVE PRECIEUSE
A LA BIBLIOTHEQUE-MUSEE
DE LA COMEDIE-FRANCAISE**

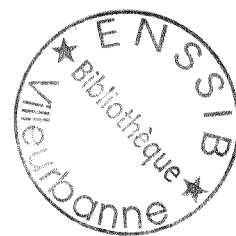
Florence Bodeau

sous la direction de

Odile Faliu

Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française

1999



1998
Dec 31
L

Introduction

La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française souffre depuis longtemps d'un manque de place évident, qui a pour conséquence directe une certaine confusion dans la répartition des collections, préjudiciable à la fois à la bonne appréhension des fonds, déjà compliquée par leur diversité, et à la conservation des documents les plus précieux. C'est pourquoi il a été décidé de réaménager les lieux dans lesquelles la bibliothèque est installée, afin de les rationaliser, et, du même coup, de rendre les fonds plus cohérents. Cette réorganisation matérielle devrait s'effectuer prochainement, et l'équipe a commencé un vaste effort de réflexion sur les collections. Parmi d'autres projets, il est question de constituer une réserve précieuse, qui permettrait à la fois de mieux connaître ce que la bibliothèque possède d'exceptionnel, et de lui assurer des conditions de conservation et de sécurité adéquates. Il m'a donc été demandé de réfléchir aux critères de sélection de cet ensemble à protéger. Après avoir exposé les raisons qui rendent indispensable, semble-t-il, la création d'une réserve, j'ai examiné chaque type de document, en énumérant pour chacun les éléments qui me paraissaient les plus précieux, avec tout ce qu'une telle démarche peut avoir, parfois, d'aléatoire et de subjectif, et les mesures qui pouvaient être prises pour les isoler ou les protéger.

I POURQUOI UNE RESERVE PRECIEUSE ?

1) Analyse de la situation actuelle

a) situation générale

La bibliothèque de la Comédie-Française joue le rôle de centre de documentation du théâtre, et elle a pour mission de répondre à ses besoins : il lui faut être en mesure de mettre à la disposition des personnels du théâtre, comédiens, metteurs en scène, décorateurs, costumiers, tapissiers, etc., dans les meilleures conditions, les fonds de la bibliothèque, pièces du répertoire, dossiers de presse ou ouvrages concernant les oeuvres, les acteurs, ou la politique culturelle en générale, ou encore toute la documentation réunie *autour d'* un spectacle. Son rôle de bibliothèque spécialisée, s'adressant aux chercheurs venus du monde entier pour consulter des documents de nature diverse concernant l'histoire de l'établissement depuis trois siècles, les spectacles et les auteurs, comme son rôle de conservation et de valorisation des collections, sont peut-être moins bien mesurés par l'administration du théâtre. Tout ce que possède cette dernière ne souffre pas, d'ailleurs, de façon homogène de cette méconnaissance : *la bib* éléments de décors et costumes ont été vus sur scène ; quant aux oeuvres proprement muséales, elles sont, pour partie, exposées dans les pièces publiques et privées du théâtre ; relativement visibles, donc, elles sortent en outre, pour certaines d'entre elles du moins, régulièrement, pour des expositions, et se trouvent du même coup revêtu d'un indéniable prestige. En revanche, les collections conservées dans les locaux de la bibliothèque, hormis quelques documents extrêmement célèbres (le registre de La Grange le premier), sont globalement moins connues.

Ce caractère quelque peu marginal de la bibliothèque dans la Comédie-Française explique en grande partie l'asphyxie dont elle souffre depuis longtemps déjà. Elle a manqué d'espace presque aussitôt le déménagement *galerie* de Beaujolais. Elle a été pendant longtemps dirigée par des personnes qui n'étaient pas des professionnels des bibliothèques. En outre, le personnel affecté à la conservation et à l'exploitation de ces fonds exceptionnels a toujours été, et il est encore, en nombre insuffisant pour mener à bien ses missions. En conséquence de ce manque de place comme de personnel, les collections ont été disposées sur

les rayonnages, traitées, cataloguées, inventoriées, d'une façon souvent empirique. Les espaces libres de magasin se réduisant comme une peau de chagrin au fur et à mesure que s'enrichissaient les collections, il n'a pas été possible de continuer à répartir les fonds de façon rationnelle, et ils se sont accumulés en bouchant tous les espaces disponibles sur les étagères, selon une logique qui n'a plus rien maintenant d'apparent, et échappe souvent à l'entendement, tant les « bricolages » se sont imbriqués de façon complexe. Au manque de place s'est ajoutée l'aberration d'un mobilier mal conçu, qui s'est vite révélé inadéquat : en effet, il n'est pas modulable, et la hauteur des étagères a dû être choisie une fois pour toutes ; comme, de surcroît, le classement ne tient pas compte des formats, il en résulte que bien de la place est perdue, car des collections entières de petits volumes se sont trouvées disposées sur des rayonnages beaucoup trop hauts, tandis que certaines brochures de grand format ont été tordues pour tenir sur des rayonnages trop bas. L'anarchie qui résulte de ces questions matérielles est grave, dans la mesure où elle nuit considérablement au travail de l'équipe, à laquelle il faut des années pour se former à l'utilisation de tels lieux, si bien que le contenu même des collections est méconnu et sous-exploité ; on découvre tous les jours, ou presque, au hasard des investigations, des documents qui se seraient révélés d'une richesse inestimable pour un chercheur venu quelques semaines auparavant. Même quand les fonds sont connus et localisés, ils se trouvent, bien souvent, inventoriés de façon incomplète ; dans le fonds des mémoires et livres de raison, pour ne prendre qu'un exemple, alors qu'il a été globalement catalogué, certains manuscrits n'ont pas été identifiés alors qu'il sont d'un grand intérêt, et pourraient vraisemblablement être exploités par certains chercheurs ; les ouvrages placés dans le bureau du conservateur, considéré comme une réserve, sont loin d'être tous catalogués, ce qui est regrettable : on a parfois oublié jusqu'à leur existence, on ne voit plus toujours pour quelle raison ils ont été, à un moment donné, considérés comme éléments de réserve ; ils vont donc nécessiter une recherche qui a probablement été déjà faite, et, en attendant, dorment sur des étagères où personne n'aura l'idée de les chercher. Le lecteur ne dispose donc que d'outils de recherche très insuffisants, se limitant pour l'essentiel à un fichier décourageant de complexité, qui se révèle en outre très largement déficient : ses recherches se trouvent alors bien moins fructueuses qu'elles ne pourraient l'être, et son autonomie est quasiment nulle, ce qui est regrettable à la fois pour lui et pour le personnel parfois inutilement mobilisé. Plus grave encore, le personnel même de la bibliothèque avoue n'être souvent pas en mesure de répondre à la demande, car il est obligé pour une grande part de se fier à sa mémoire visuelle,

au souvenir de ses propres recherches. La bibliothèque ne semble donc pas disposer des moyens optimaux pour mener à bien sa vocation première d'accueil du public.

Le classement dû au manque de place, et le désordre apparent qui en résulte, est donc très pénalisant intellectuellement, tant il retarde la bonne appréhension des fonds et de leur disposition dans l'espace de la bibliothèque. Mais ce problème de place engendre d'autres conséquences qu'on ne peut que déplorer. On imagine en effet aisément que cet entassement irrationnel est loin d'être favorable aux collections que l'établissement, dépositaire de la mémoire du théâtre, a pour mission de conserver. On l'a déjà mentionné, le mobilier est très insuffisant, et ne permet pas un bon déploiement des collections : les rayonnages, mal utilisés, ne peuvent accueillir l'ensemble dans de bonnes conditions ; les espaces de magasins sont encombrés de piles de cartons entassés sur le sol, qui gênent la circulation. On trouve des livres posés sur la tranche pour gagner de la place, et des ouvrages tellement serrés qu'il est impossible de les saisir sans en abîmer la reliure ; il arrive que des volumes soient placés en double rangée sur les étagères. Gros volumes et fragiles brochures se côtoient, les grands formats pèsent sur les plus petits. Outre qu'une telle disposition complique singulièrement la recherche, elle est donc préjudiciable à la conservation.

En outre, le local n'a pas été conditionné pour recevoir des collections d'ouvrages précieux : il n'a pas toujours été à l'abri des fuites causées à l'étage supérieur, occupé par une habitation, qui ont déjà causé une inondation regrettable. Le même appartement, surchauffé en permanence, crée des conditions de température défavorables à la conservation. Le sous-sol, qui pourrait servir de magasin supplémentaire, et permettre de désengorger les deux niveaux, est, depuis quelques années, insalubre, et plus encore depuis des travaux imprudemment menés pour l'assainir : une dalle de béton a été posée sur le sol et les interstices ont été obstrués, ce qui, au lieu de sécher la cave, a empêché les courants d'air et donc favorisé l'humidité et l'apparition de salpêtre et de champignons. Cet espace important, qui pourrait être un lieu de dégagement accueillant des stocks encombrant les magasins n'a donc pas, jusqu'à présent, joué ce rôle. En outre, le manque de personnel ne permet pas de faire le ménage régulièrement : la poussière reste l'un des principaux fléaux de cette bibliothèque. Il faut signaler aussi nombre de dessins ou estampes fragiles qui sont exposés sur les murs de la bibliothèque, et, trop accessibles aux rayonnements du soleil, risquent de perdre beaucoup de leur intensité ; certains sont d'ailleurs déjà tellement ternis qu'il n'est plus possible de rien faire pour eux ; d'autres en revanche, qu'il est encore temps de sauver, mériteraient d'être rapidement soustraits aux effets de la lumière.

Autre danger : la communication ; la question, certes, ne se pose pas avec la même acuité que dans d'autres bibliothèques : en effet, à cause, en partie (mais aussi parce que les collections ont un caractère semi-privé qui soumet à autorisation leur consultation) de l'absence de conditions vraiment décentes pour accueillir les chercheurs, et parce que le personnel fait défaut, il est impossible de recevoir plus de 4 lecteurs à la fois, et encore, l'après-midi seulement. Ils sont donc triés sur le volet : seuls ceux qui ont démontré qu'ils avaient besoin très précisément de documents impossibles à trouver ailleurs sont reçus. D'autre part, c'est en principe un personnel scientifique, qui connaît bien les collections, et distingue ce qui est précieux ou fragile, qui est chargé de la communication ; il est donc en mesure, en général, de savoir ce qu'il ne faut pas communiquer ni photocopier. Mais il faut songer à l'éventualité d'arrivée de personnes nouvelles, ne connaissant pas le fonds ; et même les personnes en poste depuis longtemps, on l'a vu, ne sont pas toujours en mesure de connaître l'ensemble du fonds, mais seulement quelques domaines particuliers. Certaines soulignent en outre qu'il est parfois difficile de refuser à un chercheur l'accès à un document sans pouvoir s'appuyer sur un règlement précis. Il faudrait donc que le caractère particulier de tels documents soit signalé dès le fichier, pour que le lecteur soit averti lors de sa recherche qu'il ne pourra peut-être pas le consulter, ou qu'on lui refusera une reproduction. Enfin, la proximité de ces fonds en partie précieux paraît choquante : en principe, les lecteurs n'ont pas à circuler dans les rayonnages, puisque le fichier est tout près de leurs tables de travail, et que les documents leur sont apportés à leur place. Cependant, rien n'empêche matériellement le chercheur de se glisser dans les magasins, et rien ne dérobe à ses yeux les richesses de la bibliothèque. De plus toute personne souhaitant visionner une cassette vidéo est conduite à l'entresol, et, pour gagner le magnétoscope, est amenée à traverser le magasin. Se trouvent donc à sa portée des éditions précieuses, des tableaux ou objets qu'il serait aisé de dérober en profitant d'un instant d'inattention. Autre inconvénient : quand un chercheur souhaite consulter le dossier d'une personnalité, quel que soit le document dont il a besoin précisément, il arrive que, par mégarde, l'ensemble du dossier lui soit confié, au sein duquel se trouvent parfois des documents d'une grande valeur qui ne sont pas signalés comme tels et se trouvent donc exposés à des vols, ou tout simplement à la négligence de lecteurs qui peuvent n'être pas conscients de la fragilité, ou du prix du document qu'ils manipulent.

Ces constatations ont fait prendre conscience qu'il devenait indispensable, entre autres projets de la bibliothèque, de créer une réserve précieuse, d'une part pour assurer aux documents les plus chargés de valeur des conditions de conservation dignes de ce nom et pour

prendre les mesures nécessaires dans leur prêt et leur communication., d'autre part pour que la bibliothèque ait une conscience précise de ses richesses et qu'elle les mette en valeur comme elles le méritent.

b) une réserve ébauchée

Il faut rappeler cependant que des embryons de réserve ont déjà été constitués, depuis longtemps : la notion de réserve n'est donc pas tout à fait nouvelle au sein de la bibliothèque. On peut identifier trois ensembles comme autant de petites réserves isolées. Le premier est naturellement le contenu du coffre-fort, dont seul le conservateur connaît la combinaison, situé dans une pièce à part, loin des regards des lecteurs ou visiteurs. Les documents y sont dans l'obscurité, relativement protégés des variations de température, et à l'abri de la poussière. Il contient un certain nombre d'objets ayant appartenu à des comédiens ou acteurs extrêmement célèbres, à caractère de reliques (cheveux de Rachel, montres de Molière...), des manuscrits exceptionnellement précieux (manuscrits autographes de *Lorenzaccio* ou *Hernani*), les premiers registres du théâtre, témoins de la fondation même de la Comédie-Française et de ses débuts (cf. Inventaire). Ont été placés là, de toute évidence, ce que la bibliothèque pensait posséder de plus précieux, ou du moins ce à quoi elle tenait le plus.

L'autre ensemble important est la réserve (le seul fonds en fait réellement désigné par le terme de réserve de la bibliothèque) située dans le bureau du conservateur : les collections, disposées derrière des vitrines ou dans des placards fermés à clef, sous les yeux du conservateur, dont le bureau est généralement lui-même fermé en son absence, sont relativement protégées ; encore sont-elles très visibles de l'entrée. Certaines sont à l'abri de la lumière ; en revanche, pas plus que le fonds général, elles ne sont soustraites aux effets néfastes de la température trop élevée, et du taux d'humidité variable. On y trouve essentiellement des imprimés (éditions originales ou anciennes des auteurs essentiels du répertoire, exemplaires rendus uniques par ex-libris, dédicaces et documents joints), un certain nombre de périodiques, quelques manuscrits. Tout n'a d'ailleurs pas trouvé sa place dans le bureau : une cinquantaine d'ouvrages relativement récents (fin XIX^e - début XX^e siècles) se trouvent actuellement dans les rayonnages de l'entresol, ce qui contribue à entretenir la confusion et l'ignorance de ces fonds. En outre, dans le bureau, sont mêlés aux éléments de réserve des ouvrages qui ont été utiles au conservateur, et qui sont restés sur place, comme des

ouvrages sur les autographes, sans qu'ils présentent de valeur particulière. Un amalgame finit donc par s'opérer, qui n'est pas favorable à la protection des documents précieux. Dans le bureau du conservateur se trouvent également entreposés un certain nombre d'estampes, de dessins, de tableaux, certains simplement parce que, longtemps exposés, ils ont besoin d'être enfin protégés de la lumière, et qu'ils ont été placés là en attendant que l'on trouve pour eux une solution, d'autres parce qu'ils ont déjà été identifiés comme des éléments de réserve (dessins de Géricault, de David). Là encore, un travail d'identification et de tri serait à faire.

Dernier ensemble isolé comme réserve, sans que le terme ait jamais été employé, le fonds de bibliophilie, constitué essentiellement des bibliothèques de Pasteur et Delaunay, léguées par leurs possesseurs à la Comédie-Française. Constitué d'éditions de prestige portant en outre des envois et des documents divers (lettres, billets, articles, photos...), il est très exposé au regard, puisque situé au débouché de l'escalier : ses belles reliures de maroquin rouge estampé à chaud attirent l'œil depuis le rez-de-chaussée, et il est impossible d'aller à l'entresol sans être frappé par cette étagère colorée.

Les documents de ces trois ensembles ne sont pas simplement isolés géographiquement : leur assimilation à une réserve traditionnelle vient aussi de ce qu'ils sont communiqués avec plus de réticence que les autres. Mais, à ce titre, la notion de réserve est en outre embryonnaire dans l'ensemble de la bibliothèque, pour tous les fonds, dans la mesure où tout n'est pas livré de façon indifférente au tout venant, mais où la nature de la recherche est prise en compte. La consultation de documents fragiles est limitée, la reproduction (de photos au grain délicat par exemple) est soumise à certaines conditions, les documents de grand format ne sont communiqués que les matins... Cependant, l'autorisation ou l'interdiction de consultation ou de reproduction est livrée à l'appréciation de la personne chargée du service public. Pour simplifier la tâche de cette dernière, il serait souhaitable que des règles strictes soient édictées, pour que la décision soit prise rapidement, qu'elle ne pose pas de problème à une personne connaissant mal le fonds concerné, que le lecteur n'ait pas à contester, qu'il n'ait pas l'impression que le refus relève d'un caprice, d'une mauvaise volonté, mais qu'il émane bien du règlement de la bibliothèque (qui devrait d'ailleurs être à la disposition de tous), appliqué de façon stricte.

2) Une nécessaire redéfinition de la réserve précieuse

Il est manifeste que la bibliothèque souffre avant tout d'un manque cruel de place : un élargissement de l'espace permettrait d'assurer les conditions de conservation minimales en déployant les fonds, qui se trouveraient de fait mieux appréhendés. Or de s'agrandir, il n'est pas question. La bibliothèque a en revanche obtenu, ou du moins est sur le point d'obtenir, des fonds substantiels pour améliorer son ergonomie. Une disposition plus adéquate des magasins, et le désherbage et un stockage compact devraient permettre de soulager ce qui restera dans les magasins actuels. Pour mener à bien ce réaménagement, et le tri qui doit l'accompagner, une réflexion a été engagée sur le contenu des collections. Le moment est donc venu d'identifier les documents de réserve, jusqu'ici éparpillés et souvent méconnus, de les installer convenablement en vue d'une conservation meilleure que celle qui leur est assurée pour l'instant, et d'adapter à ce fonds nouvellement défini des règles de consultation ou de prêt adéquates.

Or le terme de réserve peut être entendu de deux façons : il désigne à la fois un lieu de protection accrue, à l'accès limité, aux conditions de conservation optimales. Ce lieu a pour vocation d'accueillir la réserve au second sens du terme, l'ensemble des documents auxquels la bibliothèque tient le plus ou qu'elle considère plus que les autres convoités, risquant de disparaître. Choisir les documents à mettre en réserve revient à croiser différents critères : la valeur intrinsèque de l'ouvrage ou de l'objet définie par sa rareté (édition originale que l'on ne trouve que dans quelques bibliothèques...), sa valeur marchande (tableau d'un grand peintre particulièrement en vogue...), qui nécessite de le protéger, mais aussi son importance pour la bibliothèque, et pour l'histoire de l'établissement auquel elle est rattachée (lettres d'un comédien essentiel, registres...), sa valeur sentimentale aussi (certains objets sans valeur, mais qui, ayant appartenu à tel personnage célèbre, sont conservés comme des reliques). La réserve est un peu ce que l'on voudrait sauver de la bibliothèque si tout devait disparaître : il faut donc, si possible, que chaque type de document y soit représenté, par ses éléments les plus précieux. La réserve est aussi un lieu de prestige : elle rassemble ce que l'on peut montrer en priorité à un visiteur de marque, ou à une personne à qui l'on a intérêt à prouver que la bibliothèque est d'une richesse exceptionnelle, qu'elle possède des documents uniques, et qu'elle demande soin et protection, budget et personnel. Enfin, la notion de réserve fera

prendre conscience au public que la bibliothèque possède des choses de valeur, que tout n'est pas accessible dans n'importe quelles conditions, à portée de main. Cette réserve doit être considérée comme évolutive : il est possible, et souhaitable, qu'elle s'agrandisse ; les fonds sont susceptibles de révéler encore bien des surprises, et il faut penser à ajouter des documents au fur et à mesure des découvertes et des acquisitions. A l'inverse, il ne faut pas répugner à en retirer des documents : un objet que l'on croyait précieux peut se révéler un faux ou un objet de peu de valeur, moins rare qu'on ne l'aurait pensé. D'autre part, l'avis sur une œuvre ou un texte peut changer. Les critères de la réserve sont définis d'une façon qui, nécessairement, porte en elle une part de subjectivité, qui est sensible aux modes ou aux variations du marché de l'art. Il vaut mieux éviter donc de voir en la réserve un sanctuaire immuable et figé, pour préférer une vision souple, et accepter que les choix soient parfois reconsidérés.

Il est difficile, pour constituer cette réserve, de se conformer à la politique des autres bibliothèques : jugé à l'aune de bien des établissements, l'ensemble du fonds de la Comédie-Française mériterait d'être mis en réserve dans sa totalité. Ailleurs, on considère fréquemment comme document de réserve tout imprimé « ancien », c'est-à-dire édité avant à 1800, 1810, ou 1811, selon les lieux ; mais aussi tout exemplaire dedicacé, portant un ex-libris, des notes, ou encore tout manuscrit, toute archive, considérés comme uniques ; à ce titre, peu de documents ici échapperaient à la réserve ! Les fonds d'imprimés recèlent un nombre très important d'ouvrages anciens ; les plus récents sont parfois de belles éditions et se trouvent, pour une grande part, enrichis d'ex-libris, dedicaces, documents joints divers, qui en font des exemplaires très particuliers, et chargés d'histoire. Toutes les archives, toutes les maquettes, tous les manuscrits (de souffleurs, de pièces refusées), mais aussi la collection de programmes, que l'on ne peut trouver que là, sont uniques et méritent des égards. Enfin, même les dossiers de presse seraient à mettre en réserve : le département des Arts du Spectacle, par exemple, ayant dû interrompre ce travail pendant une vingtaine d'années, souffre de certaines lacunes et, comptant sur la Comédie-Française pour les faire, estime que ce sont des documents extrêmement précieux, méritant une protection accrue.

Puisque tout, ou presque, serait de nature à figurer en réserve, faut-il renoncer à cette idée, et ne rien faire ? Non. Malgré tout, il est possible de distinguer une hiérarchie dans la valeur des documents. Rare ne signifie pas forcément précieux. En outre, on pourrait abandonner l'idée de constituer une réserve si les conditions de conservation étaient bonnes dans la bibliothèque, et si les magasins étaient nettement séparés des espaces de consultation, ce qui n'est pas le cas, et ne pourra pas être le cas, même après le réaménagement. Il reste

donc indispensable de protéger ce que l'on peut protéger, et pour cela d'identifier, dans cet ensemble rare et précieux, ce qui est encore plus rare et encore plus précieux.

Il faut que le lieu destiné à devenir réserve soit clairement délimité, comme une pièce à part, où pourront être ménagées des conditions de température et d'hygrométrie particulières, et qu'il puisse être fermé à clef, relativement peu accessible, à l'écart du reste des collections. L'endroit le plus adéquat, dans le cadre du réaménagement des espaces, est sans doute la pièce qui, à l'entresol, est au-dessus du bureau du conservateur : elle est la seule pièce vraiment indépendante, à pouvoir être aisément isolée. A première vue, cependant, il apparaît que c'est un espace beaucoup trop étroit, qui risque très vite de se révéler insuffisant pour l'ensemble des collections à mettre en réserve. Pour pallier cet inconvénient, on peut d'ores et déjà imaginer de constituer une réserve à deux niveaux, en dissociant, en quelque sorte, la réserve physique, pièce protégée, de la réserve intellectuelle, ensemble des collections précieuses. D'ailleurs, le problème de place n'est pas seul à empêcher de placer en réserve tout ce qui mérite un traitement particulier : il est parfois ennuyeux d'extraire d'un fonds, ou d'un dossier, des éléments, et ainsi de dissocier des documents qu'il est plus satisfaisant, pour des raisons à la fois pratiques et intellectuelles, de laisser groupés. On dissociera donc une réserve physique, où l'on mettra ce qui semble vraiment la quintessence de la bibliothèque, « grande réserve » en quelque sorte : les documents y seront enfermés et soumis aux meilleurs conditions de conservation possibles. Quant à ceux qu'il serait préjudiciable de séparer du fonds général, ou qui seront jugés un peu moins précieux, et à ceux aussi qui sembleront trop demandés, ou trop utiles au personnel de la bibliothèque, resteront mêlés au fonds général, pour former une « réserve en place », c'est-à-dire qu'ils seront signalés comme réserve, par leur cote, peut-être, pour certains types de documents, par leur conditionnement (mise dans des pochettes particulières, dans des boîtes signalant matériellement, dans les rayonnages et pas seulement sur le catalogue, la présence d'une réserve), et qu'ils seront, comme les documents de « grande réserve », soumis à des règles de consultation particulières, qu'il faudra définir : on pourrait imaginer par exemple de soumettre la consultation des documents de « grande réserve » à l'autorisation du conservateur. Les autres feraient simplement l'objet d'une demande particulière (demande écrite, avec justification). Tous pourraient être consultés sur une ou plusieurs tables particulières, situées à proximité de la personne chargée du service public.

Il reste maintenant à choisir ce qui semble avoir une place dans la grande réserve, et ce qui peut faire l'objet d'une simple mise en réserve intellectuelle en sachant que ces derniers

documents ne bénéficieront pas des conditions de conservation de la « grande réserve » mais seront, plus qu'actuellement, protégés d'une consultation trop intensive, ou quelque peu inconsciente ; une attention toute particulière pourra être apportée à leur reconditionnement, et, si un jour la bibliothèque a l'occasion de déménager pour des locaux plus vastes, où une réserve plus spacieuse peut être envisagée, ceux qui ne font pas partie d'un tout qu'il paraît ennuyeux de dissocier du fonds général seront prioritaires pour trouver place dans la réserve.

Définir des critères de choix n'est pas chose aisée : il faudrait connaître parfaitement le fonds pour juger de ce qui constitue sa quintessence. En outre une telle sélection est inévitablement motivée par une certaine part de subjectivité : il est difficile de ne pas choisir, parfois, le texte qui paraît le plus séduisant, le document d'archive le plus émouvant, le dessin le plus joli, qui n'est pas forcément le plus précieux, le plus exceptionnel. La sélection qui suit ne prétend donc pas être autre chose qu'une proposition qui demande à être confrontée avec d'autres points de vue.

Chaque type de document ayant des caractéristiques propres, posant des problèmes différents, le plus simple reste sans aucun doute de les examiner les uns après les autres, en énonçant à chaque fois les critères qu'il semblerait bon de retenir, et les raisons qui font préférer la mise en réserve de tel ou tel élément de la collection, et dans quelles conditions.

II ARCHIVES

Par documents d'archives, on peut comprendre, d'abord, les registres, d'une importance capitale à la fois par le volume énorme qu'ils représentent dans la bibliothèque, la mine de documentation qu'ils contiennent sur l'histoire de la Comédie-Française, et la valeur symbolique qu'ils revêtent. Ils sont accompagnés de plusieurs boîtes d'archives générales, dont les plus anciennes présentent manifestement un intérêt historique doublé d'un certain prestige. On peut considérer comme archives également les documents contenus dans les dossiers sur les comédiens, les auteurs, les administrateurs, où se voient mêlés des papiers purement administratifs, des objets à valeur sentimentale, des lettres, mais aussi les correspondances de la bibliothèque : un tri s'impose ici. Enfin, des correspondances autographes ont été isolées, et forment un fonds spécifique. Certains documents ont déjà été isolés dans le coffre.

1) archives du coffre

Le coffre contient un certain nombre d'archives, dont la sélection donne une idée de ce que la bibliothèque a pensé jusqu'ici posséder de plus précieux. Y sont conservés quelques actes royaux émanant de Louis XIV, essentiels pour la définition des statuts de la Comédie-Française à ses débuts. En outre, un certain nombre de documents concernent Molière, à divers titres : les papiers de Beffara, premier moliériste, qui permettent de retrouver l'avancement de ses recherches, les méthodes qu'il a utilisées, et aussi le résultat de certaines recherches. De plus, des archives relatives à la famille Pocquelin (des papiers divers, quittances, actes de rente, de vente, etc., concernant principalement les neveux et nièces de Molière). On trouve aussi un acte signé de Molière, un faux probablement, mais qui a été offert à la Comédie-Française par A. Dumas fils, et dédié. Ces derniers papiers ne sont pas sans doute, et de loin, ce que la bibliothèque possède de plus intéressant : ils n'apprennent rien sur Molière lui-même, n'ont rien à voir avec le théâtre. Mais ils sont tout ce que possède la maison de Molière sur son patron, et c'est à ce titre qu'il est sans doute justifié de laisser en réserve cet ensemble. Il serait cohérent de lui joindre une quittance signée par Armande Béjart, qui se trouve actuellement dans un des placards du bureau du conservateur, et qui est

un document de même nature exactement, ainsi qu'un acte notarié signé J. B. Pocquelin Molière (juin 1667) qui se trouve dans une armoire de l'entresol.

2) registres

Les registres de la Comédie-Française constituent probablement ce que la bibliothèque-musée possède de plus original, de plus précieux, de plus émouvant. Livres de recettes et de dépenses à l'origine, ils ont souvent tenu lieu aussi de livres de raison ; tous les événements importants qui ont affecté le théâtre y sont consignés : naissances, mariages, décès dans la troupe, arrivées et départs, tournées, changements de statut, guerres... Avec le temps, ces registres se sont diversifiés et spécialisés. On peut y lire, jour après jour, toute l'histoire du théâtre depuis l'époque de Molière jusqu'à aujourd'hui, l'histoire de tous les spectacles, avec leur distribution, leur succès... Ils représentent une masse considérable. En dehors des plus anciens, qui sont jalousement gardés dans le coffre-fort (les registres de La Grange, de La Thorillière, les premiers registres journaliers), ils occupent, du sol au plafond, les étagères R 74 à 76, R 83 à 87 et R 94 à 98.

Il paraît indispensable de mettre en réserve une partie au moins (leur volume ne permet pas de faire autrement) de ces registres. Ils sont même prioritaires sur tous les autres documents, tant ils sont spécifiques et riches. Aucun théâtre ne possède l'équivalent, et ils résument trois siècles et demi d'histoire. Il est difficile de faire un choix parmi eux : faudrait-il prendre ceux qui portent la marque d'un événement exceptionnel (comme le registre de 1945, où le « V » de victoire et un drapeau français ont été crayonnés sous la rubrique « Observations ») ? Le tri risque de se transformer en un travail de fourmi aux décisions très aléatoires. Ou en prendre quelques-uns au hasard ? L'option la plus raisonnable reste peut-être le tri chronologique : avec le temps, les sources se diversifient, et les informations que l'on ne trouve, pour le XVII^e siècle, que dans les registres, peuvent, pour le XIX^e siècle, être recherchées dans des sources plus variées. Or les registres antérieurs à 1800 ayant été microfilmés, cette date paraît intéressante à conserver comme limite. Les registres antérieurs à 1800 seraient placés dans la réserve et ne seraient plus consultés. Quelques séries du XIX^e siècle, pourraient leur être joints, comme les registres du comité d'administration. Les autres, plus nombreux, moins précieux, continueraient à être consultés ; mais l'idéal serait, à terme, de les microfilmer à leur tour, pour en éviter la manipulation et favoriser leur conservation.

Cet ensemble occupera une bonne part de l'espace consacré à la réserve : rien que pour les registres des XVII^e et XVIII^e siècles, il faut compter près de 450 volumes.

Peut-être faudrait-il ajouter à ces registres de la Comédie-Française les 28 registres non cotés, non catalogués (E 99) où est consigné le répertoire des théâtres parisiens : certains sont tenus depuis le début du XVIII^e siècle, d'autres à partir seulement du XIX^e siècle. Mais ils constituent un ensemble précieux de documentation, rare probablement. Il faudrait au moins les microfilmer, et les cataloguer pour les rendre accessibles, car ils sont sans doute une mine pour certains chercheurs.

3) archives générales

La bibliothèque est dépositaire des archives du théâtre, qui se sont accumulées depuis le XVII^e siècle. Elles constituent par essence un fonds unique, qu'il est nécessaire de protéger, d'autant plus qu'il est la meilleure source pour faire l'histoire du théâtre qu'il concerne. Tout n'est pas cependant d'une égale valeur. On a cru bon d'exclure de cette réflexion, par exemple, toutes les archives contemporaines, pour ne considérer que celles auxquelles le temps a donné un certain prestige.

La complexité vient de ce que ces archives n'ont été classées que grossièrement (à l'exception de quelques fonds étudiés en détail), et qu'elles constituent plusieurs fonds éparpillés, qu'il est difficile de saisir de façon globale : archives générales, ordres émanant des autorités, archives relatives aux bâtiments, archives comptables, documents relatifs aux entrées, petites loges, relations avec le public, secrétariat général, procès et affaires juridiques, comités de lecture, feuilles d'assemblées et comités d'administration, enseignement et formation des comédiens, archives relatives à la représentation des pièces, archives relatives aux autres théâtres, ou aux relations avec les autres théâtres, voyages à la cour et tournées.

Il ne paraît pas possible, dans cet ensemble, d'isoler quoi que ce soit. Certes, il y a des documents qui, par leur contenu, sont plus étonnants, plus émouvants que d'autres, qui marquent une nouveauté, une rupture dans l'histoire de la Comédie-Française. Notons quelques exemples :

- Billet autographe de La Reynie, lieutenant général de police, à C. Gazon (18 janvier 1686), au sujet d'un désordre advenu à la Comédie de Guénégaud à cause de mousquetaires.

- Extrait des minutes de l'Assemblée des Comédiens (26 décembre 1690) au sujet de l'incident entre Raisin et Poisson (se trouve dans une armoire de l'entresol)
- demande d'aumône des religieux augustins réformés du boulevard Saint-Germain aux Comédiens français (se trouve dans une armoire de l'entresol)
- arrêt de la Municipalité de Paris (18 septembre 1790), relatif à la contestation qui s'était élevée entre Talma et les Comédiens français.
- Lettre du Secrétaire général de la Préfecture de Police au « Citoyen Directeur du Théâtre de la République » (27 juin 1848), autorisation de rouvrir le théâtre après les journées de juin.

Voilà la nature des documents qui semblent plus irremplaçables, plus prestigieux et précieux. Il paraît cependant difficile de les isoler du fonds général. Cela nécessiterait un travail de tri considérable, dans des cartons de surcroît qui sont encore parfois mal identifiés, mal classés. En outre, le choix risque de s'avérer particulièrement discutable. Enfin, les documents seront ensuite plus difficiles encore à retrouver.

Là encore, le tri chronologique, dans sa simplicité, est peut-être le plus satisfaisant. Les documents les plus anciens méritent en effet une attention particulière, dans la mesure où ils renferment des informations qu'il est difficile, probablement, de trouver dans d'autres sources, qui se multiplient à partir du XIX^e siècle. Dans les archives générales en particulier, les 5 cartons concernant le XVII^e siècle contiennent des procès, procédures contre des comédiens forains, baux, arrêts divers très précieux pour l'histoire des débuts du théâtre, ainsi que l'important dossier de l'affaire Sourdéac et Champéron. L'ensemble des archives du XVIII^e siècle contient l'affaire de Beaumarchais, et un fonds important, le seul à avoir été classé, sur la Révolution (en particulier l'acte du Comité de Salut Public ordonnant la fermeture de la Comédie-Française), l'Odéon, l'affaire Sageret. De même les archives concernant les bâtiments aux XVII^e et XVIII^e siècles (avec des baux, quittances, reçus, états des lieux, réparations), les procès, les ordres émanant des autorités (avec les correspondances avec la police, particulièrement riches pour la période révolutionnaire) sont d'un intérêt particulier pour l'Ancien Régime et la Révolution, ainsi que les archives et plusieurs imprimés concernant les autres théâtres. Il serait souhaitable de microfilmer l'ensemble des archives des XVII^e et XVIII^e siècles, de leur donner une cote de réserve, de n'en plus communiquer les originaux. En attendant ce support de substitution qui permettra une communication sans risque et une reproduction illimitée, il faudra que la consultation fasse l'objet d'une demande écrite, et la reproduction ne se fera que si le papier est en bon état, et si les liasses ne sont pas reliées.

Les comités de lecture, sous forme de registres ou de feuilles volantes, présentent un intérêt évident, mais là encore, il paraît difficile d'en isoler certains. D'autre part le contenu en est relativement pauvre (pas d'explication du refus..., en fait seulement une liste de noms, une date, et un vote). De même pour les délibérations du Comité, les assemblées générales. Les archives comptables ne paraissent pas non plus mériter de faire l'objet d'une mise en réserve.

4) dossiers sur les personnalités

Plusieurs grands ensembles ont été constitués : des dossiers sur les sociétaires et les pensionnaires de la Comédie-Française, ainsi que sur des comédiens divers, sur les auteurs du répertoire, sur les administrateurs, et sur divers types de personnels travaillant pour la Comédie-Française : décorateurs, metteurs en scène, etc. Ces dossiers qui rassemblent toutes les archives relatives à un personnage que possède la bibliothèque ont été constitués pour répondre à l'une des demandes les plus fréquentes du public. D'une utilisation simple et pratique, ils présentent cependant un danger : des documents très précieux, d'une grande valeur marchande ou d'un intérêt capital pour l'établissement, sont perdus au milieu d'archives courantes ; même si, en principe, l'ensemble du dossier n'est pas communiqué au chercheur, il peut arriver que des pièces de valeur lui soient confiées par erreur, et se trouvent alors vulnérables, susceptibles de faire l'objet d'un vol, ou d'une négligence de la part du lecteur, qui n'a pas nécessairement conscience du prix de ce qu'il manipule, puisqu'il lui est communiqué sans réticence. Etant donné l'usage qu'il est fait de ces dossiers, il paraît difficile d'en retirer ce qu'il faut protéger. En revanche, il faudrait signaler à l'attention du personnel qui délivre le document son importance pour qu'il le retire du dossier, ne le communique que si le lecteur a besoin précisément de ces pièces, et fasse preuve alors d'une vigilance accrue. Le chercheur prendrait du même coup conscience que tout, dans les dossiers, n'a pas la même valeur, que tout n'est pas accessible dans absolument n'importe quelles conditions. La masse de ces documents étant imposante, il faut se donner des critères de tri définis à l'avance pour ne pas se noyer dans le travail. Il est peu aisé cependant de donner des critères abstraits et définitifs, dans la mesure où le contenu des dossiers varie nettement d'un personnage à l'autre. Dans ces conditions, le mieux est peut-être de décrire sommairement, à titre d'exemple le contenu de quelques dossiers, et de montrer ce qui semblerait à signaler comme réserve. Les autres pourraient être traités ensuite d'une façon équivalente.

Nous avons choisi d'examiner le contenu de trois dossiers de sociétaires (deux du XIX^e siècle, un du XX^e siècle), et d'un dossier d'auteur. Ces exemples ne prétendent pas être représentatifs du fonds : la taille et le contenu des dossiers est sensiblement différent selon les époques, le temps que le comédien a passé à la Comédie-Française ou l'importance qui lui a été donnée, selon le hasard des dons et la politique d'acquisition. Il serait d'ailleurs utile de travailler à une rationalisation du contenu des boîtes, et de définir des règles de constitution des dossiers, pour remédier au désordre qui règne parfois. Les dossiers choisis ici étaient volontairement pris parmi ceux des personnages les plus prestigieux pour le théâtre, et contiennent donc une masse relativement importante de documents à mettre en réserve, qui ont été signalés par un **R**. Les documents sont énumérés selon l'ordre dans lequel ils sont disposés dans les dossiers : il apparaît alors de façon manifeste que certains regroupements s'imposent parfois.

François-Joseph Talma (1763 -1826)

1^o carton :

- dossier administratif
- extrait de catalogues d'autographes
- R** - gros dossier de lettres dont beaucoup sont des autographes : certaines sont longues et intéressantes, d'autres ne sont que de courts billets ne contenant presque pas d'informations.
- correspondance de la bibliothèque (lettres de chercheurs de demandant un renseignement, et copie de la réponse du conservateur)
- divers articles
- documents professionnels (relatifs en particulier à ses congés, et à ses conflits avec le Comité d'administration de la Comédie-Française).

2^o carton :

- documents professionnels
- article du *Dictionnaire des lettres françaises*
- listes des acquisitions de 1982 relatives à Talma
- R** - lettres (reliées) de Ducis à Talma de 1792 à 1813 : sur l'art théâtral.
- extraits de catalogues d'autographes

R

- ordre de paiement signé Talma
- gros paquet de lettres adressées à Talma, et quelques-unes de Talma
- extraits de catalogues d'autographes
- lettres adressées à Talma
- copies, photos et photocopies d'autographes
- hommages à Talma (vers, discours...)
- dossier sur sa maison de Brunoy

La seule chose qui me paraît à mettre en réserve ici : lettres de Ducis à Talma.

3° carton :

R

- manuscrit dans lequel Talma a appris son rôle de Shakespeare dans *Shakespeare amoureux* de A. Duval, avec quelques mots de Talma.

- dossier sur son tombeau
- copies de rôles
- listes de rôles

R

- manuscrit autographe des *Réflexions sur Le Kain*.

- dossier sur l'affaire avec la Comédie-Française
- dossiers sur tableaux et monuments et correspondance de Charmois
- monument, catalogues d'autographes, lettres
- documents divers sur ses mariages et son divorce, les travaux faits

dans sa maison...

- publications diverses

- *Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les comédiens français* (1790). Photocopie

- lettres et coupures de presse concernant la famille de Talma, en particulier série de lettres sur Julie, première femme de Talma

- dossier sur le monument à Talma à Poix-du-Nord

4° carton :

R

- testament autographe et cheveux de Talma

R

- cahier de croquis de Talma : à mettre en réserve
- documents relatifs à sa mort
- émissions de télévision

- dossier relié contenant des portraits, des lettres, autographes ou non, et des lettres adressées à Talma, ou le concernant, avec un dossier sur sa maladie, contenant des planches, un procès verbal d'autopsie, et beaucoup de coupures de journaux (en particulier sur la mort de Talma). Ce document de provenance inconnue mérite par exemple d'être mis en réserve, car il contient des manuscrits autographes, et compose un ensemble organisé extrêmement curieux. Il pourrait même, étant donné son volume et son caractère particulier, être extrait du carton où il est conservé. Mais il faudrait au préalable en faire un inventaire précis.

5° carton :

- propositions de vente
- R** - manuscrit autographe de *La méprise* (Ms 20 549), pièce qui n'a pas été publiée.
- divers témoignages manuscrits sur Talma.
- R** - manuscrit de *Ninus* de Brifaut avec de nombreuses corrections et annotations de Talma
- copies de scènes de *Manlius* (pièce de Talma)
- R** - copie de plusieurs actes de *Manlius capitolinus* avec des corrections et additions de la main de Talma
- R** - série de manuscrits de rôles avec des corrections autographes de Talma :
- R** - fragments de manuscrits de rôles avec corrections de Talma
- R** - rôle de Furnus avec corrections de Talma

6° carton :

- fonds de la famille de Talma, comportant plus de 300 documents, proposées à 180 000 F (alors que les pièces prises isolément auraient pu être vendues beaucoup plus cher). Noëlle Guibert souligne l'intérêt de ces documents, en particulier des lettres de Talma, qui constituent une documentation remarquable sur l'état du théâtre et la situation politique.

Seraient donc soumis à une consultation surveillée et motivée les lettres autographes de Talma dans leur ensemble (même si elles sont loin d'avoir toutes un intérêt et une valeur

équivalents) : notons que, dans les dernières années une lettre autographe et signée de Talma coûte au minimum 1 000 F, même quand son contenu ne présente pas d'intérêt particulier, 1 500 F s'il est un peu plus riche, et que le prix peut atteindre 5 000 à 6 000 F quand il s'agit d'une lettre concernant le théâtre, ou adressée à une personnalité bénéficiant également d'un grand prestige (Mme de Staël par exemple). Ces prix évoluent naturellement très vite, mais ils donnent un ordre de grandeur. Les manuscrits autographes, et les textes portant des annotations de sa main, et permettant de suivre le travail fait sur un texte. L'ensemble constitué par un collectionneur, qui vaut par certains éléments de son contenu, et par le curieux objet que forme le tout. Son testament et ses cheveux, pour leur caractère de reliques.

Elisabeth Rachel Félix dite Rachel (1820-1858):

1° carton :

R - don Bernard Mure (oct. 1997) : photo d'Henri Mure. Lettres de Rachel à Henri Mure et divers documents.

- dossier sur la tournée faite sur les traces de Rachel en 1987.
- extrait de catalogues d'autographes et lettre autographe de son frère.
- lettres du Ministère de l'Intérieur pour accorder des primes d'encouragement à la jeune Rachel.

R - série de lettres autographes.

- lettres à H. Mure : presse et documentation.
- lettre de son médecin lui ordonnant le repos.
- demandes de places pour voir Rachel (en particulier de sa famille).
- mémoire d'un comédien sur Rachel en Amérique.
- documentation diverse : Rachel en Russie, les diverses tournées en France et à l'étranger, souvenirs, poèmes.

2° carton :

- bibliographie
- avis de décès
- documents relatifs à sa naissance (pas d'acte de naissance).
- éloge de Rachel par S. de Pongerville (ms. autographe).
- dossier relatif à la sépulture de Rachel.

- inventaire
- divers articles non classés
- correspondance de la bibliothèque
- correspondances diverses
- reçus
- documentation diverse sur les représentations
- dossier administratif : engagement, correspondance avec la Comédie-

Française, mandats, lettres de l'administrateur à Rachel (copies)...

3° carton :

- dossier établi pour la reconstitution historique de la loge de Rachel dans le théâtre.

R - série de lettres : à sa sœur, aux Samson, à des amis proches, à l'administrateur et au comité d'administration : très riche sur sa santé, ses déplacements, ses succès, ses ennuis à la Comédie-Française. L'ensemble paraît précieux (sauf peut-être une ou deux missives courtes et allusives) et à protéger.

4° carton :

- texte dactylographié sur Rachel à Marseille
- lettres relatives à Rachel
- documents sur la vente après décès

R - gros volume de lettres, autographes ou copies

Pour ce fonds, seuls les ensembles de lettres autographes sont vraiment à protéger : ils sont à la fois précieux par leur contenu (sur les relations houleuse de Rachel avec le Français, son amour du théâtre, ses relations avec son maître...), et par la valeur marchande qu'ils représentent : une lettre de Rachel au contenu assez pauvre peut ne coûter que 500 ou 600 F, mais une lettre à Poirson sur le théâtre est proposée à 2 000/2 500 F, et une lettre à Mme Berlioz 1 500 F. Là encore, ces prix n'ont qu'une valeur très relative.

Béatrix Dussan dite Dussane (1888-1969) :

1° carton

- 1 autographe au contenu peu intéressant
- extrait de catalogues d'autographes.

R

- lettres autographes : à l'administrateur, « lettres à moi-même » : riches sur sa carrière, la vie de la troupe, etc.

- correspondance de la bibliothèque
- lettres reçues
- dossier sur sa carrière
- dossiers de presse
- dossier administratif

2° carton

- notice biographique dactylographiée
- discours pour le banquet Dussane de Mme Second-Weber et Albert

Lambert.

- dossier sur le trophée Dussane.
- journal et cahier d'écolière.
- dossier sur l'« affaire Dussane » (1938-40) : où elle se plaint de ne pas avoir été appelée à jouer des rôles de son emploi depuis longtemps parce que les distributions faites abusivement par des metteurs en scène...

- lettres adressées à Dussane en 1941
- notes pour son ouvrage sur la Comédie-Française.

R

- manuscrit autographe de *La Première du Cid*.

Cet ensemble est à mettre en relation avec le fonds légué par Béatrix Dussane à la Comédie-Française, constitué d'imprimés, mais aussi de coupures de presse, photos, notes manuscrites.

Là encore, on protégera en priorité les lettres et le manuscrit autographes (notons là encore les prix pratiqués ces dernières années par les libraires : moins de 500 F pour une lettre signée ; le manuscrit d'un article de quelques pages, joint à une lettre, est proposé à 1 500 F). Pour le reste (même pour le dossier sur l'affaire Dussane), les documents sont moins précieux

car il ne revêtent pas un caractère exceptionnel (pas d'autographes) et le contenu peut en être retrouvé dans d'autres sources.

Pierre Corneille (1606-1684) :

1° carton :

- correspondance bibliothèque
- hommages
- catalogues d'autographes
- documents divers : copies et originaux
articles, monuments, travaux divers

2° carton :

documents relatifs aux célébrations des bicentenaire et tricentenaire de la mort de Corneille.

3° carton :

dossiers sur les pièces

4° carton :

documents sur la famille Corneille

Pour ce fonds, rien ne mérite une surveillance particulière ; ce que la bibliothèque-musée contient de précieux sur Corneille est ailleurs : relique de la porte de sa chambre (coffre), éditions originales de ses pièces (bureau du conservateur).

Il faudrait réintégrer dans ces cartons une lettre autographe signée de Lekain, ainsi qu'une demande de place signée de Voltaire qui, encadrées, se trouvent au fonds d'une armoire, à l'entresol.

En dehors peut-être du volume consacré à Talma, tous ces documents peuvent donc rester dans les cartons où ils sont conservés actuellement. Il faudrait simplement les signaler, dans le fichier par un « Rés » avertissant le chercheur que tout n'est pas accessible

immédiatement et sans raison valable, et dans les dossiers mêmes, en les plaçant dans une pochette différente, sur laquelle il pourrait être rappelé qu'il s'agit d'un document de réserve, qu'il faut le retirer du dossier communiqué, et ne le laisser consulter que sur autorisation du conservateur.

5) correspondances autographes

a) dossiers d'autographes

A l'étage, trois étagères entières ne suffisent pas à recevoir l'ensemble des boîtes contenant des autographes. Ces documents sont catalogués, mais les fichiers ne sont pas complets et même parfois erronés (faits par différents agents sans qu'il y ait eu de vérification). On peut s'étonner d'y trouver des autographes de comédiens, auteurs, administrateurs auxquels sont consacrés, au rez-de-chaussée, des dossiers : il y aurait donc là un travail de redistribution à faire, pour que ce fonds ne soit plus qu'un ensemble d'autographes de personnalités extérieures à la Comédie-Française, qui ne sont pas l'objet de dossiers particuliers. Etant donné ce mélange, il ne serait pas surprenant de trouver dans ce fonds des éléments de réserve. Le volume de l'ensemble ne permettant pas pour l'instant de dépouillement exhaustif, on fera là encore quelques « carottes », de cartons pris au hasard, pour comprendre la nature de ces documents : il est donné pour chacun la liste des documents trouvés qui méritent qu'on se pose la question de la réserve, c'est à dire ceux dont l'auteur a gagné une certaine célébrité, et/ou présente un intérêt particulier pour l'histoire de la Comédie-Française.

Certains dossiers se sont révélés dépourvus d'intérêt particulier. C'est le cas des trois cartons suivants :

Carton Gab-Gay

Carton Ap-At

Carton U-V

Dans d'autres, quelques manuscrits à la signature prestigieuse ou importante pour le théâtre ont attiré l'attention :

Carton Bara-Barrault :

- Lettre autographe signée de Barbey d'Aurevilly à l'administrateur : il demande une loge pour un spectacle. Ne présente pas d'intérêt autre que celui d'être un autographe de l'écrivain.

- Lettre autographe signée de J.-L. Barrault à B. Dussane. Le contenu en est intéressant mais ne pourrait-on pas le mettre de préférence dans le dossier de B. Dussane ? (tout en laissant une fiche dans le dossier Barrault)

- Lettres autographes signées de J.-L. Barrault à M. Escande. Pourraient être placées dans le dossier de M. Escande

Carton Fec-Fey :

- lettre de M. Félix, père de Rachel : brouillon d'une lettre au rédacteur du *Siècle*, concernant sa fille (il a été accusé dans ce journal de ne pas trouver suffisante sa pension et il répond en contestant les chiffres publiés). Elle serait à mettre de préférence dans le dossier sur Rachel, qui contient des sous-dossiers sur sa famille.

- la lettre de J. Ferry à Régnier : elle pourrait aussi bien se trouver dans le dossier de ce dernier (d'autant plus qu'y est jointe sa réponse autographe) et il faudrait laisser une fiche dans le fichier des autographes à J. Ferry.

Carton Qua-Regna :

- lettre de Quinault au sujet de l'échec du *Philosophe amoureux*. Elle serait aussi bien dans le dossier sur Quinault.

Carton Hi-Hy :

- plusieurs lettres de A. Houssaye qui seraient aussi bien dans son dossier.

Carton Coquelin :

- cahier de lettres des et aux Coquelin, formant un ensemble organisé, cohérent, avec des commentaires, qui mérite d'être dans le dossier du comédien.

- important ensemble de lettres des Coquelin, à mettre dans le dossier des Coquelin.

Carton Tab-Tro :

- lettre de I. Tourgueniev à E. Perrin (demande d'invitation pour assister à la fête anniversaire de la fondation de la Comédie-Française), à mettre dans dossier de l'un ou de l'autre, avec une fiche à l'autre nom.

Quel traitement adopter pour ces textes ? Là encore, il y aurait un côté artificiel à en choisir quelques-uns, selon des critères nécessairement discutables, pour les enfermer dans la réserve. Le mieux semble encore de les laisser en place, et de les signaler par une marque quelconque, pour en éviter une communication à la légère. Mais dans les cas rencontrés ici, l'autographe remarqué n'est, de toute façon, pas conservé dans un endroit satisfaisant, et demanderait à être reclassé dans un dossier de personnalité : il sera alors considéré comme élément de réserve, au même titre que les documents étudiés précédemment. Peut-être pourrait-on, éventuellement, isoler dans la « grande réserve » le cahier des lettres de Coquelin, puisque c'est un document relié, en bon état, organisé.

b) demandes de places

Deux étagères sont consacrées aux demandes de places de personnalités (une partie classée par ordre alphabétique, pour les personnalités les plus connues, une autre selon la fonction des demandeurs). Il ne s'agit que de demandes de places : ces courtes missives n'ont donc, quant à leur contenu, qu'un intérêt très limité. Elles ne pourraient avoir de valeur que signées d'un très grand nom, comme autographe de collection. Or un rapide sondage (personnalités, lettres A, B, C, et D ; Institutions et corps constitués, Maisons royale et impériale ; Ministère d'Etat) n'a pas permis de rencontrer de nom célèbre au point qu'une simple signature puisse suffire à justifier une mise en réserve : des autographes de personnages célèbres comme J. Cabanis ou C. Doucet (dans le fonds Ministère d'Etat) ne me paraissent pas assez rares, quand ils ne consistent qu'en deux ou trois lignes griffonnées pour solliciter un octroi de place au théâtre, pour justifier une protection accrue.

c) correspondances des auteurs

Plusieurs ensembles de correspondances sont regroupés dans quatre boîtes de conservation selon des périodes définies de façon chronologique :

- 1811-1840
- 1841-1960
- divers, à reclasser
- XX^e siècle, par ordre alphabétique d'auteurs.

Il s'agit le plus souvent de correspondance entre le théâtre et des auteurs qui sollicitent la lecture de leur pièce, ou qui s'étonnent d'un refus, demandent une relecture, contestent un verdict. Si ce fonds est intéressant à plus d'un titre, il ne semble pas receler de trésor à mettre en réserve, ou à ne pas communiquer : les correspondances les plus intéressantes ont vraisemblablement été placées de préférence dans les dossiers sur les auteurs. Seul le fonds du XX^e siècle présente plusieurs lettres attirant davantage l'attention : il s'agit d'échanges entre l'administrateur et, entre autres, M. Pagnol, J. Green, Mme Romain-Rolland, A. Maurois... A noter aussi, dans une boîte à part, une lettre autographe de la princesse de Metternich à un ami parisien, à propos d'incidents survenus lors d'une tournée en Europe centrale (Vienne, 1892). Les plus importantes de ces lettres seraient à intégrer dans les dossiers sur les auteurs quand ils existent, et, quand il n'existent pas, on pourrait envisager de créer de nouveaux dossiers de personnalités ou d'autographes pour les accueillir. Une fois réintégrées, les lettres identifiées comme réserve seraient signalées comme telles.

Conclusion :

Seraient à mettre dans la grande réserve :

- les archives entreposées dans le coffre, qui y resteront
- les registres des XVII^e et XVIII^e siècles, et quelques-uns du XIX^e siècle (environ 500 volumes)

Seraient considérés comme réserve en place :

- l'ensemble des registres non placés en réserve, quand ils seront microfilmés (y compris les 28 registres du répertoire des théâtres parisiens)
- l'ensemble des archives des XVII^e et XVIII^e siècles.
- dans les dossiers des personnalités, les lettres et les manuscrits autographes, les objets éventuellement (mèches de cheveux...).
- certaines lettres autographes qui ne trouveraient pas de place dans des dossiers de personnalités déjà constitués.

III MANUSCRITS

La bibliothèque compte un grand nombre de manuscrits de natures diverses : les fonds les plus importants s'articulent autour des pièces et des spectacles auxquels elles ont donné lieu à la Comédie-Française et témoignent de tout un travail de création, depuis la genèse du texte jusqu'aux détails de son interprétation : les manuscrits des pièces, dont un certain nombre de manuscrits de souffleurs, des copies de rôles et relevés de mises en scène. Un autre ensemble, assez étonnant, rassemble les manuscrits de pièces qui ont été refusées par le théâtre, lequel a néanmoins gardé un exemplaire du texte. Le troisième fonds, plus difficile à décrire, rassemble une série de mémoires, livres de raison, et manuscrits divers, pas toujours encore bien identifiés (qui demanderaient peut-être à être ventilés dans les autres fonds), dont certains semblent tout à fait intéressants et précieux par la place qu'ils occupent dans l'histoire du théâtre.

1) pièces du répertoire

a) manuscrits des pièces

Les manuscrits les plus exceptionnels ont manifestement été déjà retirés du fonds général et placés à l'abri : il s'agit du manuscrit autographe d'*Hernani*, de celui de *Lorenzaccio*, de celui de *Quitte pour la peur* d'Alfred de Vigny, et des *Fausse confidences* de Marivaux, enfin de 8 volumes de manuscrits autographes de Beaumarchais, ou annotés de sa main. Cet ensemble a été placé dans le coffre-fort¹, et mérite de toute évidence de garder sa place en grande réserve. Mais, dans le fonds général, qui comprend environ 2 500 manuscrits, occupant un peu plus de deux travées (sans compter plusieurs boîtes de manuscrits de souffleurs qui n'ont pas encore été traités), classés par ordre chronologique, d'autres textes, d'une moindre importance peut-être, sont dispersés, et semblent mériter une protection particulière.

¹ Voir en Annexe, l'inventaire du coffre-fort.

En voici la liste :

- Beaumarchais (Pierre Augustin Caron de), *Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile*, 1774, avec des notes de la main de Beaumarchais certifiant la conformité de la copie, et signature autographe (Ms. 287).

Les Deux amis ou le Négociant de Lyon, 1770, avec des corrections de la main de l'auteur, et une pièce jointe : billet de Beaumarchais abandonnant ses droits à Delaporte (Ms. 268).

Eugénie, 1767, avec corrections et annotations de la main de l'auteur (Ms. 252).

- Chénier (Marie-Joseph), *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*, 1799. Manuscrit recopié par Paul Christian, avec une note, les opinions de la critiques, et deux aquarelles (Ms. 408).

- Cocteau (Jean), *La Maison hantée*, 1937, avec des corrections autographes de l'auteur (Ms. 1864).

- Ducis (Jean-François), *Hamlet*, 1769. Autographe, pièces jointes : changement pour la fin d'Hamlet et manuscrit autographe de Talma (acte V scène 2) (Ms. 266).

- Dumas (Alexandre, père), *Mademoiselle de Belle-Isle*, 1839, avec des corrections autographes de l'auteur (Ms. 734)

Le Mari de la veuve, 1832, manuscrit autographe de l'auteur (Ms. 674).

- Guitry (Sacha), *Deux couverts*, 1914, manuscrit avec signature autographe de l'auteur (Ms. 1557 et 1558)

- Hugo (Victor), recueil intitulé « Le Ministère du commerce contre Victor Hugo, 1832 », à propos de *Le Roi s'amuse*, comprenant : pièces accusatrices ; lettres ; coupures de presse, plaidoyer et arrêté déterminant la suspension des représentations de la pièce ; la pièce imprimée ; la copie manuscrite avec annotation autographe de l'auteur (Ms. 676).

- Labiche (Eugène), *Moi*, manuscrit autographe avec corrections et indications scéniques (Ms. 1043).

- Montherlant (Henry de), *Le Cardinal d'Espagne*, 1959 : corrections autographes, becquets autographes, dédicace à sa secrétaire (Ms. 1996).

Port-Royal, avec corrections et becquets autographes, 1954 (Ms. 1974)

La Reine morte, 1954, manuscrit autographe, variantes manuscrites, lettre de donation de l'auteur (Ms. 1895)

- Musset (Alfred de), *Louison*, 1849, avec pièce jointe : manuscrit autographe de plusieurs scènes de l'acte I, présentant des variantes avec l'imprimé (Ms. 860).

- Rotrou (Jean), *Venceslas*, 1774, manuscrit avec des corrections de la main de Lekain (Ms. 20 017)

- Voltaire, *Zulime*, 1761, manuscrit avec des corrections de la main de Lekain (Ms. 161).

Il s'agit donc ici de manuscrits autographes d'auteurs prestigieux (qui ont fait l'objet d'une édition), ou portant des corrections ou annotations d'auteurs, ou de comédiens prestigieux, qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Comédie-Française, et risquent d'être vulnérables par la valeur marchande qu'ils sont susceptibles de prendre. C'est le cas par exemple des manuscrits annotés par Beaumarchais, qui présentent les mêmes caractéristiques que ceux qui sont entreposés dans le coffre, et devraient, semble-t-il, bénéficier des mêmes conditions de sécurité et de conservation. D'autres manuscrits sont rendus précieux surtout par les documents qui leur ont été joints (lettre de l'auteur...). Dans les cas des textes de Voltaire et Rotrou, la richesse vient des corrections non de l'auteur, mais du comédien Lekain, essentiel dans l'histoire de la Comédie-Française. De même l'intérêt du manuscrit de Ducis vient surtout de celui de Talma qui lui est joint. Ils pourraient être retirés des cartons, et placés au sein de la réserve.

En dehors de ces manuscrits indiscutablement précieux, d'autres méritent, non d'être isolés, mais d'être protégés par des conditions de consultation particulière : c'est le cas des manuscrits antérieurs à 1800 (manuscrits 1 à 413), qui devraient être bientôt entièrement microfilmés (à la fin du mois de novembre 1998, les 391 manuscrits les plus anciens sont consultables sur un support de substitution). Voici, pour prendre un exemple, les titres de ces manuscrits anciens, pour les premiers auteurs de la liste alphabétique. Une recherche effectuée dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale a montré que certains de ces textes n'ont, vraisemblablement (à moins d'avoir échappé au dépôt légal, ce qui est peu probable), jamais été publiés.

- Aude (Joseph), *Le Journaliste des ombres*, 1790 (Ms. 374) [pas d'édition]

- Audierne (Jacques), *La Méprise*, 1739 (Ms. 156) [pas d'édition]

- Autreau (Jacques), *Le Chevalier Bayard*, 1731. *La Magie de l'Amour*, 1735 (Ms. 124)

- Baron (Michel Boyron dit), *L'Andrienne*, 1703 (Ms; 157). *L'Homme à bonnes fortunes*, 1753, ms autographe de Lekain (Ms. Ms. 20014)

- Barquebois (Jaques Robbe, dit), *Monsieur La Rapinière*, 1682. (Ms. 11)

- Barthe (Nicolas-Thomas), *L'Antique moderne ou l'Amateur*, 1763 (Ms. 241). *Les Fausses infidélités*, 1768 (Ms. 256). *La Mère jalouse*, 1771, avec des corrections de la main de l'auteur (Ms. 277).

- Beaugeard (Jean-Simon Ferréol), *Les amants espagnols ou les contre-temps*, 1782 (Ms. 321). **[pas d'édition]**

- Belloy (Pierre Laurent Buirette, dit Dormond, dit de), *Le siège de Calais*, 1765. *Zelmire*, 1762 (Ms. 245).

- Boissy (Louis de), *Admète et Alceste*, 1727 (Ms. 98 bis). *Le Babillard*, 1725 (Ms. 95 bis). *Le Badinage ou le Dernier jour de l'absence*, 1733 (Ms. 117). *Les Dehors trompeurs*, 1740 (Ms. 159). *Les deux nièces*, 1787 (Ms. 345). *Le Duc de Surrey*, 1746 (Ms. 176) **[pas d'édition]**. *La Fête d'Auteuil*, 1742 (Ms. 168).

- Boistel d'Welles(sic) (Jean-Baptiste-Robert), *Antoine et Cléopâtre*, 1741 (Ms. 164).

On ne trouve pas là de très grand auteur, mais certains ont compté pour la Comédie-Française. En outre, pour ceux dont le texte n'a pas fait l'objet d'édition, on peut penser que l'exemplaire conservé à la bibliothèque-musée est un document très rare, voire unique, et qu'il peut avoir son intérêt pour l'histoire de la littérature. Sans être considérés comme éléments de grande réserve, ces manuscrits méritent donc, tout en restant à leur place actuelle dans les cartons, une protection accrue. La mention « Rés » devrait alors précéder leur cote, avertissant, quand le lecteur de microfilm sera utilisable, personnel et lecteurs que le texte original n'est pas consultable (sauf en cas d'étude très précise sur une écriture, de comparaison entre plusieurs versions, le conservateur restant juge de la nécessité pour le lecteur de consulter l'original).

Enfin quelques manuscrits, souvent plus tardifs présentent l'intérêt d'être des autographes, et sont parfois l'œuvre d'auteurs, qui, s'ils ne sont plus guère célèbres à notre époque, ont eu leur heure de gloire, et ont donné un certain nombre de pièces à la Comédie-Française. Voici par exemple ceux qui pourraient retenir l'attention :

- Albert-Lambert (Léon), *Vieux camarades*, 1895 (Ms. 1313) **[pas d'édition]**

- Augier (Emile), *Gabrielle*, 1849 (Ms. 869)
- Bataille (Henry), *Le songe d'un soir d'amour*, 1910, autographe, avec dédicace de l'auteur à Jules Claretie. (Ms. 1506) **[pas d'édition]**
- Bornier (Henri de), *La Fille de Roland*, autographe (Ms. 1132)
- Chamfort (Sébastien-Roch-Nicolas, dit de), *Mustapha et Zéangir*, 1777, avec corrections autographes. (Ms. 20 017)
- Clément (Jean-Marie-Bernard), *Commentaire sur les tragédies de Racine*, s. d., autographe (Ms. 25 005) **[pas d'édition]**.
- Dorat (Jean-Claude), *Regulus*, 1773 pièce jointe : variante du 1^e acte par l'auteur, avec des corrections de sa main (Ms. 283) **[pas d'édition]**.
- Ducis (J.-F.), *Macbeth*, 1784, autographe (Ms. 267)
- Dugas-Montbel (N), *Réflexions sur la comédie et les causes de sa décadence*, autographe (Ms. 25 037) **[pas d'édition]**.
- Dugué (Ferdinand), *Le Béarnais*, 1844, corrections autographes (Ms. 783).
- Fournier (Edouard), *La vraie farce de Maître Pierre Pathelin*, 1872, prologue autographe (Ms. 1119)
- Gruyer (Paul), *Hyacinthe ou la fille de l'apothicaire*, 1905, autographe (Ms. 1426) **[pas d'édition]**
- Hervieu (Paul), *La Course du flambeau*, 1916 autographe, avec corrections. *L'énigme*, 1901, autographe (Ms. 1594).
- La Harpe (Jean-François de), *Philoctète*, 1783, autographe (Ms. 327)
- La Ville de Mirmont (Alexandre-Jean-Joseph de), *Charles VI*, 1826 autographe (Ms. 590).
- Manuel (Eugène), *L'Absent*, 1873, autographe (Ms. 1121) **[pas d'édition]**
- Maquet (Auguste), *Valéria*, 1851, autographe avec corrections et indications scéniques (deux exemplaires) (Ms. 889).
- Martel (Tancrède), *Deux amis*, 1899, autographe (Ms. 1376).
- Monvel (Jacques Marie Boutet, dit), *Les Victimes cloîtrées*, 1791, autographe (Ms. 384).
- Prévost (Marcel), *Le Plus faible*, imprimé avec indications scéniques et distribution autographes, 1904 (Ms. 1410).
- Raynouard (François-Just-Marie), *Les Templiers*, 1805, brochure avec corrections autographes (Ms. 450).

- Rivière (commandant), *Monsieur Margerie*, 1913, autographe (Ms. 20 513).
- Romand (Hippolyte), *Le Dernier marquis*, 1842, corrections autographes (Ms. 757).
- Sardou (Victorien), *Daniel Rochat*, 1880, autographe. *Patrie*, 1869, autographe (Ms. 1173)

- Séjour (Victor), *Diégarias*, 1844, corrections, variantes et distribution autographes (Ms. 778 à 780).

- Simons-Candeille (Julie), *Louise ou la réconciliation*, 1808, autographe (Ms. 482)
[pas d'édition].

- Souriguères de Saint-Marc (J.-M.), *Frédégonde*, 1828, copie autographe (Ms. 623)
[pas d'édition]

- Van Der Buch (Emile-Louis), *Une nuit au Louvre*, copie manuscrite avec corrections autographes et distribution, 1846 (Ms. 821).

- Violet d'Epagny (Jean-Baptiste Rose Bonaventure), *Les Adieux au pouvoir ou l'Olive du Directoire*, 1838, corrections autographes (Ms. 726).

Là encore, on pourrait imaginer simplement de protéger ces manuscrits en les faisant entrer dans la réserve en place. Il faudrait les microfilmer, leur donner une cote précisant leur qualité de réserve et avertissant que l'original n'est pas communiqué systématiquement.

Il faut rappeler en effet l'intérêt de ce fonds : ce type de manuscrits ne peut exister que dans la bibliothèque d'un théâtre ; ils portent la marque d'un travail sur le texte, et sont truffés de corrections, ratures, annotations, becquets. Nombreux sont ceux qui portent la signature de l'administrateur, le visa de la censure, la distribution, ce qui leur donne un intérêt historique évident. Il est donc indispensable de protéger ce fonds et d'en assurer la pérennité en poursuivant la politique de microfilmage, qui est déjà bien avancée, jusqu'à couvrir la totalité de ces documents.

Il existe encore un petit fonds de manuscrits reliés, isolés sur les étagères E 33, cotés 20 501 à 20 573, pour ceux qui le sont. Ils sont pour la majorité antérieurs à 1800, et présentent parfois un intérêt littéraire. La plupart ne sont pas des autographes, mais des copies dont le scripteur reste inconnu. L'ensemble de ce fonds devrait, semble-t-il être soumis à des conditions de consultation particulière, mais quelques-uns pourraient faire l'objet d'un traitement spécial, pour la qualité de leur auteur, même s'ils ne sont pas autographes. Certains ne figurent pas dans le catalogue des imprimés de la B. N. F.

- Alexis Piron, *Danchet aux Champs-Élysées*, pièces en vers. Manuscrit autographe (MS 20 508)

- Montfleury (Antoine Jacob, dit), *Le nouveau mari*, divertissement en un acte. (Ms 20 530) [pas d'édition]

- Molière, *Les Fourberies de Joguenet ou les vieillards dupés*, pièce en trois actes et en prose, attribuée à Molière. (Ms 20 546)

- Scarron [d'ap.], *Jodelet ou l'héritier ridicule*, adaptation de G. de Nerval, avec des corrections autographes à l'encre et au crayon (pièce non jouée) (Ms 20 573)

Ces manuscrits pourraient trouver place en réserve. Les autres, dans leur ensemble, mériteraient que leur identification soit achevée, et que l'ensemble soit protégé par une cote mentionnant la réserve.

b) copies de rôles

Les copies de toutes les répliques d'un rôle, qui sont réparties dans des boîtes ou sous forme de recueils reliés (tous n'ont pas été catalogués), ne semblent pas, intrinsèquement, très précieuses, dans la mesure où, par rapport au relevé de mise en scène ou au manuscrit de souffleur, elles n'apportent rien au texte. Cela dit, il s'agit de pièces uniques, et qui souvent révèlent le travail du comédien. On peut considérer alors qu'ils ne méritent le statut de réserve précieuse que lorsque l'on en connaît le scripteur, et que ce dernier bénéficie d'une certaine aura. On pourrait alors retenir deux ensembles particuliers :

- les rôles de Lekain parce qu'ils ont une valeur d'autographe, et qu'ils forment un tout, d'une belle unité, réunissant les rôles tenus par le grand acteur au cours de sa prestigieuse carrière. Ils représentent 5 gros volumes (Ms 20 014 à 20 018).

- le carton contenant les rôles de Mounet-Sully : les textes n'ont pas été copiés par lui, mais, ce qui est peut-être plus intéressant encore, annotés par lui, certains de façon très abondante, ce qui fait qu'il est possible de suivre son travail. Cet ensemble, qui n'a pas reçu de cote, n'a manifestement jamais été catalogué.

Ces deux ensembles devraient être retirés du fonds général, et protégés par une cote précédée de « Rés ».

c) relevés de mises en scène et conduites

Les conduites, les plus anciennes surtout, sont en général relativement décevantes : elles portent assez peu d'indications, et sont souvent en très mauvais état, au point que leur

consultation semble devoir poser des problèmes. Comme elles recèlent cependant des informations susceptibles d'intéresser les professionnels et spécialistes du théâtre, il faudrait veiller à leur microfilmage, pour en permettre une consultation à la fois plus agréable et moins nocive pour le document.

Parmi les relevés de mise en scène en revanche, certains éléments mériteraient sans doute une place en grande réserve. C'est le cas d'abord des deux relevés du régisseur Valnay, pour *Hernani* (relevé conforme à la mise en scène établie en 1879 par l'administrateur E. Perrin, avec Sarah Bernhardt et Mounet-Sully) et *Ruy Blas* (relevé conforme à la mise en scène établie en 1880 par E. Perrin), qui ont été illustrés par son fils : des dessins à l'encre de Chine indiquent les schémas de mise en place et les mouvements des comédiens. Des dessins à l'encre, aquarellés pour *Hernani*, représentent, au début de chaque acte, le décor.

D'autres relevés seraient peut-être à signaler, même s'ils n'ont pas la même qualité esthétique : il s'agit de quelques relevés de mises en scène de créations ou de premières à la Comédie-Française. Par exemple :

- Molière, *Dom Juan*, (P. Régnier, 1847), relevé manuscrit avec plantation
- Claudel, *L'Otage*, (E. Fabre, 1934), relevé avec lettre autographe de Claudel
- Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, (I. Ouedraogo, 1990, création)
- Beckett, *En attendant Godot*, (R. Blin, 1978, création), relevé avec copie des notes prises par Beckett lors des répétitions.
- Sartre, *Huis clos*, (C. Régy, 1990), avec des articles, des schémas, des photos.

Certains, qui ne sont pas l'expression d'une première ou d'une création, sont présentés d'une façon qui ne manque pas d'intérêt, par exemple :

- Corneille, *L'illusion comique*, (L. Juvet, 1937), texte imprimé collé en regard des indications de scène et des photographies.

En définitive, seuls les relevés de Valnay semblent de nature à entrer dans la réserve précieuse. Les autres pourraient être protégés par une cote particulière, avec des conditions de consultation réduites. Il faudrait alors envisager d'opérer un tri systématique, pour identifier tous les relevés de premières, ou du moins de premières à la Comédie-Française, et ceux qui comportent des illustrations, qui contiennent des documents intéressants. Ils pourraient alors, à terme, être microfilmés.

2) Pièces non jouées

Ce fonds est extrêmement volumineux (environ 29 étagères), classés par ordre alphabétique des titres, et d'un intérêt variable : y sont rassemblés tous les textes de pièces qui n'ont pas été acceptées par le théâtre, qu'elles aient été soumises ou non au comité de lecture. Néanmoins, certains sont naturellement intéressants. En outre, on peut y trouver des manuscrits d'auteurs qui se sont rendus célèbres par d'autres textes, et qui sont devenus célèbres par ailleurs. Il y a peu de choses anciennes. On y trouve des manuscrits comme des tapuscrits. Deux types de textes peuvent paraître à signaler pour une protection accrue : des manuscrits autographes (en leur qualité d'autographes) et des textes, manuscrits ou tapuscrits qui n'auraient pas donné lieu à une édition, et auraient donc valeur d'unica. La mention **[pas d'édition]** signale ceux qui n'ont pas été retrouvés dans le catalogue des imprimés de la B. N. Encore faudrait-il vérifier qu'ils n'ont pas échappé au dépôt légal, ou que, simplement, leur titre ne figure pas dans le catalogue parce qu'il s'agit de petits textes insérés dans des recueils.

Voici les auteurs qui ont retenu notre attention :

- Anouilh (Jean), *Cécile ou l'Ecole des pères*, pièce en 1 acte, dact.
La Foire d'empoigne, dact.
- Calaferte (Louis), *Tu as bien fait de venir*, Paul, dact..
- R - Dorvo, *Les Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes*, 1790, ms. **[pas d'édition]**
- R - Dreyden, *Aurengzeb*, 1771, ms. **[pas d'édition]**
- (R) - Florian, *Le Bon père*, 1783, ms.
- (R) - Fo (Dario), *Le 7ème commandement (2e partie)* dact. **[pas d'édition]**
 - Gary (Romain), *La Bonne moitié*, dact.
- (R) - Lambert (A.), *Pour l'amour de la Solamite*, 1911, ms. **[pas d'édition]**
- R - Marceau (Félicien), *Caterina*, dact. **[pas d'édition]**
 - Mauriac (F.), *Passage du Malin*, dact.
- R - Mirbeau (Octave), *Les Amants*, ms. **[pas d'édition]**
 - Montfleury (Antoine Jacob, dit), *La femme juge et partie*, 1669, dact.
 - Pagnol (M.), *Judas, La Tragique histoire de Hamlet*, dact.
 - Pirandello, *L'étau*, dact.
- R - Randon, *Le Testateur prévoyant*, 1781, ms. **[pas d'édition]**
- R - Romain (Jules), *Barbazouc*, dact. **[pas d'édition]**

- R - Rostand (E.), *Pierrot qui pleure et Pierrot qui rit*, ms. [pas d'édition]
- R - Rotrou, *L'illustre amazone*, ms.
- R - Salacrou (A.), *A qui perd gagne* dact. [pas d'édition]

Les copies dactylographiées d'œuvres qui ont été éditées ne présentent pas vraiment d'intérêt. On les gardera comme réserve quand le texte n'a pas été publié. Les manuscrits sont à mettre en réserve également quand la pièce n'a pas été publiée, mais également s'ils se révèlent être des autographes : il faudra pour cela effectuer une recherche préalable.

3) Mémoires divers

Une étagère est réservée à divers mémoires et livres de raisons, manuscrits, d'un intérêt divers. On peut décider que, comme il s'agit de manuscrits, donc d'unica, en bon état et anciens, ce fonds, peu volumineux et peu consulté, peut se trouver en réserve. Ou sélectionner ce qui est plus particulièrement lié à la Comédie-Française. Dans ce cas, quelques-uns sont plus remarquables et pourraient être choisis :

- tous les manuscrits autographes de l'administrateur P. Régnier : ses *Notes et notules* (Ms 25 021), *Mémoires (1807-1879)* (Ms 25 022), *Talma, souvenirs personnels* (25 023), *Souvenirs, étude sur Talma* (25 024), *Extraits de l'année littéraire 1749-1779* (25 025), *Etude sur la Champmeslé, notes sur Monvel, George et Duchesnois* (25 026)

- le journal autographe de Mlle Mars, (janv. 1813-31 oct. 1838) (Ms 25 027 à 25 032)

- de Lekain, une série de manuscrits autographes : les *Discours, mémoires et lettres* (Ms 25 033) et son *Projet d'un nouvel arrêt du Conseil* (Ms 25 034), ses *Cahiers de mise en scène* (Ms 25 035). On pourrait y ajouter le texte écrit par Lekain sur *Alzire* : « Réflexions soumises à Voltaire à propos des coupures d'*Alzire* » (1 p. in-f°).

- les *Etudes sur l'art théâtral* de Caroline Vanhove, veuve de Talma : il s'agit d'épreuves dactylographiées corrigées par l'auteur (Ms 25 009)

- Mayeur, *Mon voyage dans l'intérieur de Lisle [sic] de France*. manuscrit autographe de l'auteur, avec une note et signature d'Edmond de Goncourt.

- Macready, *Hamlet*, manuscrit autographe sur le rôle d'Hamlet.

Les autres manuscrits sont intéressants aussi, mais moins essentiels peut-être pour l'histoire du théâtre. Il subsiste toutefois un problème d'identification : un certain nombre de

ces manuscrits ont reçu une cote, mais ne sont pas catalogués. Par exemple (un exemple parmi beaucoup) le manuscrit 25 004, qui contient des *Extraits de Mme Deshoulières et de 3 pièces de Mlle sa fille*, mériterait une recherche. Le manuscrit 25 012, *Légende dorée sur les demoiselles de l'Opéra*, 1770, ne semble pas d'un intérêt majeur pour la bibliothèque, mais encore faudrait-il savoir qui en est l'auteur. En revanche, le registre d'Eugène Pierson, comédien et régisseur, père de Blanche, qui vient d'être identifié comme un véritable journal, avec des mentions précises sur la vie des théâtres, les événements politiques, ou les débuts de Blanche, semble être un document de réserve : sans être forcément isolé, il pourrait être réuni au dossier Blanche Pierson, et signalé comme un document précieux. Seraient à isoler aussi les mémoires manuscrits d'Emile Fabre.

Une série de textes non identifiés, ou simplement non catalogués, sont dispersés sur les étagères voisines. Là encore, il est difficile de distinguer une réserve. Faut-il retenir par exemple :

- 16 comédies de Goldoni traduites en français par un anonyme, (fin XVIII^e siècle)².
- le recueil de traduction manuscrites d'intermèdes espagnols, dont il faudrait vérifier qu'elles ne sont pas l'œuvre de Beaumarchais, comme le suggère une note manuscrite jointe au texte³.
- les notes de Lemazurier sur l'*Histoire du théâtre et de la troupe de Molière*, restée inédite, contrairement à sa *Galerie historique*⁴.

Il faudrait en outre faire une recherche pour identifier le contenu des 16 classeurs réunissant des manuscrits relatifs à Molière : il s'agit vraisemblablement du travail d'un des premiers moliéristes, sous forme de notes souvent succinctes, dont l'intérêt reste à définir.

Cet ensemble pourrait être considéré comme réserve en place.

Conclusion :

On mettrait donc dans la grande réserve :

- les manuscrits de pièces du répertoire d'auteurs célèbres (18 volumes)
- quelques manuscrits de l'étagère E 33 (5 volumes)

² Cf. Horn-Monval, *Répertoire bibliographique des traductions et adaptations françaises du théâtre étranger*, tome III, 1. Théâtre italien, Paris : C.R.N.S., 1960, p. 56.

³ Ce recueil n'est pas mentionné dans le répertoire de Horn-Monval précédemment cité (Tome IV, 1. Théâtre espagnol).

⁴ Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français depuis 1600 jusqu'à nos jours*. Paris. Chaumerot, 1810.

- les copies de rôle de Lekain et de Mounet-Sully (5 volumes et 1 carton)
- les relevés de Valnay (2 volumes)
- les divers mémoires, de Régnier, Mlle Mars, etc. (18 volumes)

Pour le reste, il faudrait signaler comme réserve en place :

- les manuscrits d'auteurs peu connus mais anciens (au moins ceux qui ne sont pas édités)
- les manuscrits plus récents, mais autographes, d'auteurs qui ont pu compter pour la Comédie-Française
- éventuellement les relevés de mises en scène, de premières ou illustrés
- des pièces non jouées dont l'auteur a un intérêt particulier

IV IMPRIMES ET PERIODIQUES

1 Un noyau déjà identifié

Un travail de sélection en vue de la création d'une réserve a déjà été effectué depuis longtemps. On l'a mentionné, diverses réflexions ont amené à isoler trois ensembles, qui sont en grande partie constitués d'imprimés. Analyser ces ensembles donne un premier aperçu de ce que la bibliothèque pense posséder de plus précieux, et peut servir de point de départ à une réflexion plus globale.

a) le seul imprimé du coffre

Le coffre est l'espace le plus protégé de la bibliothèque, ce qui y est entreposé peut donc être considéré comme ce à quoi la bibliothèque tient le plus. Or le seul imprimé à y être conservé est l'édition originale d'*Andromède*, de Pierre Corneille (Rouen : Laurent Maurry, 1651) sur laquelle Molière a inscrit le nom des acteurs de sa troupe qui devaient jouer la pièce. Elle est illustrée de 7 gravures de F. Chauveau, et porte l'ex-libris de Maxime Denesle. Cet ouvrage réunit donc la rareté d'une édition originale ancienne, qui plus est illustrée par un graveur célèbre, l'importance littéraire du texte, l'intérêt des notes autographes de Molière, qui sont précieuses à la fois par leur rareté, leur charge symbolique et par l'intérêt historique de leur contenu. Voilà peut-être en effet l'ouvrage le plus précieux de la bibliothèque.

b) imprimés et périodiques dans le bureau du conservateur

On peut reconnaître des critères similaires dans la réserve constituée dans le bureau du conservateur : elle a pour noyau environ 450 imprimés qui portent une cote spécifiant leur qualité de réserve (ajout de « Rés » devant la cote), et sont catalogués comme tels à la fois dans les fichiers Imprimés (auteur et anonymes / titres) et dans le fichier topographique de la réserve. On peut distinguer deux origines principales à ce choix. On y trouve tout d'abord des textes d'auteurs essentiels pour la Comédie-Française, par la place qu'ils tiennent dans son répertoire (la grande majorité datent des XVII^e et XVIII^e siècles, mais quelques belles éditions du XX^e siècle y figurent aussi). C'est ainsi que l'on compte, par exemple, 56 éditions de Pierre Corneille, datées de 1637 à 1806 (on a souvent deux ou trois éditions différentes de la

même pièce, ainsi que des recueils). Thomas Corneille est presque aussi bien représenté : 46 volumes de ses œuvres. Mais Molière se taille naturellement la part du lion : 130 volumes de ses œuvres, éditions de 1663 à 1973, sont accumulés dans ce fonds précieux. Enfin, on compte 21 volumes des œuvres de Racine. On trouve aussi quelques traductions anciennes de ces textes. D'autres ouvrages, d'auteurs moins connus, ou anonymes, sont aussi isolés pour leur ancienneté (*Les Tragédies* de Robert Garnier, 1599, impr. de Raphaël du Petit Val), pour la qualité de l'édition, ou parce qu'il s'agit de l'édition originale (Guérin de Bousca, *Théâtre*, 1640-1647).

D'autre part, des ouvrages plus récents (XIX^e - XX^e siècles), et d'auteurs moins essentiels, constituent une réserve moderne, car ils présentent des caractères de bibliophilie, de par la qualité de leur reliure, parfois signée (Mannigel, Franz), leurs illustrations, la qualité de leur papier (Hollande, Japon ...). Mais ils sont précieux surtout par l'unicité que leur confèrent le plus souvent leur histoire et leur appartenance : 60 ouvrages, par exemple, ont appartenu à Jules Claretie, et portent sa marque sur leur reliure, et/ou un ex-libris, un envoi signé, souvent de l'auteur ; de même, beaucoup portent la marque d'Emile Perrin. Plusieurs sont ornés d'un ex-libris de Joannidès ; d'autres proviennent de la bibliothèque de Blanche Pierson, et lui sont dédiés. De tous ces volumes, beaucoup sont aussi rendus précieux par les documents qui leurs ont été joints : lettres manuscrites, dessins, photographies...

Certains volumes allient l'ancienneté à l'histoire exceptionnelle : on trouve par exemple dans ces collections une édition de *La Bague de l'oubli* de Rotrou (Paris : F. Targa, 1635), avec une dédicace à Molière et l'ex-libris de ce dernier. D'autres ouvrages tirent leur intérêt et leur originalité de leur qualité de contrefaçon, ou d'œuvre censurée (Eugène Brieux, *Les Avariés*, Paris : P.-V. Stock, 1902).

Ce travail de mise en réserve n'a pourtant pas été conduit jusqu'à son terme : un certain nombre d'ouvrages (imprimés et quelques périodiques, cf. récolement en annexe), quoique portant une cote « réserve », ne figurent pas dans le catalogue de la réserve. D'autres ne portent pas de cote « réserve » (ils sont catalogués dans le fonds général, et portent une cote en conséquence), alors qu'ils en font manifestement partie (éditions anciennes de Beaumarchais...) : or ils représentent un nombre conséquent (une cinquantaine). Enfin, près d'une centaine de ces ouvrages n'ont jamais été catalogués ; eux aussi semblent mériter leur mise en réserve, beaucoup sont anciens, ou sont des éditions importantes pour la Comédie-Française. Ce travail d'identification et de catalogage reste donc à poursuivre pour que la

réserve soit vraiment organisée et cohérente, et que chacun, dans la bibliothèque, puisse avoir rapidement la connaissance de ce qui s'y trouve.

Enfin, il serait indispensable de redéployer cet ensemble pour qu'il n'y ait plus d'ouvrages en double rangée, et de reclasser le fonds une fois qu'il aura été entièrement catalogué. Tel qu'il est en ce moment, la recherche d'un volume est hasardeuse, et nécessite en outre de déplacer des objets et des tableaux accumulés. Il gagnerait donc à être mieux installé dans une nouvelle pièce où les conditions de conservation auront été repensées, et où le fonds situé à l'entresol pourra le rejoindre. Ne resteraient dans le bureau du conservateur que les ouvrages qui sont nécessaires à son travail, et qui généralement n'ont pas une qualité de réserve.

c) les fonds Pasteur et Delaunay

Dernier ensemble que la bibliothèque considère comme réserve sans lui en donner le nom : les fonds de bibliophilie Pasteur et Delaunay, légués par leurs possesseurs ; l'un comédien, l'autre très proche de la Comédie-Française, ont collectionné les ouvrages dédicacés par les auteurs (A. Dumas fils par exemple), les correspondances, les illustrations du milieu intellectuel parisien de leur temps. Ils ont pris le soin, en outre, de les faire relier superbement. Ce fonds allie donc le caractère purement bibliophilique (papier, impression, reliure de qualité), au caractère unique et important pour le théâtre que donnent les marques de personnages qui ont profondément marqué son histoire.

Les critères retenus jusqu'ici par la bibliothèque dans sa constitution d'une réserve semblent donc tout à fait pertinents : il s'agit d'ouvrages de qualité, soit pour leur édition, soit par le prix qu'a acquis l'exemplaire, de par son histoire, son appartenance, les notes dont il s'est trouvé augmenté, qui touchent particulièrement la Comédie-Française. Ce sont donc à la fois des critères d'ancienneté, de rareté, et de valeur marchande, et des critères en quelques sorte affectif, qui ne seraient pas retenus dans une autre bibliothèque mais sont, pour ce théâtre en particulier, d'une grande importance. Mais il semble que la bibliothèque possède d'autres imprimés et périodiques correspondant à ces critères, et qu'il faudrait également isoler, ou protéger. Il est évident que, étant donnée la richesse des fonds, une sélection sévère sera nécessaire : il n'est pas question de mettre en réserve (qu'il s'agisse de la réserve matérielle ou de la réserve en place) tous les ouvrages portant une dédicace de l'auteur, de

l'éditeur, du traducteur... On retiendra seulement les plus remarquables. De même, les marques d'appartenance ne pourront pas être prises en compte de façon systématique. Enfin, l'ancienneté des ouvrages (on considérera comme anciennes les éditions antérieures à 1800) ne sera pas un critère suffisant pour la mise en grande réserve ; elle pourra en revanche signaler les ouvrages à protéger en priorité.

2) Critères pour une réserve systématique

a) imprimés textes (fonds 1 à 8)

Ces fonds dans l'ensemble, réunissent des ouvrages de valeur et d'autres qui sont de la plus grande banalité (classiques Larousse, études diverses), en un mélange à la fois très séduisant et préjudiciable à la sûreté et à la conservation des volumes les plus précieux quand il ne sont pas identifiés comme tels. Etant donnée l'importance de ces fonds, il n'était naturellement pas question de tout examiner pour faire une liste exhaustive des ouvrages à mettre en réserve. Nous présentons donc simplement le résultat des « carottes » effectuées en indiquant ce qui semble être élément de réserve.

- fonds 1 (pièces inscrites au répertoire de la Comédie-Française)

Le choix de ce classement thématique amène à se côtoyer des éditions extrêmement diverses : pour un même texte, toutes les époques sont rassemblées, toutes les qualités... Prenons un exemple au hasard, les œuvres, classées par ordre alphabétique, de *Ruy Blas* à *Le Secret du ménage* (R 13/6). Certains exemplaires, parmi les 67 volumes que compte l'ensemble, méritent une attention particulière :

- *Ruy Blas*, Paris : Calmann-Lévy, 1879. Envoi autographe de V. Hugo à Mounet-Sully.
- *Ruy Blas*, Paris : H. Deloye, 1872. Envoi autographe de V. Hugo à Lafontaine.
- *Ruy Blas*, Paris : Paris : M. Lévy, 1838. Envoi autographe de V. Hugo à Lafontaine.

Ces trois ouvrages sont rendus précieux par l'envoi de l'auteur, qui suffit à leur donner à la fois un intérêt affectif et une valeur marchande qui exigent de ne pas les laisser entre toutes les mains.

- Richer (H.), *Sabinus et Eponine, tragédie*. Paris : Prault, 1734.
- Boissy (abbé L. de), *Le Sage étourdi*. [s. l.] : [s. n.], [s. d.]
- Boissy (abbé L. de), *Le Sage étourdi*. Toulouse : J.-B. Broulhiet, 1787. Ne figure pas dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, qui ne possède que les éditions parisiennes de ce texte.
- Voltaire, *Samson, tragédie lyrique*. Paris, P. G. Le Mercier et M. Lambert, 1750.
- Dancourt (Florent Carton, dit) *Sancho Pança gouverneur*. Paris : Pierre Ribou, 1713.
- Palissot de Montenoy (Charles), *Le Satirique*. Paris : Moutard, 1782. En trois exemplaires.
- Nadal (abbé Augustin), *Saül, tragédie de l'Ecriture Sainte*. Paris : P. Ribou, 1708.
- Voltaire, *Saül, tragédie tirée de l'Ecriture Sainte*. Genève : [s. n.], 1763.
- Romagnesi et Riccoboni, *Les Sauvages, parodie de la tragédie d'Alzire*. Paris : Prault, 1736.
- *Les Scythes, tragédie par M. de Voltaire*. Paris : Lacombe, 1767.
- *Scipion l'Africain, tragédie par M. de Pradon*. Paris : Thomas Guillain, 1697

Il semble donc souhaitable d'isoler ce qui est ancien, car rare et fragile, et ce qui porte une marque particulière. Toutes les éditions citées ici (hormis l'édition toulousaine du *Sage étourdi*) sont également conservées à la Bibliothèque nationale de France, mais il est intéressant de noter qu'une bonne part d'entre elles ont été placées en réserve (ou du moins, le plus souvent, un des exemplaires que possède la B.N.F. est conservé en réserve). Or il n'est pas question, étant donnée la façon dont est exploité ce fonds, de séparer ces volumes des autres : la réserve serait aussi importante ou presque que le fonds général. Ce qui était nettement plus précieux a déjà été identifié et placé dans le bureau du conservateur (en particulier *La Samaritaine* de E. Rostand avec dédicace de l'auteur, reliure en plein maroquin bleu, signée Blanchetière, ses gardes de moire bleue ornée de filets dorés...). Mais les signaler comme réserve, et soumettre la consultation à certaines exigences, serait utile. Un effort de reconditionnement serait en outre à effectuer pour certaines brochures, qu'il faudrait mettre en boîte ; c'est le cas principalement, pour cet ensemble, des trois exemplaires du *Satirique* de Palissot dont on risque d'arracher des pages en voulant les tirer du rayon où elles sont serrées entre des volumes reliés. Ce fonds est d'ailleurs en cours de reconditionnement en boîtes de conservation et pochettes suivant les formats.

- fonds 2 (œuvres des auteurs au répertoire)

Considérons, dans ce fonds, les auteurs, pris par ordre alphabétique puisqu'ils sont classés ainsi, de l'abbé Boyer à Brécourt (R 26/7).

Voici la liste de ce qui semble à identifier comme réserve en place :

- *Théâtre de l'abbé Boyer*, recueil factice de plusieurs pièces, avec table manuscrite, [XVII^e siècle], t. V et VI

- Boyer (abbé C.), *La Porcie romaine*, tragédie. Paris : A. Courbé, 1646

La Sœur généreuse, tragi-comédie. Paris : A. Courbé, 1647

Porus ou la générosité d'Alexandre, tragédie. Paris : T. Quinet, [1648]

Ulysse... Paris : T. Quinet, 1650

Fédéric, tragi-comédie (page de titre arrachée)

Le Grand Alexandre... Paris : Compagnie des libraires, 1665

Les Amours de Jupiter... Paris : [s. n.], 1667

Policrite, Amsterdam : H. Schelte, 1705

Jephté, tragédie. Paris : veuve Coignard, J.-. Coignard fils, 1682

Clotilde, tragédie. Amsterdam : H. Schelte, 1705 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

Clotilde, tragédie. Paris : Ch. de Sercy, 1659 (2 exemplaires)

La Mort de Démétrius, tragédie, Amsterdam : R. Smith, 1663 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

La Feste de Vénus, Paris : G. Quinet, 1669

- Bret, *œuvres*, Paris, 1789, t. 1 et 2 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

Les deux Julies. Paris : Leclerc, Esprit, 1778

L'Humeur à l'épreuve. Paris : Leclerc, Esprit, 1778 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

œuvres de théâtre. Paris : Prault, 1765.

- Brécourt, *La Feinte mort de Jodelet*. Paris : Ribou, 1760. (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

De ces ouvrages, plusieurs seraient à reconditionner : les brochures en particulier (*Fédéric*, *Les Amours de Jupiter*, *Polycrite*, *Les deux Julies*, *L'Humeur à l'épreuve*). En outre, 9 volumes sont entassés derrière cette première rangée, et se trouvent du coup difficiles

d'accès et dans une position qui ne peut que les fragiliser. La plupart de ces œuvres sont consultables à la B.N.F., un exemplaire de chacune y est en réserve.

- fonds 3 (pièces non inscrites au répertoire et œuvres d'auteurs non joués par des comédiens Français), 4 (littérature non dramatique), 5 (poésie, textes et recueils)

Les conclusions faites pour les deux fonds précédents sont valables pour ceux-là également : il faut identifier les livres anciens ou fragiles, pour attirer sur eux l'attention, afin que les personnes qui découvrent le fonds les manipulent avec précaution, que les lecteurs sachent qu'il s'agit de documents à respecter plus que d'autres, que le personnel communique de préférence des éditions plus récentes ou des exemplaires moins précieux. Il est indispensable de redéployer ces collections sur des meubles plus spacieux, et de protéger petits ouvrages et livres non reliés. A ce titre, le conditionnement d'une partie du fonds 3, dans des boîtes de conservation paraît tout indiqué : les ouvrages sont à l'abri de la lumière et, surtout, de la poussière ; ils ne risquent pas de voir leur coiffe ou leurs pages arrachées chaque fois que quelqu'un fait une recherche à leur proximité. Il faudrait étendre ce traitement aux autres fonds, du moins pour ce qui est le plus fragile.

- fonds 6 (musique)

Le fonds musical, quoique comprenant à la fois des manuscrits et des imprimés, est dans son ensemble catalogué dans le fonds 6. Il réunit quatre ensembles : des recueils de partitions, des partitions, des livrets et des monographies (études générales ou sur des musiciens). En outre, une collection importante de partitions provenant du service de la musique de la Comédie-Française a été envoyée à la bibliothèque-musée en 1996 et n'a pas été encore inventoriée.

1) Les recueils [cote 6 R1....] contiennent des partitions, manuscrites ou gravées (planches gravées ou caractères mobiles) selon les volumes (on trouve parfois les deux dans un même volume), datant généralement du XVIII^e siècle. L'ensemble de ces recueils semble mériter une place en réserve, les manuscrits parce qu'ils sont uniques, les imprimés parce qu'ils sont de toute façon antérieurs à 1800 ; d'autre part, les recueils sont souvent factices, ce qui les rend uniques comme réunion de textes musicaux. Ce petit fonds forme un tout, il serait

dommage d'en isoler des volumes, et il semble préférable de le laisser tel quel, peut-être dans la grande réserve (ce qui serait d'autant moins préjudiciable qu'ils sont rarement consultés).

Ce qui conduirait à placer en réserve :

(E 69/1)

- 6 R2 : Livre d'airs à deux parties [s.l.n.d.]; 1 partition ms. 19 cm oblong. Ex-libris illisible.
- 6 R3 : Airs de la Comédie-Française / Musique de Jean-Claude Gilliers [s.d.n.l.]. Partition gravée. Note ms précisant la rareté du volume.
- 6 R4 : recueil factice de partitions ms. et gravées, divers éditeurs, [1702-1704].
- 6 R5 : Théâtre français t II. Partition ms. divers auteurs, [s. l.] : [s. n.], [s. d.]
- 6 R6 : *Les parodies nouvelles et les vaudevilles inconnus*. Paris : Ballard, 1730-1734. 4 livres reliés ensemble.
- 6 R7 : *Recueil complet de vaudevilles...* Paris : aux adresses ordinaires, 1753 (2 exemplaires)
- 6 R8 : *Suite des nouveautés ou aventures de Cythère*, Paris, 1760.
- 6 R9 : *Les nymphes de peyne*, Paris : divers éditeurs, [s. d.]
- 6 R10 : *Vaudevilles, menuets, contredanses...* Paris : Boivin, [s.d.]
- 6 R11 : Petit livre de menuets pour une flûte traversière seule, 1 partition ms.

(E 69/2)

- 6 R12 : [Recueil d'airs], 2^e vol. Divers auteurs, partition ms, [s.d.].
- 6 R13 : Théâtre français, t. VII. Part. ms, 1776.
- 6 R14 : [Recueil d'ariettes et de vaudevilles], part. gravée et ms.
- 6 R15 : *Plusieurs morceaux pour les tragédies de M. Baudron*. Part. ms., s.l.n.d.
- 6 516 : *id.*, suivi d'un recueil d'entractes, 1781-87 (reliure à restaurer).
- 6 R17 : [parties de timbales], part. ms, s.d.
- 6 R18 : *Délassement sociable...* Paris, [diverses dates, fin XVIII^e siècle]
- 6 R19 : *Recueil d'ariettes...* Paris : divers éd., [fin XVIII^e siècle]
- 6 R20 : *Cantate*, s.l.n.d., part. ms.
- 6 R21 à 23 : [Musiques de scène], A. Roque, [ca 1855].
- 6 R 30 : partition pour violon

Peut-être faudrait-il mettre en réserve aussi la belle édition des œuvres de Lully : Lully (J.-B.), *œuvres complètes* publiées sous la dir. de Henry Prunières. Paris : éd. de la Revue

musicale, 1930-1939, 9 vol. 35 cm. (dans la mesure où l'édition a été limitée à 375 tirages et où elle est de belle qualité)

2) Le deuxième ensemble est constitué par les partitions, liées à des spectacles [cote 6 P1 1..., 6 P1 2..., 6 P1 3...]. Là encore, textes manuscrits et imprimés sont mêlés. Le fonds contient des documents plus précieux que d'autres : en ce qui concerne les partitions manuscrites, certaines sont autographes, signées (partitions signées d'A. Roque, comme la 6 P1/96), ou annotées (mais on ne sait généralement pas si elles l'ont été par l'auteur, par un chef d'orchestre...). Parfois, une note manuscrite la signale comme rare (la partition 6 P1/100 porte par exemple ces mots : « Il se trouve dans cet exemplaire quelques notes manuscrites qui n'existent pas dans d'autres exemplaires qui me sont passés sous les yeux. » qui laissent penser que la partition mériterait une recherche). Certaines sont anciennes (en particulier, *L'Europe galante*, Paris : Ballard, 1697, qui serait à relier en priorité, car elle s'abîme entre les cartons). Si l'on veut suivre les critères de mise en réserve du département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, il faudrait isoler les partitions autographes des plus grands compositeurs, ce qui nous amènerait à extraire du fonds celles qui ont été identifiées comme telles dans le fichier des partitions manuscrites) : celles de Delibes, Milhaud, Offenbach, Saint-Saëns en particulier, revêtues d'une certaine valeur. Pour les partitions plus récentes que possède la bibliothèque, le travail d'identification reste à faire, et elles n'ont pas été cataloguées. Un parcours rapide ne permet pas de déceler de trésor. Signalons tout de même les partitions manuscrites de A. Jolivet pour le *Bourgeois gentilhomme* ou pour *Britannicus*.

Pour les partitions imprimées, il faudrait vérifier que la collection ne recèle pas des unica⁵ qui mériteraient d'être isolés afin d'être mieux protégés. Pour ce dernier aspect, il serait utile de consulter, pour les partitions antérieures à 1800 :

- *Catalogue collectif de la musique imprimée avant 1800 dans les bibliothèques parisiennes*. Paris : Bibliothèque nationale, 1981

⁵ Cf Catherine Massip, « Les fonds musicaux dans les bibliothèques » dans *Conservation et mise en valeur des fonds anciens*, p. 135 à 151 ; elle signale que les techniques d'impression des partitions, par planches gravées ou avec des caractères mobiles, ne permettent que des tirages limités, et que, par conséquent, un imprime musical du XVIII^e siècle a beaucoup souvent le caractère d'unicum qu'un livre imprimé. Quant aux partitions manuscrites, elle insiste en outre sur l'importance des partitions écrites au XVIII^e ou au début du XIX^e siècle même si l'auteur en est inconnu, ces parties séparées peuvent se révéler précieuses pour connaître l'instrumentalisation et l'harmonisation, bien plus que les partitions imprimées.

- *Répertoire international des sources musicales pour les manuscrits et les imprimés antérieurs à 1800.*

Prenons deux exemples :

- Campra (André), *L'Europe galante* : ballet mis en musique par M André Campra. Paris : CH. Ballard, 1697. Partition générale. La consultation du catalogue collectif apprend que *L'Europe galante* est facile à trouver dans les bibliothèques parisiennes : plusieurs exemplaires sont conservés à la B.N.F., un à l'Opéra, un autre à l'Arsenal.

- Cherubini, *Estelle*, romance : « L'autre jour la bergère Annette », musique de Cherubini, paroles par Florian, accompagnement de guitare par M. L... Y... [Pour une voix, accompagnement de guitare]. Paris : Savigny frères, s.d., 2 p. gravées. Il n'y a pas trace d'*Estelle* dans les catalogues.

Il faudrait mener une telle recherche pour l'ensemble des fonds, mais il y aurait d'abord tout un travail d'identification à faire.

Un travail équivalent serait à mener pour les partitions plus récentes, quoiqu'il y ait moins de chances de posséder, parmi elle, un unicum.

3) Le troisième ensemble est composé de livrets (6 L1...) : livrets de ballets et d'opéras du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle pour la plupart, quelques-uns des XVII^e et XX^e siècles. Il ne paraît pas judicieux d'en isoler certains mais les plus anciens (datant d'avant 1800) devraient être considérés comme documents de réserve en place. Il faudrait vérifier qu'il n'y a pas, dans ces livrets, d'unica, qui mériteraient alors une place en « grande réserve ». Pour ce faire, il est nécessaire de les examiner un par un, et de faire une recherche pour mesurer l'importance de leur présence dans d'autres bibliothèques. La consultation des imprimés de la B.N.F. donne une première idée.

Voici quelques titres pris au hasard de ces livrets du XVIII^e siècle. Ceux qui ne figurent pas dans le catalogue de la B.N.F. ont été signalés :

- *Ballet royal de Flore dansé par Sa Majesté le mois de février 1669*, Paris : Ballard, 1669.

- *Camille, reine des Volsques* : tragédie / paroles de Danchet ; musique de Campra. Paris : Delormel, 1761 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)

- *Céphale et Procris* : ballet héroïque / paroles de Marmontel ; musique de Grétry. Paris : Delormel, 1775.

- *Chimène ou Le Cid* : tragédie en trois parties / paroles de M. Guillard ; musique de M. Sacchini. Paris : Delormel, 1784
- *La Donna superba : La Femme orgueilleuse* : intermezzo per musica in due atti : intermède en musique en 2 actes ; musique de Rinaldo. Paris : veuve Delormel et fils, 1752 (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- *Persée* : tragédie / poème de Quinault ; musique de Lully ; ballets de Laval. Paris : Ballard, 1770. (la B.N.F. ne possède pas cette édition)
- *Platée* : Comédie-ballet mise en musique / par M. Rameau. [Paris], 1754.
- *Les Plaisirs troublez : mascarade dansée devant le roi par Monsieur le Duc de Guise*. Paris : Ballard, 1657.
- *Roland*, tragédie-lyrique mis en trois actes avec quelques changements / poèmes de Quinault . musique de Piccini. Paris : Delormel, 1778
- *Thésée* : tragédie en 5 actes / paroles de Quinault ; musique de Mondonville ; ballets de Laval père et fils. Paris : Ballard, 1765.

Les éditions qui ne sont pas conservées à la B.N.F. font preuve d'une certaine rareté, et il paraît utile de les signaler comme réserve. Pour les autres, il est intéressant de noter que la B.N.F. a systématiquement placé un exemplaire de ces livrets dans sa réserve. Il paraît donc indiqué d'en faire de même, ou au moins de protéger ces volumes, qui souffrent particulièrement de leur conditionnement.

Enfin, ce fonds compte un grand nombre de brochures, qui risquent de souffrir du fait qu'elles sont serrées sur les rayonnages, et que l'absence de titre au dos rend indispensable, pour une recherche, d'en manipuler plusieurs avant de trouver ce que l'on cherche. Il faudrait, non les relier, car il vaut mieux les laisser dans leur état d'origine, mais les placer dans des boîtes.

4) Le quatrième ensemble réunit les monographies sur la musique et les musiciens. Comme dans les autres fonds d'imprimés, on a là des ouvrages de toutes les époques, et il serait bon de signaler les plus anciens.

De façon générale, pour ce fonds spécifique, il est souhaitable que la bibliothèque-musée de la Comédie-Française soit associée à un projet national d'identification des sources musicales piloté par le département de la Musique de la Bibliothèque Nationale de France.

- fonds 7 (recueils de pièces)

Là encore, des recueils anciens, et d'un intérêt certain quant à leur contenu seraient à identifier comme réserve. Il faudrait examiner les volumes un à un. Il est certain en tout cas que plusieurs d'entre eux ont une valeur marchande qui n'est pas négligeable, et qui justifie restrictions de communication et surveillance particulière. Pour ne prendre qu'un exemple, la bibliothèque possède plusieurs recueils de théâtre italien par Gherardi (édités à Paris par Briasson, au milieu du XVIII^e siècle). Or un catalogue de vente récent (octobre 1998) propose *Le Nouveau théâtre italien ou recueil général des comédies représentées par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi*. Paris, Briasson, 1753, pour 3 500 F.

- fonds 8 (livres anciens)

Ce fonds contient des textes littéraires divers, ne concernant pas directement le théâtre, dans des éditions pour la plupart antérieures à 1800, parfois datant du tout début du XIX^e siècle. Fonds ancien ne signifie pas forcément obligation de mettre en réserve. Mais ici, il semble indispensable de protéger ce fonds d'une grande qualité, qui souffre des conditions de conservation. Comme il constitue une unité, qu'il est de taille modeste, qu'il n'est quasiment pas consulté, puisqu'il ne correspond pas exactement à la vocation des collections de la bibliothèque-musée, il paraît envisageable de le placer en réserve dans sa totalité. Il faudrait pour ce faire commencer par terminer le catalogage qui a été ébauché afin que la mise en réserve ne signifie pas un enterrement définitif.

b) imprimés études

Globalement, les fonds d'études sont moins riches potentiellement en documents à mettre en réserve : il s'agit de textes de critique, d'études, souvent contemporains, dans des éditions relativement banales.

- fonds I (études sur les auteurs et les personnalités)

Ce fonds ne semble pas receler de documents extrêmement précieux : ce sont pour l'essentiel des ouvrages relativement récents, dans des éditions qui n'ont rien d'exceptionnel. Les ouvrages précieux en ont de toute évidence été déjà retirés. On peut signaler quelques

imprimés plus anciens, qu'il faudrait protéger par des conditions de consultation particulière.

Par exemple :

- Beaumarchais, *Pétition à l'Assemblée Nationale contre l'usurpation des propriétés des Auteurs par des Directeurs de Spectacles lue par l'auteur au Comité d'Institution publique le 23 déc. 1791*. Paris : Du Pont, [1791]
- *Réponse de Pierre-Augustin-Caron de Beaumarchais à tous les libellistes et pamphlétaires passés, présents et à futurs*. Paris : chez les Marchands de Nouveautés, 1787

- fonds II (études sur Molière)

Il semble que la plupart des ouvrages précieux aient été déjà isolés dans le bureau du conservateur, où ils forment un fonds assez conséquent (voir récolement en annexe) : ils sont signalés par des fantômes. Il reste cependant quelques ouvrages, de la fin du XVIII^e siècle principalement, qui peuvent être signalés :

- *L'esprit de Molière*. Londres, Paris : Lacombe, 1777, 2 vol.
- *Opuscules relatifs à Jean-Baptiste Pocquelin Molière*. Paris : Hillemacher, 1862. Contenant divers textes. Ex-libris Hillemacher, gravures, photos ; truffé d'une quittance de Armande Béjart avec signature autographe, sur parchemin.
- Fournier (Ed.), *Notules sur Molière*. Autographes.
- Mercier, *La Maison de Molière*. Paris, Bruxelles : J. L. Deboubers, 1789
- Pellet Desbarreaux, *Molière à Toulouse*. Toulouse : Broulhiet, 1787
- A. F. Rigaud et J. A. Jacquelin, *Molière avec ses amis*. Paris : Fages, 1801
- Molière, *Le portrait ou le cocu imaginaire*. Paris : Fages, 1802
- P. Lamontagne, *Popelard ou le Tartuffe*, Paris : Imprimerie du Cercle social, 1796
- *Zélinde...*, Amsterdam : R. Smith, 167?
- [H. Philip], *Nouveau dialogue des morts*, [s.l.] : [s. n.], [1779]
- *Discours prononcé par Molière...*, Amsterdam, Paris : [San.], 1779
- [Daillart de La Touche], *Eloge de. Pocquelin Molière*, Paris : Vve Régnard, 1769

Tous ces volumes pourraient former la « réserve en place » de ce fonds. Simplement deux d'entre eux pourraient peut-être rejoindre le fonds Molière du bureau du conservateur : les notules d'Ed. Fournier, en tant que travail sur Molière, autographe qui plus est, et les opuscules relatifs à Molière.

Quelques folios à cause de leur taille, devraient faire l'objet d'une communication réservée, à une place particulière. Comme il s'agit en outre d'éditions de valeur, ou de manuscrits, on pourrait même envisager de les placer en grande réserve :

- *Dessins de Louis Leloir pour le théâtre de Molière*. Paris : Imprimerie nationale, 1902
- *Souscription au monument Molière versées à la Caisse du Théâtre-Français*. (Ms.)
- *Les Plaisirs de l'île enchantée*, Paris : Imprimerie nationale, 1673
- *L'entrée triomphante de leurs maiestez Louis XIV...* Paris : P. Le Petit, Th. Joly, L. Bilaine, 1662.

- fonds III (études sur les comédiens)

Là encore, ne semblent à signaler comme réserve que quelques ouvrages anciens ; les autres ne semblent pas d'une grande préciosité ou rareté. Quelques-uns contiennent des documents joints, comme articles, ou lettres, des programmes, ou dédicaces, mais qui ne semblent pas suffisamment précieux ou rares pour justifier à eux seuls une mise en réserve (par exemple les signatures de Jules Claretie).

- Drouart (B.), *Sentence prononcée contre le sieur Angoulevant, le mardy 6e jour du mois de Mars 1607...* Paris : J. Fuzy, 1607.
- Belle-Roze (Pierre Le Messier dit), *Lettre de Belle-Roze à l'Abbé de La Rivière*. Paris : C. Boudeville, 1649
- Boursault, *A ses concitoyens, ...* Paris : Impr. nationale..., 1793.
- Brécourt (Guillaume Marcoureau, sieur de), *Louange au Roy sur l'édit des duels*, Paris : Pierre Le Monnier, 1671.
- Bruscambille (Des Lauriers, dit), *Les Fantaisies de Bruscambille*, Lyon : C. Chastellard, 1622 et autres œuvres de lui.
- Mémoires d'H. Clairon de 1798-1799.
- une plaquette, tirée à 100 exemplaires : Laut (Ernest), *La tragédienne Hyppolite Clairon*, 1897.

- fonds IV (Théâtre, histoire et généralités), en particulier 4 A-
CF (histoire de la Comédie-Française)

Quelques ouvrages parmi ceux cotés en DL (décrets et lois) sont remarquables : ordonnances, arrêts du conseil du roi, lettres patentes, règlements, actes, extraits de registres de délibérations, mémoires, décrets impériaux, exposés, plaidoyers, pétitions, justifications, observations, adresses à l'Assemblée nationale pendant la Révolution, arrêtés ministériels des XVII^e, XVIII^e, et XIX^e siècles. Ils sont en boîtes par ordre chronologique. Très importants pour l'histoire de la Comédie-Française, ils demandent, semble-t-il, à rester très accessibles, à la fois pour le personnel et pour les lecteurs. Comme ils sont bien conditionnés, dans des boîtes qui les protègent des agressions extérieures et des manipulations, il ne semble pas nécessaire de les isoler.

- fonds V à IX (histoire de la littérature, mémoires, correspondances et souvenirs, histoire, histoire de l'art)

Un examen rapide des ces fonds tend à montrer qu'il n'y a pas là de trésor. Les fonds d'histoire comme d'histoire de la littérature ne contiennent que des ouvrages dont les plus anciens remontent au XIX^e siècle, dans des éditions généralement communes. En histoire de l'art, on trouve de belles éditions, de prix, mais qui ne sont pas rares, ni très précisément précieuses pour la Comédie-Française. Il ne semblent donc pas utile de les mettre en réserve, ni même de les protéger spécialement. Ce fonds non catalogué renferme en revanche un certain nombre d'ouvrages susceptibles d'être placés en usuels.

Dans le fonds sur les costumes, on trouve un petit volume curieux :

M. Beaumont, *L'encyclopédie perruquière. Ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes, enrichi de figures en taille douce*. Amsterdam, 1757.

Le fonds des mémoires et correspondances méritent davantage d'attention : on y compte un nombre conséquent d'ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles, qui mériteraient d'être signalés comme réserve. Seul ce critère mérite d'être retenu ici : il ne semble pas qu'il y ait des éditions particulièrement rares, ou des exemplaires exceptionnels. En revanche, une des éditions des Mémoires d'A. Dumas (*Mes mémoires*, Paris : C. Lévy, 1881) pourrait rejoindre le fonds Pasteur dont elle fait partie (elle en porte l'ex-libris) : ces volumes n'ont pas le même caractère de bibliophilie que les autres, mais il vaut mieux ne pas disperser un fonds qui n'a véritablement de sens qu'en restant groupé.

- fonds X (littérature antique et étrangère)

Globalement, ce fonds est d'un grand intérêt. Prenons à titre d'exemple le fonds italien parce qu'il est de toute évidence le plus riche.

Il regroupe des études générales sur le théâtre, ou dictionnaires, des œuvres en italien, des traductions italiennes d'œuvres d'autres langues, et des traductions françaises d'œuvres italiennes. Là encore, le nombre d'ouvrages à mettre en réserve pour leur ancienneté est important, et c'est ceux-là qu'il paraît prioritaire d'isoler, ou de rendre moins accessibles : beaucoup ne sont pas conservés à la Bibliothèque nationale de France.

Il y aurait des reliures à faire pour protéger certains ouvrages, qu'ils soient ou non destinés à la réserve en particulier de petits livres brochés du XIX^e siècle : celui de la *Collezione portatile di classici italiani*, les deux volumes de la *Biblioteca poetica italiana*, et les deux vol. des *Opere scelte de Pietro Metastasio*. D'autre part, la reliure du *Compendio della pœsia tragicomica* (Venise, 1601) serait à restaurer, ainsi que celle des *Quattro comedie del divino Pietro Aretino* (1588) qui s'abîme. De même l'*Histoire de la littérature contemporaine en Italie*. Paris : Charpentier et Cie, 1875, et le *Catalogo di commedie italiane*. Venezia : M. Fenzo, 1776, sont à restaurer.

à signaler comme réserve :

- Bartoli (F.), *Notizie istoriche de comici italiani*. Padova : A. S. Lorenzo, [782], 2 t. (conservé à la B.N.F.)
- *La comediante in fortuna*. Parme : F. Carmignani, 1768, 2 vol.
- *Pianta, e spaccato del nuovo teatro de Bologna*. 1763 (le texte est consultable à la B. N. F, mais pas dans cette édition)
- *Catalogo di commedie italiane*. Venezia : M. Fenzo, 1776. (conservé à la B.N.F.)
- *De gli anfiteatri e singolarmente del veronese...*, Verona : A. Tumermani, 1728. (conservé à la B.N. F.)
- *Drammaturgia di Lione Allacci*. Venezia : G. Pasquali, 1755. Exemplaire unique car complété par une table manuscrite des compositeurs. (l'édition est conservée à la B.N.F. mais sans le complément manuscrit)
- Riccoboni (L.), *Histoire du théâtre italien depuis la décadence de la comédie latine*.
- Riccoboni (L.), *L'arte del teatro*. Venezia : B. Occhi, 1762.
- *Storia del teatri*. Napoli : V. Orsino, 1787. 6 vol.

- recueil de vignettes goldoniennes
- *Comedie varie*. Venetia : V. Maggio et A. Salicato, 1569. 3 vol.
- *Il teatro moderno applaudito...* Venezia, 1799. t. 36
- Alfieri, pièces brochées, cahiers non découpés. P. Bernardi, 1818.
- Dante, *La divine comédie*. Paris : Didot, 1796, t. 1
- *Rime d'Isabella Andreini*. Milano : G. Bordone e P. Locarni, 1605. (conservé à la B.N.F., en réserve)
- *Quattro comedie del divino Pietro Aretino*. 1588
- *Comedie di Nicolo' amenta*. Napoli : nella samperia Muziana, 1753.
- Bonarelli, *La Philis de Scire*. Paris : Loyson, 1669. (conservé à la B.N.F.)
- Boccace, *Decameron*. Paris : Poncelin, 1801. 11 tomes, 5 vol.
- Collalto (A. Matiuzzi dit), *Les trois jumeaux vénitiens*, Paris : veuve Duchesne, 1777. (conservé à la B.N.F.)
- *Prose e poesie d'Antonio Corte*. Venezia : G. Pasquali, 1739. 2 vol.
- *La pompe funebri*, Ferrara : 1590.
- *Tutti l'opere di M. Giulio Camillo Delminio*. Vinegio : G. Giolito de Ferrari, 1568.
- *Della tragedia di M. Cesare della porta cremonese*. Cremona : Ch. Draconi, 1577.
- *Collezione di tutte le opere tetrali del signor Camillo Federici*, 1827, broché, pas coupé, gravures. Firenze : G. Duce. 6 vol.
- *Il constantino tragedia*, 1663
- *Le tragedie di M. Giovanbattista Giral di Cinthio*. Venetia : G. C. Cagnacini, 1583. notes manuscrites.
- *Delle opere del signore Carlo Goldoni*. Lucca : F. Bonsignori, 1788. 30 t, 15 vol.
- Goldoni, *Comedie e tragedie*. Venezia : A. Zatta, 1792, t 5, 23, 25.
- Recueil de 129 vignettes goldoniennes (proviennent de l'éd. préc. citée, devenue rarissime)
- Battista Guarini, *Il pastor fido*, Venetia : G.B. Bonfadino, 1590.
Paris : J.-L. Nyon, 1759, (trad.). (conservé à la B.N.F.)
Paris : Barbin, 1664 (trad.).
- *Compendio della pœsia tragicomica tratto dai duo verati...* Venetia : C. B. Ciotti, 1601.
- Maffei (S.), *La Merope, tragedie*, Livorno : A. Santini, 1763
- *Teatro del...Maffei*. Verona : G. A. Tumermani, 1730.
- Metastasio (P.), *Achille dans l'isle de Scyros*, Paris : Chaubert, 1737. (conservé à la B.N.F.)
- Moneti (F.), *La Cortona convertita*. Londra, 1797. (conservé à la B.N.F.)

- *L'andromaca* : trad. de Racine. Modona : A. Caponi Stampart, 1708.
- *Delle pœsie liriche del conte Fulvio Testi*. s. d.
- *La Galatea del conte Pomponio Torelli*. Parme : E. Viotti, 1605 (avec notes manuscrites).
- Trenta (F.), *L'auge*. Parme : dalla stamperia reale, [s. l.] : [s. n.], [s. d.] (conservé à la B.N.F.)
- Zeno (A.), *poesie drammatiche*. Orléans : L.P. Couret de Villeneuve, 1785. 11 vol.
- D. Arnaud, *La bella schiava*. Venezia : A. Graziosi, 1770.
- *Della poesia rappresentativa... di Angelo Ingegneri*. Firenze : N. Veteri, 1734.
- *Ragionamenti sopra alcune di osservatione della lingua volgare di M. Lazaro Fenucci da Sassuolo*. Bologne : A. Giacarello, 1551. (conservé à la B.N.F.)
- Cardinale Burghese, *Brevi dicorsi*. Napoli : D. Roncagliolo, 1616.
- *Descrizione dell'apparato*. Firenze : A. Padouani, 1589.
- *Cinque comedie de Ottavio d'Isa di Capua*, Napoli : P. A. Sofia, 1828-29.
- *La gloria della poesia e della musica*. Venezia : [s. n.], [s. d.]

En outre, tout ce qui a été déjà isolé dans des boîtes ou des enveloppes est à mettre en réserve : cette mise en boîte a été faite à l'occasion d'un inventaire sommaire manuscrit et a permis de protéger les brochures fragiles tout en gagnant de la place sur les étagères.

c) les périodiques

On pourrait imaginer de signaler comme réserve précieuse les périodiques (ou imprimés qui, à la bibliothèque, ont un statut de périodiques, comme un certain nombre d'almanachs) antérieurs à 1700, et, pour la suite, ceux qui sont relativement rares (d'après une recherche sur Myriade), et que la B.N. F. ne possède pas ou dont elle ne possède pas tous les numéros. Ce qui permet de faire le choix suivant :

- *La Muze historique ou recueil des lettres en vers contentant les nouvelles du temps...*(1650-1665) (B.N.F. 1655-1662 en réserve)
- *La Gazette burlesque de Scarron* (1655)
- *Le Mercure galant* (1689-1714) (B.N.F. 1672-1714)
- *Le Nouvelliste du Parnasse ou réflexions sur les ouvrages nouveaux* (1734), (B.N.F. 1730-1732)
- *Nouveaux amusements du cœur et de l'esprit* (1741-1749) (B.N.F. 1737-1745)

- *Calendrier historique des théâtres de l'Opéra et des comédies française et italienne et des foires (1751)* (B.N.F. 1753)
- *Les Spectacles de Paris (1752-1815)*, (B. N. 1754-1794)
- *Etat actuel de la musique du roi et des trois spectacles de Paris* (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve à la Bibliothèque Doucet)
- *Le Spectateur françois pour servir de suite à celui de Marivaux (1762-1792)*
- *L'Almanach des muses (1765-1829)* (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve dans plusieurs bibliothèques parisiennes)
- *L'Espion anglois ou correspondance secrète...(1779-1785)* (B.N.F. 1777-1784)
- *Les Etrennes dramatiques ou catalogue raisonné...(1783)*
- *Les Etrennes de Thalie aux amateurs de spectacles (1786)*
- *L'Ancien moniteur depuis la réunion des Etats Généraux...(1789-1798)*
- *Répertoire des théâtres de Paris (1790)*
- *Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon (1791)* (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve dans plusieurs autres bibliothèques parisiennes)
- *Almanach général des spectacles de Paris et de la province (1791-1792)*
- *Petit almanach général des grands spectacles de Paris (1792)*
- *Journal des spectacles (1793)* (la B.N.F. ne le possède pas, mais on le trouve dans plusieurs autres bibliothèques)
- *La Lanterne magique ou chronique scandaleuse...(1793)*
- *Journal littéraire (Dijon) (1796-1797)*
- *Le Déjeuner (1797)*

Quant aux périodiques qui ont été isolés dans le bureau du conservateur et qui ne sont pas catalogués, ils ne semblent pas forcément plus rares ou plus précieux que ceux qui viennent d'être cités. Ils pourraient, semble-t-il, rejoindre le fonds général, et ceux qui paraissent plus rares pourraient être signalés comme réserve, c'est à dire :

- *Almanach des théâtres pour 1744*, Paris : Ballard, 1744
- *Agenda historique et chronologique des théâtres de Paris*, Paris : Flahault, 1736 et 1737
- *Calendrier pour l'année 1772*, Paris : Jorre, 1772
- *Agenda ou almanach du Théâtre-Français*, [s. l.] : [s. n.], [s. d.]
- *Recueil d'almanachs pour 1673*, Paris : Foucault, 1673

Conclusion :

Seraient isolés dans la grande réserve :

- l'édition d'*Andromède* conservée dans le coffre
- l'ensemble de ce qui est conservé dans le bureau du conservateur, hormis peut-être quelques périodiques qui pourraient être rapprochés des autres, et former une réserve en place.
- les fonds Pasteur et Delaunay
- le fonds ancien
- éventuellement, les recueils de partitions, les partitions imprimées qui se révéleraient des unica, les partitions autographes de grands compositeurs
- les périodiques très rares, particulièrement ceux de la période révolutionnaire

Pourraient être considérés comme réserve en place :

Toutes les éditions antérieures à 1800 ou rares (celles qui ne sont pas conservées à la Bibliothèque nationale de France, ou que l'on ne trouve dans aucune autre bibliothèque parisienne. Les ouvrages dotés de belles reliures, portant des envois ou des marques d'appartenance très prestigieux ou émouvants pour la Comédie-Française.

Il est particulièrement important pour le fonds des imprimés que la notion de réserve reste ouverte : il est très probable que les travaux de catalogage, récolement, classement qui seront effectués dans les mois à venir permettront d'identifier des ouvrages de prix, de remarquer la rareté de certaines éditions. Il faut donc prévoir un élargissement des collections mises en réserve, qu'il s'agisse de la réserve en place ou de la grande réserve.

V DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES ET COLLECTIONS DU MUSEE

La bibliothèque possède des documents iconographiques (dessins, estampes), des photographies, des documents produits par le théâtre (affiches et programmes), des œuvres d'art, conservées dans le théâtre comme dans la bibliothèque (mobilier, tableaux et sculptures), et des objets divers, souvent vénérés comme des reliques. Dans cet ensemble hétérogène, il est possible de déceler des éléments de réserve, à divers titres.

1) dessins et estampes

Il semble que les documents les plus précieux aient été déjà identifiés : beaucoup ont en effet été isolés dans le bureau du conservateur, mais ils sont mêlés à des documents de moindre valeur, ou en mauvais état, et un tri paraît s'imposer : il faudrait mettre en réserve les dessins et estampes de la plus belle qualité, et qui sont dans une condition satisfaisante. Les autres sont conservés dans les dossiers iconographiques constitués sur les personnalités, les auteurs, les pièces, et dans des portefeuilles thématiques (costumes, caricatures...). Cet ensemble mériterait d'être examiné à nouveau, et catalogué (les fichiers restent assez sommaires et ne sont pas à jour).. Voici le signalement sommaire des œuvres qu'il semble important de distinguer (les numéros renvoient aux numéros d'inventaire quand ils existent) :

- Albert-Lambert fils, *Paul Mounet dans le rôle de Charlemagne*, dessin
- Alix, d'après Garneray, *Molière*, estampe imprimée en couleur au repérage (I 373)
- Augustin (J.-B.), *Talma*, mine de plomb (I 397)
- Beauvallet (P.-F.), *Galilée*, aquarelle (I 438)
- Besnard (P.-A.), *La Bataille d'Hernani*, aquarelle, rehauts de gouache, esquisse 1909 (I 196)
- Bosse (A.), *Les Farceurs de l'Hôtel de Bourgogne* gravure (I 407)
- Bouchardy (E.), portrait collectif : groupe de sociétaires, dessin au crayon noir

- Cars (Laurent), retouché au crayon par Charles Nicolas Cochin le Jeune, *M^{lle} Clairon en buste de face*, gravure (I 455)
- Campion, *Préville dans le rôle de Mascarille*, estampe imprimée en couleur au repérage
- Coutelier, *M^{lle} Contat dans le rôle de Suzanne (Mariage de Figaro)*, gravure en couleurs (I 463)
- Coutelier, *M^{lle} Olivier dans le rôle de Chérubin (Mariage de Figaro)*, gravure en couleurs (I 464)
- David d'Angers, *Talma dans le rôle de Manlius* (I 164)
- David, esquisse pour le *Sacre de Napoléon*, plume et aquarelle, dessin donné par le peintre à Talma (I 126)
- Devéria : *Personnage en costume de cour de Louis XIII*, avec dédicace à Beauvallet, dessin au crayon.

les Fourberies de Scapin, aquarelle (I 450)

- Lévy-Dhurmer, *Jules Claretie*, pastel
- école française du XVII^e siècle, d'après Gillot, *Scènes de la vie de Molière et de sa troupe* : 4 sanguines
- Ecole française du XVIII^e siècle, *M^{lle} Olivier dans le rôle de Chérubin*, pastel (I 379)
- Ecole française du XVIII^e siècle, *Sophie Arnould*, gouache sur vélin (I 304)
- Fesch et Whirsker⁶, 8 gouaches encadrées (*Phèdre*, *Le Joueur*, *Les Fourberies de Scapin*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Le Dépit amoureux*, *Le Tuteur*, *Le Siège de Calais*, *Le Port de mer*).
- Géricault, *M^{lle} Mars dans le rôle d'Elmire*, dessin à la mine de plomb (I 445)
- Gillot : *Baron*, sanguine signée, XVII^e s.
- Giraud (Eugène), *Edile Riquier*, crayon et lavis d'aquarelle sur papier bistre (I 391)
- Giraud (V.-J.), *M^{lle} Jouassin dans le rôle de Bélise*, aquarelle (I 198)
- Girodet-Trioson (A.-L.), *M^{lle} Mars*, dessin à la mine de plomb (I 367)
- Guirand de Scevola, *Elisabeth Nizan*, fusain et crayon de couleur (I 378)
- Hébert (A.-A.-E.), *Mounet-Sully dans le rôle d'Œdipe-Roi*, dessin, 1880 (I 60)
- Heim, *M^{lle} Mars*, esquisse au crayon, 1828, dessin préparatoire pour *Une lecture à la Comédie-Française* (I 366).
- Isabey (J.-B.), *Baptiste aîné*, dessin au crayon noir (I 306)
- Jodelet *échappé des flammes*, anonyme du XVII^e siècle (I 352)

⁶ D'autres gouaches de Fesch et Whirsker sont conservées dans le coffre, cf. annexe 1.

- Johannot (Tony) : *Scène pour Henri III et sa cour d'Alexandre Duams*, lavis avec rehauts de gouache.
- Lami (Eugène), *Musset*, dessin aux deux crayons, 1841 (I 377)
- Laurencin (M.), maquette pour le paravent de « A quoi rêvent les jeunes-filles » (détail), *Marie Bell et Madeleine Renaud* (1926) : aquarelles
- Léandre (C.), *Courteline*, dessin
- Lefebvre (C.), *Victorien Sardou*, sanguine (I 392)
- Lefebvre (R.), dit Roland de Venise, *Molière*, portrait aux trois crayons (I 370)
- Lemasle, *La mort de Molière*, aquarelle et gouache (I 467)
- Lemoine, *M^{lle} Joly*, dessin
- Meunier (J.-B.), *Vue intérieure du théâtre des Variétés amusantes*, estampe à l'eau forte (I 413)
- Meunier (J.-B.), *Construction du théâtre français dans la rue de Richelieu*, plume, aquarelle et rehauts de gouache (I 412)
- *M^{lle} Mars* dans une scène des *Trois sultanes* de Favart, gravure en noir et blanc
- Monnier (H.), *Henri Monnier dans le rôle de Prudhomme*, dessin (I 374)
- Mounet-Sully, *Autoportrait à la plume* (I 375)
- Saint-Aubin (A.), *Mme Vestris*, dessin au crayon (I 402)
- Saint-Quentin, *Le Mariage de Figaro*, planches originales, 5 sanguines avec rehauts de gouaches (I 127).
- Thourneysen (J.), d'après Dauphin, *Millot*, gravure (I 444)
- Van Loo (C.), *M^{lle} Clairon*, crayon avec rehauts de gouache sur papier beige (I 320)
- Vigny (A. de), *Autoportrait à sa table de travail*, dessin à la plume (I 403)

On peut y joindre trois plaques de cuivre du XVIII^e siècle (il faudrait au préalable en vérifier l'authenticité) :

- Pater / L. P. Lebas, *Mme Dangeville*
- Watteau / J. Moyseau, *Réunion de comédiens*
- Watteau / C. N. Cochin, *La Comédie Française*

L'ensemble des plans, dessins et esquisses relatifs aux différentes salles de la Comédie-Française jusqu'en 1900 devraient en outre être mis en réserve. Une partie en a déjà été remontée et placée dans des boîtes de conservation à plat. Ils nécessitent d'autant plus une

mise à l'écart et une protection accrue qu'ils sont extrêmement sollicités (pour des expositions en particulier)

2) affiches et programmes

a) affiches

Les affiches ne sont pas à la Comédie-Française des documents essentiels pour la recherche dans la mesure où elles contiennent des informations qu'il est très facile d'obtenir dans d'autres types de sources. Elles sont demandées surtout comme illustration, pour des reproductions ou des prêts aux expositions. Elles ne semblent pas être des documents extrêmement précieux, même si elles ont un intérêt historique indéniable. On pourrait se contenter de protéger les plus anciennes (antérieures à 1800), signalées comme réserve, en limitant leur exposition, ou en prenant des précautions lorsqu'elles doivent être exposées. Il faudrait en outre veiller à ce qu'elles soient bien conservées à plat, ce qui est le cas pour l'instant. Celles qui sont exposées dans l'escalier mériteraient d'être décadrées. Les affiches anciennes de la Comédie-Française sont au nombre de 30 environ ; pour l'ensemble des autres théâtres, il faut en compter un peu plus de cent : au total, il faut donc mettre en réserve entre 100 et 110 affiches à signaler et à soigner comme documents relativement rares et fragiles. Parmi ce qui est encadré, il faudrait signaler également comme réserve des répertoires de semaine, des demandes de places (par exemples celles qui sont exposées dans l'escalier : demandes de places pour le Théâtre-Français, pour les 2 et 4 janvier 1791). On pourrait envisager de leur joindre des billets du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle.

b) programmes

La collection des programmes ne recèle pas de trésor à protéger particulièrement. L'important réside dans l'exhaustivité de la collection : il serait donc utile de la protéger en évitant des extractions « sauvages » sans remise en place ; certains programmes pourraient faire l'objet de restriction de communication, et on pourrait envisager de placer des doubles en réserve. Certains programmes sur soie pourraient également être placés dans la réserve.

3) maquettes

Parmi les 12 000 maquettes de décors et de costumes que possède la bibliothèque-musée, et qui forment un tout exceptionnel, caractéristique exclusive d'un fonds théâtral, qui remonte au XVII^e siècle, et représente toutes les époques, quelques-unes semblent se détacher, et mériter un traitement particulier.

a) maquettes de décors :

Toutes les maquettes sont précieuses pour la bibliothèque, dans la mesure où il paraît difficile de trouver ailleurs une collection équivalente, où elles sont le résultat d'un travail sur la pièce, qui est toujours caractéristique d'une époque et d'un style. Cependant, certaines paraissent sortir du lot, se distinguer par la qualité de leur facture, la renommée du décorateur, ou de l'artiste à qui a été confié le décor, la date de leur réalisation (maquettes pour des premières...) :

- Joachim Pizzoli, maquette de décor de *Psyché*, avec signature de La Grange (1684), (I 431) : il s'agit de la première maquette que possède la Comédie-Française.
- Bérard (Christian), *Cyrano de Bergerac* (E. Rostand, 1938)
- Raoul Dufy pour la création de *L'Œuf de Colomb* (Kerdyk, 1934), et *Les Fiancés du Havre* (Salacrou, 1944).
- Labisse (Félix), *Noë*, esquisse pour le décor, (A. Obey, 1941)
- Savignac (Pierre), *L'Avare* (Molière, 1969)
- Cassandre, *Phèdre* (Racine, 1959)
- toutes les maquettes de l'étagère E 158 : maquettes romantiques, de la fin du XIX^e siècle ou de la première moitié du XX^e siècle, dont la qualité est remarquable. Elles sont déjà bien conditionnées, montées et installées dans des boîtes disposées sur un meuble spécial qui permet de les ranger à plat. L'idéal serait que l'ensemble soit placé tel quel dans la pièce destinée à la réserve :

- (boîte 1) : avant Ciceri : *Palais grec* (forme Tibère + châssis ionique) ; *Iphigénie en Aulide* (4 pl. Blanchard, 1859).

- (boîte 2) : atelier Ciceri 1 : *Le Siège de Paris* (1826) ; *Charles VI* (1826) ; *La Princesse des Ursins* (2 pl., 1825) ; *Marino Faliero* (1829) ; *Le Cid d'Andalousie* (3 pl. : fond d'Estrelle + palais de l'Alcazar, 1825) ; *Marie Stuart (étude pour le gothique)*, (1820) ; *Louis XI* (2 pl., 1832) ; *Les enfants d'Edouard* (2 pl., 1833).

- (boîte 3) : atelier Ciceri 2 : *Le More de Venise* (7 pl., 1829) ; *Horace* ; *Un mariage sous Louis XV* (1841) ; *Popularité* (1838) ; *Marion Delorme*.

- (boîte 4) : atelier Ciceri 3 : *Tibère* (1840) ; *Un coup de lansquenet (salon)* (3 pl., 1847) ; *Clarisse Harlowe (salon)* (1833) ; *Virginie (chambre de la nourrice)* (1845) ; *Les Contes de la Reine de Navarre* ; *Jeanne d'Arc (la prison)* (1846) ; *Marie Stuart* (1840, 2 pl. : ferme gothique ; prison).

- (boîte 5) : atelier Sechan : *La Passion secrète* (1834) ; *Tartuffe* ; *Chambre rustique, châssis* ; *Don Juan d'Autriche* (2 pl., 1835) ; *L'Ambitieux* (1834) ; *Le camp des croisés (chambre de Léa)* ; *Angelo* (2 pl.) ; *La Marquise de Senneterre (salon)* ; *salon tapissé (vert)* ; *salon boisé (bleu)* (2 pl. dont un « chandelier ») ; *Ruy Blas*.

- (boîte 6) : Nolau : *Le joueur de flûte* (1850) ; *Les jeunes gens* (1855) ; *La Czarine* (1855) ; *Les Contes de la Reine de Navarre* (1850) ; *Le Bonhomme jadis* (1852) ; *Diane* (2 pl., 1852) ; *Gabrielle* (1849) ; *Valéria* (1851) ; *Ulysse, salle des festins* (1852) ; *Mathurin Régnier* (1851).

- (boîte 7) : Nolau et Rubé : *Un mariage sous la régence* (1850) ; *Lady Tartuffe* ; *Maître Guérin* (1864) ; *M^{lle} de la Seiglière* (2 pl., 1851) ; *La vieillesse de Richelieu* (1848) ; *Adrienne Lecouvreur* (1849) ; *Le Testament de César* (1849) ; *Les Caprices de Marianne* (1851) ; *Ulysse* (2 pl., 1852), *Valéria* (1851) ; *Héraclite et Démocrite* ; *Le Chandelier* (1850) ; *La jeunesse de Louis XIV* (1853). *Rêves d'amour* (1859).

- (boîte 8) : Rubé et Chaperon : (Rubé) : *Adrienne Lecouvreur* ; *Esther, palais d'Assuérus* ; *Marion Delorme* ; (Chaperon) : *Péril en la demeure* ; *Le Duc Job* ; *Gringoire* ; *Bertrand et Raton* ; *Intérieur Renaissance* ; *Maître Quérin, salon de M^{lle} Aïssé* ; *Dalila* ; *Galilée* ; *Mme Desroches* ; *Le Fils* ; *Le Lion amoureux*.

- (boîte 9) : Philastre et Cambon : *Psyché* (1862) ; *La Revanche d'Iris* ; *Square à hautes grilles* ; *Marion Delorme* ; *Hernani* ; *Henriette Maréchal* (1865) ; *Diane* (1852) ; *Le Roi s'amuse* ; *Moi* ; *Judith* (1843) ; *La Maison de Pénarvan* (1863) ; *Galilée* (1867).

- (boîte 10) : Philastre et Cambon : *Rosemonde* (1854) ; *La Pierre de touche* (1853) ; *Stella (salon)* (1852) ; *Clotilde (salon)* (1841) ; *Lady Tartuffe* (1843) ; *La Fille du régent* (avril 1846) ; *Eve (le jardin)* (1843).

- (boîte 11) : divers : *Bérénice*, Despléchin (1868) ; *Le lion amoureux*, 5^e a., Thierry et Cambon (1866) ; *La Jeunesse*, Thierry ; *Place publique Louis XIII*. A. Rubé (1891).

- (boîte 12) : Duvignaud et Gabin : *La Vraie farce de Maître Pathelin* 6 maquettes (1872) ; Peuguilly : *Guillery* (1856).

- (boîte 13) : Léo Devred : 2 maquettes non identifiées ; + 2 maquettes XIX^e siècle non identifiées.

- (boîte 14) : Léo Devred : *La Mort enchaînée* ; *Chatterton (d'après Duvignaud et Gabin)*; Alfred Devred et fils : *Le Cloître* (3 pl.).

- (boîte 15) : Léo Devred : *L'autre danger* ; *La Symphonie inachevée* ; *Le Dépositaire* (2 pl.).

- (boîte 16) : Léo Devred : *La Jalousie* ; *Carmosine* (3 pl.).

- (boîte 17) : Alfred Devred : *Hernani* ; *Chambre de Molière* ; *Place Louis XIV*. Léo Devred : *La Belle aventure* (2 pl.) ; *Le Cœur Partagé* (2 pl.) (toutes sous verre ou encadrées)

- (boîte 18) : A. Benoît : décor de *Ruy Blas* (1927) ; J. Hugo : 4 décors.

b) maquettes de costumes

Dans le même meuble E 158 ont été placées plusieurs maquettes de costumes. Elles peuvent figurer dans la réserve, dans la mesure où elles sont d'une exécution particulièrement soignée, qu'elles sont relativement anciennes, et bien montées.

- (boîte 18) : J. Hugo : 3 costumes pour *Ruy Blas* (1938). Thomas : 2 costumes pour *Ruy Blas* (1879) ; Alfred Albert : 2 costumes pour *Marion Delorme* ; Charles Bétout : 2 costumes pour *Marion Delorme* (1928).

- (boîte 19) : costumes : *Les Burgraves*: Louis Boulanger : *Quanhumara* (1843). Désiré Chaîneux : *Guanhumara* ; *Job* ; *Hatto* ; *Platon* ; *Darius* ; *Haquin* ; *Perez* ; *une invitée*.

Pourraient figurer en réserve également les maquettes de costumes de Devéria pour *Dom Juan* (Molière, 1847), pour le Temps et la statue du Commandeur (mine de plomb et lavis), celles de Jean Hugo pour *Phèdre* (Racine, 1942) et *Antoine et Cléopâtre* (Shakespeare, 1945), de Cassandre pour *Phèdre* (Racine, 1959), de Carzou pour *Athalie* (Racine, 1955).

En dehors de cet ensemble, il est difficile d'identifier des maquettes vraiment supérieurs aux autres. Il paraît donc hasardeux d'en choisir pour la réserve. Signalons quand même un recueil qui a la particularité de porter les commentaires de V. Hugo qui, pour chaque costume proposé, indique s'il souhaite ou non le voir réalisé, et, quand il donne son approbation, appose sa signature sous le dessin :

Les Burgraves : costumes par Louis Boulanger. Avec une lettre autographe de L. Boulanger à Victor Hugo (étagère E 118).

Il est probable qu'il faudrait isoler d'autres maquettes, de décors comme de costumes : certaines pourraient être mises en réserve en raison de l'importance de la pièce (création), si la valeur esthétique en est suffisante. Elles sont très souvent demandées pour des expositions (par exemple les maquettes de Dufy, à chaque rétrospective sur l'artiste), et demandent donc une attention particulière.

4) photographies

La bibliothèque possède un ensemble de 6 000 photographies, anciennes ou contemporaines, dont certaines probablement précieuses : il faudrait procéder à un important travail d'identification, de catalogage, pour être en mesure de faire une sélection, parmi ce qui se trouve dans les dossiers iconographiques, dans le bureau du conservateur, mais aussi dans divers albums constitués par des particuliers et donnés à la Comédie-Française, regroupant des photos par thèmes, par époques, par comédiens. Signalons en particulier un certain nombre de photographies de Vallou de Villeneuve, Nadar, ou des portraits de comédiens par le studio Harcourt. On pourrait aussi envisager par exemple de mettre en réserve les photos de Rachel qui ont déjà été isolées dans le bureau du conservateur, et dont certaines sont dédiées, des photos de Sarah Bernhardt ou autres comédiens célèbres. Pour le reste, il s'agit moins de les mettre en réserve et d'en réduire la communication que de les reconditionner (boîtes et pochettes de conservation) et de limiter les reproductions des photos au grain délicat.

Enfin, la collection de vérascoptes devrait être identifiée comme réserve, ce procédé marquant les débuts de la photographie étant intéressant d'un point de vue technique, et les documents de ce type relativement rares, ainsi que le daguerréotype de Rachel.

5) tableaux et sculptures

La plupart de ces œuvres sont exposées dans le théâtre, où une réserve devrait être prochainement aménagée : elle servirait à la fois de lieu aux conditions de sécurité accrues, où pourraient être conservés les tableaux, le mobilier, les sculptures non exposés et les pastels de grand format qui doivent être conservés à l'abri de la lumière et ne peuvent trouver de place

dans les locaux actuels de la bibliothèque, et de dépôt où enfermer les œuvres momentanément décrochées, en cours de déplacement, de retour d'exposition, de restauration. En revanche, les œuvres de petit format gagneront à être de préférence réunies dans la bibliothèque, où elles trouveront une plus grande sécurité. Voici celles qu'il paraît utile de conserver dans la réserve de la bibliothèque :

- Abbema (L.), *Madeleine Brohan*, gouache, (I 316)
- Boilly (L. L.) : *Alexandre Duval* (I 232)
 Jean-Nicolas Bouilly (I 271)
 Pigault-Lebrun (I 273)
- Carpeaux (J.-B.), *Edmond Got*, peinture sur bois (I 158)
- école française du XVII^e siècle, *Molière*, cadre en bois doré et sculpté
- Jacques (N.), *M^{lle} Mars* (I 184)
- *Molière* peinture sur cuivre, XVII^e siècle
- Moreau (M.), *Léon Bernard*, fusain et gouache, 1924 (I 308)

Miniatures :

- Binet (L.), *Le foyer de la Montausier*, dessin original, 1800
- Bouton, *Dazincourt* (I 328)
- Martin (C.), *Sarah Bernhardt*, miniature (I 310)
- *M^{lle} Duchesnois*, miniature (I 334)
- *M^{lle} Dumesnil*, portrait miniature (E. Sendant ?)
- Saint (D.), *Portrait de Bathélémy Larochelle*, miniature sur ivoire (I 356)
- *Th. Michelot*, portrait (I 369)

Ces tableaux, comme d'ailleurs certains dessins, sont parfois mis en valeur par de jolis cadres (par exemple, l'estampe de *M^{lle} Clairon et Lekain*, offerte par Louis XV aux Comédiens français, d'après Van Loo est : même si, pour leur sécurité, certains sont décrochés et placés en réserve, il serait préférable de les laisser en l'état, après avoir été éventuellement restaurés et remontés sur du papier neutre et de les conserver avec leur cadre dans une boîte adaptée.

Les sculptures et le mobilier, qui peuvent difficilement faire l'objet d'un dépôt dans la réserve de la bibliothèque, sont pour l'essentiel exposées au théâtre, et sortent du champ de

cette étude. A noter cependant, conservés à la bibliothèque et à protéger, quelques biscuits assez rares (en particulier Racine et Sarah Bernhardt et une terre cuite de Caffieri représentant Corneille).

6) objets

La bibliothèque-musée regorge enfin d'objets divers, conservés avec vénération parce qu'ils ont appartenu aux figures marquantes du théâtre, ou qu'ils sont la trace d'événements essentiels de son histoire. Il est important que certains figurent dans la réserve, et il n'est pas question de les garder tous : une hiérarchie se dessine d'ailleurs assez naturellement entre eux, selon l'intérêt intrinsèque de l'objet, l'intimité de ses liens avec le comédien ou l'auteur, l'importance de la personnalité auquel il se rapporte pour l'établissement.

Ce qui a été enfermé dans le coffre donne le ton : les montres de Molière et la croix de la porte de Corneille sont tout ce qu'on possède de l'un et de l'autre, les bijoux et boîtes ont appartenu aux comédiens les plus prestigieux, portent leur nom, leur chiffre, leur devise, et sont d'une belle facture.

Les autres objets sont conservés, pour l'essentiel, dans les armoires de l'entresol. Quelques-uns sont disposés dans les vitrines, dans le bureau du conservateur. Voilà ceux qui méritent, semble-t-il, d'être distingués, et placés dans la réserve :

- Baron fils, canne lui ayant appartenu (092)
- Bernhardt (Sarah), porte-cartes en daim avec initiales dorées (05)
 - 12 coupes à champagne, cristal monté sur métal doré (010)
 - 18 petites cuillers en vermeil (09)
- Bertheau (Julien), étui à cigarette dédicacée par Paul Claudel (0156)
- Dorval (Marie), poignard en bronze doré (019)
- Dumas (A. père), piécette Caligula, jeton frappé à l'occasion de la première représentation de *Caligula*. (020)
- Dussane (Béatrix), médaille de 1^{er} prix de comédie (023)
- éventail peint à l'époque révolutionnaire (scènes de *Brutus* de Voltaire) (0149)
- Feydeau, boîte à cigare en argent avec son chiffre (0157)
- George (M^{lle}), éventail dans son cadre (028)

- Mars (M^{lle}), éventail (032)
- Provost, carnet pour l'année 1844 (0104)
- Rachel, couronne offerte par la reine Victoria (043)
coffret incrusté à compartiments (048)
diadème orné de pierres précieuses, portée par Rachel dans le rôle de Phèdre (044)
- Racine, portefeuille de cuir noir (073)
- Raucourt (M^{lle}), couronne (074)
- Talma, couronne de cuivre doré dans son écrin, donné par Napoléon (081)
glaive lui ayant appartenu (0132)
canne (084)
cœur (088)
cadre avec son portrait, une mèche de cheveux, une lettre autographe

A examiner aussi, quelques médailles de belle qualité, comme celle de Suzanne Lalique représentant Sarah Bernhardt

Conclusion :

Figureraient dans la grande réserve :

- une cinquantaine de dessins et gravures, les trois plaques de cuivre et les plans de l'Odéon
- environ 16 petits tableaux et 7 miniatures
- une centaine d'affiches
- quelques billets et programmes
- si possible, les maquettes de décors et costumes du XIX^e siècle et une sélection parmi celles du XX^e siècle.
- plusieurs boîtes de photographies anciennes et contemporaines, les daguerréotypes et plaques de verre.

Les tableaux de grande taille, et, éventuellement, certains meubles, pourraient trouver place dans la réserve du théâtre. Quant aux objets, on pourrait envisager de les garder dans la réserve de la bibliothèque, ou dans celle du théâtre, dans un meuble à compartiments.

Conclusion

Il n'est pas possible, pour l'instant, d'établir une liste exhaustive de ce que devrait être la réserve : cet examen s'est révélé trop rapide pour saisir l'ensemble d'une collection extrêmement riche et variée. Certains types de documents n'ont pu être examinés : c'est le cas en particulier des documents audiovisuels ; la bibliothèque possède un bon nombre de disques (enregistrements de pièces pour l'essentiel), dont beaucoup de 78 tours, qui mériteraient d'être étudiés de plus près, car certains sont peut-être devenus rares, et tous demanderaient des conditions de conservation qui ne leur sont pour l'instant pas assurées. De même, la bibliothèque possède quelques films anciens qu'il faudrait vraisemblablement mettre en réserve. Le présent travail, s'il passe en revue les documents les plus importants numériquement et les plus directement en rapport avec la vocation de la bibliothèque, est donc incomplet, faute de temps : il serait utile d'examiner, avec des conservateurs spécialisés, ces petits fonds particuliers. En outre, dans certains domaines, la sélection s'avère prématurée : dans des collections qui ne sont pas entièrement cataloguées, il n'est pas judicieux de faire un tri définitif. Sans doute la réflexion pourra-t-elle être menée dans les mois qui viennent, puisque, en préparation du réaménagement, tous les fonds seront étudiés et identifiés globalement : ce sera l'occasion, pour chacun, de se poser la question de la réserve. Il est donc essentiel que la notion de réserve reste ouverte afin qu'il soit possible de la compléter au fur et à mesure des investigations. Enfin, son contenu précis et la répartition entre grande réserve et réserve en place sera aussi fonction de l'espace disponible, qu'il est difficile de mesurer pour le moment. Il sera donc peut-être nécessaire de définir ultérieurement de nouvelles priorités.

ANNEXE 1

INVENTAIRE DU COFFRE (R 115)

ETAGERE 1

gauche :

- broche de Sarah Bernhardt, or et émeraude, avec inscription : « A Sarah Bernhardt, la gloire de l'art français, décembre 1896 ». (08).
- bonnet de Molière (038).
- croix de bois de la porte de la chambre où est né Corneille, dans un petit médaillon en cuivre, sous verre (013).

droite :

- recueil de 41 gouaches de Fesch-Whirsker, et 18 calques détachés.
- petit recueil de 26 gouaches de Fesch-Whirsker.
- recueil de 24 gouaches Fesch-Whirsker, avec un ex-libris de la bibliothèque de Penard Fernandez.
- dans la boîte Cauchard :
 - Baptiste aîné : montre (02).
 - Augustine Brohan : face à main (cadre en argent ciselé) et dessin de son monocle, peint et dessiné par Honoré, artiste graveur et ciseleur (012).
 - Augustine Brohan : médaillon (011).
 - Sarah Bernhardt : bloc à graver le papier à lettres (06).
 - Louis Delaunay : tabatière bois et or donnée par Irving en souvenir de Shakespeare (016).
 - Edouard De Max : montre en or avec son chiffre (017).
 - Firmin : tabatière donnée par M^{lle} Mars (027).
 - M^{elle} Joly : médaillon fait avec ses cheveux, avec inscription « le Mont-Joly » (030).
 - Molière : deux montres, l'une avec l'inscription « Crépy à J.-B. Molière » (sans numéro), l'autre, cassée, avec l'inscription « J.-

- B. Pocquelin de Molière » (036).
- Rachel : médaillon en or (062).
 - Rachel : anneau de serviette (065).
 - Rachel : boîte en or et turquoise (069).
 - Rachel : mèche de cheveux (070)
 - M^{lle} Raucourt : mèche de cheveux (075).
 - Didier Sevestre : épingle de cravate (080).

ETAGERE 2

gauche :

- Marie Dorval : couronne de lauriers en or, et cinq feuilles détachées (018).
- M^{lle} Clairon : manuscrit autographe de ses mémoires, [107] f., s. d., 225 x 175 mm.
- rôle de Figaro dans la *Folle Journée*, donné par Beaumarchais à Dazincourt, possédé ensuite par Fusil puis Régnier, avec notes manuscrites de Régnier, lettre de Régnier et de Fusil, lettre manuscrite de Mme Fusil à Régnier.
- M^{lle} Duchesnois : album amicorum (avec poèmes, dessins, gravures...) 290 x 200 mm.
- Victor Hugo : manuscrit autographe de, *Hernani*. 57 f. 360 x 240 mm.
- Alfred de Musset : manuscrit autographe de *Lorenzaccio*. 373 p., 410 x 250 mm.

droite :

- Lekain : registre manuscrit, don de Picard à Langle, du 24 oct. 1821, 185 p., 320 x 210 mm.
- dans des portefeuilles :
 - **20 février 1615** : ordonnance de paiement de 12 000 livres aux comédiens qui ont joué au Louvre en janvier et février 1615.
 - **7 janvier 1674** : défense faite par Louis XIV aux autres troupes que celle de Molière de jouer le *Malade imaginaire*, signé Louis et Colbert
Texte manuscrit et texte imprimé.

- **24 août 1682** : brevet de la pension de 12 000 livres accordé par Louis XIV à la troupe de la Comédie-Française signé Louis et Colbert.
Don d'Alexandre Dumas fils.

- **1^{er} mars 1688**, acte royal sur parchemin, avec grand sceau, signé Louis et Colbert.

- liasse des papiers Beffara, contenant :

- note à M. Blenhot signalant son désir de retrouver les registres de la chancellerie sur lesquels il pense qu'on inscrivait les privilèges ou permissions tacites accordées aux imprimeurs-libraires. (s. d.)
- billet à M. Paulin pour qu'il lui rende son volume d'extraits de l'histoire manuscrite de Dreux (s. d.)
- note à propos d'une lettre qu'il envoie à 27 maires et aux membres de l'Académie Française pour ses recherches de manuscrits de Molière.
- liste des œuvres de Beffara
- généalogie de la branche des Pocquelin
- notes sur la famille Béjart
- **23 sept. 1776** : note adressée aux Comédiens Français accompagnant le don de son ouvrage *L'Esprit de Molière*.
- **28 avril 1777** : note aux Comédiens Français annonçant qu'il n'a finalement pas la possibilité de leur offrir un ouvrage chacun, comme il aurait souhaité, mais un pour tous.
- **24 pluviôse an VII** : lettre à Pirault à propos d'une opposition formée à une succession.
- **17 juin 1721** : lettre à M. Bouvet faisant l'état de ses recherches sur Molière dans les registres de l'Etat civil de Paris.
- **4 déc. 1824** : lettre à l'imprimeur Crapelet à propos de l'impression des œuvres de Quinault.
- **21 jan 1828** : lettre à Lenoir pour savoir ce qu'est devenu un poteau en bois portant des sculptures.
- **22 avril 1828** : lettre à M. de La Chapelle à propos de ses recherches sur Molière et de son dictionnaire de l'Académie royale de musique.
- **4 mai 1830** : lettre à propos de la famille Béjart.
- **13 août 1831** : lettre exprimant son désir de donner à la bibliothèque publique de Paris l'ensemble de ses travaux, représentant 240 volumes, en échange d'une nomination pour son neveu.
- **25 mai 1833** : lettre à Jouslin de la Salle pour lui de mander la permission de consulter les registres de la Comédie-Française
- **1^{er} juin 1833** : nouvelle lettre à Jouslin de la Salle lui reprochant sa réponse négative.

- **11 juin 1833** : lettre aux sociétaires de la Comédie-Française leur relatant sa déconvenue auprès de Jouslin de la Salle, et les priant de faire leur possible pour lui permettre d'accéder aux registres.

- **23 déc. 1833** : lettre à M. De Soleinne à propos de la maison de Molière située sous les piliers des Halles.

- **24 mars 1837** : lettre à M. Vedel à propos du monument de Molière.

- **15 jan 1838** : lettre à M. Vedel à propos du monument de Molière.

- notes extraites des registres journaliers de la Comédie-Française de 1675 à 1705.

- papiers divers de la famille Pocquelin :

1) portefeuille contenant :

- acte de constitution de rente par Philippe Pocquelin marchand bourgeois de Paris et son associé Charles Maillet à Cristofle Maillet (**10 avril 1654**). 2 p.

- acte de vente par Anne Catherine Pocquelin, veuve de Pierre Tauzié, de sa maison à Pierre Guigou, conseiller du roi, avec inventaire des biens que contient la maison joint (**25 août 1702**). 6 p.

- reçu signé de la main d'Anne de Faverolles veuve du frère de Molière (**20 déc. 1708**). 1 p.

2) portefeuille contenant :

- Mémoire pour Charles Thomas Pocquelin contre Claude Pocquelin, Anne-Elizabeth Pocquelin et demoiselle Elizabeth Pocquelin, M. Bailly et Jacques Courtois, à propos de l'héritage du sieur Dandreau. 36 p., 190 x 235 mm.

- 4 actes signés de Louis Pocquelin, marchand de drap : 2 reçus du **28 nov. 1635**, un du **18 fév. 1647**, et un reçu de Margueritte Ferrant, de Louis Pocquelin, du **19 mai 1664**.

- acte signé de Robert Pocquelin l'aîné, à propos du testament de François Sénéchal, dont il est l'exécuteur testamentaire, daté du (**20 mai 1654**).

- reçu de Robert Pocquelin le jeune (**9 avril 1639**)

- acte notarié concernant Robert Pocquelin le jeune et Robert Pocquelin l'aîné (**7 juin 1639**).

- ensemble de 14 documents relatifs à la famille Pocquelin (inventaire en anglais joint) : - Pocquelin (Louis) : 3 reçus d'une page signés : reçu manuscrit sur parchemin (**28 juil. 1654**) ; reçu imprimé sur parchemin (**16 sept. 1673**) ; le 5 nov. 1673, reçu imprimé

sur parchemin (**5 nov. 1673**). 1 acte notarié du 8 oct. 1652, 4 p. in-folio.

- Pocquelin (Pierre) : reçu imprimé, 1 p. (**13 août 1703**).

- Pocquelin (Anne) : reçu manuscrit sur parchemin signé (**20 mars 1811**), 1 p.

- Pocquelin (Marie) : contrat d'entrée en religion, 3 p. in-folio, (**3 déc 1702**). Déclaration notariée faite avec d'autres religieuses à propos des revenus de leur monastère (**26 mai 1700**), 3 p.

- Pocquelin (Philippe) : reçu signé, manuscrit sur parchemin, 1 p. in-8°.

- Contrat de mariage de Manchier ? et Marie Magdelaine Pocquelin, fille de Philippe Pocquelin défunt, signé par Marie-Magdelaine Pocquelin, Catherine Pocquelin, P. L. Pocquelin, et autres membres de la famille, 11 p. (**22 août 1693**)

- Pocquelin (Guy) : 2 reçus signé manuscrit sur parch. (**29 sept 1661**), 2 p.

- Pocquelin (Pierre François) : 2 reçus signés, manuscrits, parch., 2 p. (**20 mai 1699 et 27 mai 1704**).

- contrat de mariage de Jean François Paul Béan (conseiller du roi, trésorier général en la généralité de Paris) et Marie Anne Pocquelin, fille de Catherine Rousseau veuve de Philippe Pocquelin, signé de Catherine Rousseau, Marie Anne Pocquelin, P. L. Pocquelin, Anne Catherine Pocquelin et autres (**1er fév. 1699**). 12 p.

- fragment de manuscrit n'ayant pour titre *La Polixène de Molière*, en latin (roman du XVII^e siècle d'un auteur comique nommé Molière, sans rapport avec J.-B. Pocquelin). 1 p.

3) portefeuille contenant :

- acte notarié portant la signature autographe de Molière (don d'Alexandre Dumas fils).

4) portefeuille contenant :

- **15 fév. 1799**, quittance Esprit Magdelaine Pocquelin de Molière épouse de Claude de Rachel sieur de Montalan aux Comédiens Français pour la somme de 2 225 l., 3 p.

- **17 juin 1699**, quittance de Armande Grésinde Claire Elizabeth Béjart aux Comédiens Français, de la somme de 13 018 l., 3 p.

- **17 avril 1747**, partage des biens de la succession de Anne Catherine Pocquelin, veuve de Pierre Tauzier 70 p.
- **12 déc. 1699**, quittance de Pierre François Pocquelin de la somme de 9000 livres à Pierre Gruyn. 2p.
- **7 avril 1692**, bail de Anne Catherine Pocquelin veuve de Pierre Tauzier en faveur de Gabriel de Quenneuille de Corbelin. 2 p.
- **12 déc. 1699**, quittance de Philippe Louis Pocquelin pour Pierre Gruyn, 2 p.
- **27 déc. 1693**, déclaration notariée de Catherine Rousseau veuve de Philippe Pocquelin, 2 p.
- **13 nov. 1666**, obligation de Martin Marcara Anachintz, marchand arménien, à l'égard, entre autres, de Pocquelin, 1 p.
- **29 sept 1692**, décharge de Marie Leroy qui reconnaît que l'enfant dont elle vient d'accoucher n'est pas, comme elle l'avait affirmé, des œuvres de André Cheminet, serviteur de Mme Pocquelin. 2 p.
- **24 juin 1669**, vente par Jean Baptiste Pocquelin et Pierre Pocquelin, 7 p.
- **30 mars 1689**, obligation de François Louis de Bourbon, prince de Conti, à Pierre, Jean Baptiste et Robert Pocquelin de 100 000 l., 2 p.
- **22 août 1693**, constitution de 700 l. de rentes par Catherine Rousseau veuve de Philippe Pocquelin à Anne Catherine Pocquelin, veuve Tauzier.

- **17 avril 1752**, constitution de 4 000 l. de rentes par Jacques de Verdeilhan à Philippe Louis Pocquelin, 2 p.
- devis des travaux de maçonnerie à faire pour les fondations de la salle des ballets et comédies, s. d., faux avec imitation de la signature de Molière. 1 p.
- **13 août 1661**, devis des ouvrages de peinture et de dorure à faire dans la salle des Tuileries. 8 p.
- **26 juill. 1695**, mise en apprentissage par Louis Pocquelin de son fils Louis Pocquelin chez le drapier Louis Paul Boucher. 2 p.
- **27 juin 1696**, transport au profit de Louis Pocquelin par M. (Jullite ?) le seigneur de Marly, 2 p. et déclaration de Louis Pocquelin.
- **2 mars 1697**, reçu de Louis Pocquelin pour Charles Lebecque. 1p., parch.
- **14 mai 1697**, reçu de Pierre Pocquelin, 1 p., parch.
- **11 jan 1698**, reçu de Anne de Faverolles, 1 p., parch.
- **21 jan 1700** reçu de Marthe Pocquelin, imprimé, 1 p., parch.
- **9 mars 1700**, de Pierre François Pocquelin, parch, 1 p.
- **1 juill. 1701**, bail de Marie Richou, veuve de Benoist

Binet, pour Pierre François et Philippe Louis Pocquelin, 3 p.

- **21 déc. 1678**, reçu de Nicolas Pocquelin, parch., 1 p.

- 2 reçus de Robert Pocquelin, parch.. (**24 avril 1688** et **14 juill. 1674**).

- 2 reçus de Robert Pocquelin (**19 mai 1685** et **10 déc. 1697**).

- vente de Henry de Faverolles, Jean Baptiste Pocquelin et Anne de Faverolles sa femme, François Bastoneau et Geneviève de Faverolles sa femme (**12 fév. 1663** et **9 nov. 1667**), 4 p.

- **6 fév. 1666**, contrat de mariage de Pierre Pocquelin et Marie Brochant, 8 p.

- contrat de mariage de Charles Guillet et Madeleine Brochant, fille de Paul Brochant et Anne Pocquelin (**13 jan 1669**), 7 p.

- note sur un autographe de Molière vu sur un tableau de attribué à Sébastien Bourdon.

- 6 quittances de Anne de Faverolles, parch, ms, (**1692-1693**). (1 p. chacune).

- *Une tante de Molière au monastère de l'Annonciade de Langres, sœur Marie-Alexis Pocquelin*, par le chanoine Marcel, 1914, 16 p. in-8°.

- ensemble de 4 actes :

- **1^{er} juin 1662**, Guillaume de Lamoignon, Robert Pocquelin et Jean de Faverolles et les chanoines de l'église du Saint-Sépulcre, déclaration à propos des revenus de l'église et hôpital du Saint-Sépulcre, 3 p.

- **22 mars 1669**, succession de Robert Pocquelin et Simone Gaudin sa femme : transport de leurs droits successifs par Philippe Pocquelin et sa femme, Charles Maillet et Marie Pocquelin sa femme à Pierre, Robert et Jean Baptiste Pocquelin, 4 p.

- Jean Baptiste et Pierre Pocquelin pour eux et leur frère Robert, constitue pour leur procureur général, pour conduire leurs affaires, Léon du Livis (**20 juill. 1669**). 2 p.

- **18 oct. 1675**, Robert, Jean Baptiste et Pierre Pocquelin transporte leur part d'héritage de leurs parents à la compagnie des Indes, 3 p.

- ensemble de 3 actes :

- **18 nov. 1662**, Guy Pocquelin remet son fils Pierre en apprentissage chez René Challopin, F. Coustol et Simon Voschereau, 1 p.

- **10 jan 1663**, Louis Pocquelin et al. donnent bail d'une maison à Jean Nicolas cordonnier. 2 p.

- **9 août 1664**, Robert, Jean Baptiste et Pierre Pocquelin cèdent à Robert fils du premier 692 l., venant de la succession de Claude Marion.

- Mémoire imprimé, pour M^e Pierre Bridou procureur en la cour, contre Pierre François Pocquelin et consorts, héritiers de Anne Catherine Pocquelin, veuve Tazier. 12 p.
- lettre de D. de Boisville à l'administrateur général sur la venue de Molière à Bordeaux en août 1656, lettre du **29 oct. 1895.**, 3 p.
- 4 lettres d'Eudore Soulié (**1864**), 3 lettres d'Ambroise Tardieu (**1901**) et une d'Ernest Leblanc (s.d.), relatives aux Mazuel et aux origines beauvaisiennes de la famille de Molière.
- lettres et pièces relatives au baptême d'un enfant de Molière à Saint-Sulpice (archives de Condé-Chantilly)
- lettres de Mgr le duc d'Aumale relatives : 1) au portrait de Molière par Mignard au musée de Chantilly (**11 oct. 1883**), 2) à l'organisation d'une représentation privée de *l'Amour médecin* et de *Tartuffe* qui eut lieu le 29 nov. 1664 (**1^e sept 1881**) ; 3 autres lettres, l'une de Emile Perrin au duc d'Aumale, 2 du duc d'Aumale, au sujet de recherches sur Molière.
- extrait des registres d'Etat civil de Narbonne (**27 jan 1922**), sur le baptême de Jean, fils de Anne et de père inconnu ayant pour parrain Jean Baptiste Pocquelin
- contrat de mariage entre Edme Guérard, receveur des gabelles et Françoise Cressé fille de Jean Baptiste Cressé écuyer, conseiller et secrétaire du roi, et sa fille Françoise Cressé (**12 jan 1697**), 10 p., parch.
- 6 actes notariés concernant les comédiens et comédiennes : **juil 1677** (2 p.), **24 oct. 1674** (11 p.), **24 oct. 1674** (2 p.), **23 oct. 1674** (4 p.), **23 oct. 1674** (4 p.), **24 oct. 1674** (2 p.), **19 oct. 1674** (4 p.).
- divers papiers relatifs à Molière : lettre de Jules de France, (**3 sept 1891**) à l'archevêque de Paris pour demander de faire dire une messe pour l'âme de Molière, et faire part annonçant la messe le 6 mars 1895 ; demande de la Comédie d'insérer dans le prochain Mercure le répertoire des pièces de Molière (**1er juin 1772**) ; acte du **3 sept. 1622** de Pierre aux Cousteaux garde des sceaux du bailliage de Beau ? et de la prévôté d'Augy concernant Pierre Pocquelin. Lettre d'Albert Desjardins (s.d.) ; dessin d'armes ; lettre de Mathon au maître de l'instruction publique (**30 déc. 1813**) ; note de Damien? (**5 mars 1864**) à M. Danjou, président de la société académique de l'Oise, notes de Danjou sur ses recherches sur Molière ; obligation au sieur Pocquelin tapissier (**1636**) ; lettre du maire d'Orléans au bibliothécaire sur M. Herluison (**27 juill. 1950**) ; note sur les autographes du musée Dobrée de Molière (s.d.) ; lettre de Herluison disant qu'il offre à la Comédie Française le dossier sur les Pocquelin.

ETAGERE 3

gauche :

- M^{lle} Munier-Romilly : dessins de Talma dans un album offert par cadeau de Isa Lubominska (1811). [1], [37], [1] f., 36 dessins, 195 x 165 mm.
- Marivaux : manuscrit autographe des *Fausse confidences*. 114 p. 215 x 265 mm.
- Alfred de Vigny : manuscrit autographe de *Quitte pour la peur*, offert par Louis Ratisbonne, 52 f., 310 x 240 mm.
- Pierre Corneille : édition originale d'*Andromède*, Rouen : Laurrans Maurry, 1651, sur laquelle Molière a inscrit le nom des acteurs de sa troupe qui devaient le jouer. Vente De Soleinne, 19 jan. 1844, collection V. Sanson, 7 gravures de F. Chauveau, [7] f. 123 p. [1] f., avec privilège. in-4°. ex-libris de Maxime Denesle

droite : 8 tomes de manuscrits de Beaumarchais

- tome I, [149] f., 250 x 193 mm. Chansons, poésie et partie théâtrale :
 - *Chansons et poésies autographes*
 - *Pièces relatives à Beaumarchais et poésies qui lui sont adressées.*
 - *Partie théâtrale*
- tome II, [138] f., 380 x 240 mm. Son mémoire justificatif, affaires relatives à son procès et correspondance :
 - *Son mémoire justificatif au Roy*
 - *Affaires relatives à son procès et à ses persécutions pour ses travaux dramatiques.*
 - *Correspondance autographe ou avec signature.*
- tome III, [194] f., 380 x 250 mm. Diplomatie :
 - *Diplomatie. Mémoires et réflexions d'économie politique.* Certains textes sont de la main de Beaumarchais, d'autres sont des manuscrits de copistes corrigés par Beaumarchais.
- tome IV, [154] f., 263 x 190 mm. Pièces de théâtre :
 - *Le Barbier de Séville ou la précaution inutile, comédie.* Manuscrit de copiste avec des corrections et annotations de Beaumarchais.
 - *L'ami de la maison, drame.* Attribué à Beaumarchais.
- tome V, [276] f., 243 x 195 mm. Pièces de théâtre :
 - *Léandre, marchand d'agnus, médecin et bouquetière, parade*
 - *Jean Bête à la foire, parade*
 - *Les députés du village, opéra comique*
 - *Lamette, comédie*

- *La nouvelle direction, comédie*
- *La fête militaire, divertissement suisse*
- *Zorair, tragédie* de Mercurin fils, précédée et suivie de lettres de l'auteur à Beaumarchais.

- tome VI, [115] f., 335 x 215 mm. *Affaires d'Eon.*

- tome VII, [57] f., 380 x 250 mm. *La mère coupable :*
- *La mère coupable, drame.* 1791. Manuscrit de copiste avec des corrections de la main de Beaumarchais

- tome VIII, [151] f., 250 x 183 mm. *Le mariage de Figaro*
- *La Folle journée ou le Mariage de Figaro, comédie.*

ETAGERE 4

gauche :

- 6 médailles du tricentenaire de la Comédie-Française
- registres (les cotes sont indiquées entre parenthèses et en gras) :
 - registre de La Grange (oct. 1658-août 1685), des recettes (**R1**)
 - registre de La Grange, (fév. 1675-mars 1692) livre des comptes de la troupe. (**RR1**)

droite :

- registres (suite) :
- registre des dépenses de La Thorillière (avril 1663-jan 1664) (**R2**)
 - registre des dépenses de La Thorillière (jan 1664-jan 1665) (**R3**)
 - registre des dépenses (avril 1672- fév. 1773) (**R4**)
 - registre des dépenses (juill. 1673-mars 1674) (**R5**)
 - registre des dépenses (avril 1674-avril 1675) (**R6**)
 - registre des dépenses (avril 1675-mars 1776) (**R7**)
 - registre des dépenses (avril 1676-mars 1777) (**R8**)
 - registre des dépenses (mai 1677-avril 1678) (**R9**)
 - registre des dépenses (avril 1678-mars 1679) (**R10**)
 - registre des dépenses (avril 1679-avril 1680) (**R11**)
 - registre journalier (avril 1680-mars 1681) (**R12**)
 - registre journalier (avril 1682-avril 1683) (**R14**)
 - registre des dépenses de l'établissement de La Grange (juin 1687-nov 1691) (**RR2**)
 - fragments de registre de 1672 trouvé dans les papiers de Molière.

ANNEXE 2

RESERVE DU BUREAU DU CONSERVATEUR : OUVRAGES NE FIGURANT PAS DANS LE CATALOGUE

fiche faite : la fiche est à sa place mais reste à photocopier pour le catalogue

fiche Imprimés : l'ouvrage a été catalogué, il correspond à une fiche dans le fichier du fonds général, mais non comme ouvrage de la Réserve : il faut lui donner une nouvelle cote, et insérer une fiche dans le fichier de la Réserve. Parfois, l'ouvrage n'a pas été catalogué, mais la fiche correspond à un autre exemplaire.

sans fiche : ouvrage rondé, mais non catalogué : à cataloguer dans la Réserve

non catalogué : ouvrage jamais catalogué ni coté : à cataloguer, à coter dans la Réserve.

(Les étagères ont été numérotées de haut en bas).

place R	titre	cote	état
118/1	Gillet de la Tessonnière, <i>L'art de régner ou le sage gouverneur</i> . Paris : T. Quinet, 1546		non catalogué.
118/2	<i>Eclaircissement de quelques difficultez touchant l'administration du cardinal de Mazarin</i> . Paris : Imprimerie Royale, 1650		non catalogué
118/2	Titon Du Tillet, <i>Le Parnasse français</i> , Paris : J. -B. Coignard fils, 1732		non catalogué
118/2	<i>Supplément du Parnasse français jusqu'en 1743</i> , [s. l] : [s. n.], [s. d.]		non catalogué
118/2	<i>Les Œuvres chrétiennes de M. de La Serre</i> , Paris : Antoine de la Perrière, 1548		non catalogué
118/2	Montherlant (H. de), <i>Pages d'amour de la rose de sable</i> , avec lithographies de Fontanarosa. Paris : R. Lafont, 1948	[Rés. MON Pag 1948]	sans fiche
118/3	Beaumarchais, <i>La Folle Journée</i> , Paris : Ruault, 1785	[R 1 MAR Bea]	fiche Imprimés
118/3	Beaumarchais, <i>La Folle Journée</i> , Paris : Ruault, 1785, avec une page d'errata	[R 1 MAR Bea]	fiche Imprimés
118/3	Beaumarchais, <i>La Folle Journée</i> , Paris : Terry Jeune, 1828	[R 1 MAR Bea]	fiche Imprimés
118/3	Beaumarchais, <i>La Folle Journée</i> , Paris : Berger-Levrault, 1957	[R 1 MAR Bea]	fiche Imprimés

118/3	<i>Livres artificieux et très prouffitables</i> (textes français et allemand), Anvers : [s. n.], 1541		non catalogué
118/3	<i>Répertoire des pièces du théâtre français à représenter devant Sa Majesté le roi de Saxe</i> . Ms, [s. d.]		non catalogué
118/3	<i>La France littéraire</i> , Paris : veuve Duchesne, 1769, 6 vol.		non catalogué
118/3	Richepin, <i>Par le glaive</i> , [s. l.] : [s. n.], [s. d.]		non catalogué
118/3	Scribe, <i>Adrienne Lecouvreur</i>	[1 ADR Scr]	fiche Imprimés
118/3	<i>Théâtre de Jean Racine</i> , Paris : librairie des bibliophiles, 1873, 4 vol.		non catalogué, autre exemplaire : [2 RAC 0 1873-1874]
118/4	<i>Œuvres de J. -F. Ducis</i> , Paris : Nepveu, 1813	[2 DUC O 1813 Rés]	fiche Imprimés
118/4	<i>Théâtre de Jean Racine</i> , Paris : Didot l'aîné, 1813	[I RAC A Thé]	fiche Imprimés
119/2	Bordalon (abbé Laurent), <i>Molière comédien aux Champs-Élysées</i> , Lyon : A. Briasson, 1694	[II MOL BC « p » BOR]	fiche Imprimés
119/2	Brécourt (G. Marcoureau, dit), <i>L'Ombre de Molière</i> , Bruxelles : G. de Barker, 1694	[II MOL BC « p » BRE]	fiche Imprimés
119/2	Brécourt, (G. Marcoureau, dit), <i>L'Ombre de Molière</i> , La Haye : J. Marteau, 1699	[II MOL BC « p » BRE]	fiche Imprimés
119/2	La Croix (Ph. de), <i>La Guerre comique</i> , Paris : P. Bienfait, 1664	[II MOL BC p-E LAC]	fiche Imprimés
119/2	Donneau de Visé (Jean), <i>Zélinde</i> , Paris : G. de Luyne, 1663	[II MOL BC « p »- E DON]	fiche Imprimés
119/2	Boursault (E.), <i>Portrait du peintre</i> , Paris : J. Guignard, 1663	[II MOL BC « p »- E BOU]	fiche Imprimés
119/2	Moratin, <i>Le Médecin à coups de bâton</i> , Bordeaux : Teycheney, 1836	[II MOL BC p-Méd MOR]	fiche Imprimés
119/2	<i>L'Enfer burlesque</i> , Cologne : J. Le Blanc, 1677	[II MOL D h]	fiche Imprimés

119/2	<i>Molierus poeta comicus</i> , [s.l.] : [s.n.], [s.d.]	[II MOL D h]	fiche Imprimés
119/2	Dassoucy (Charles Coyneau), <i>L'Ombre de Molière</i> , Paris : J.B. Loyson	[II MOL D h 1673 DAS]	fiche Imprimés
119/2	Le Boulanger de Chalussay, <i>Elomire</i> . Paris : [s.n.], 1671	[II MOL D h 1671 LEB]	fiche Imprimés
119/2	<i>Descente de l'âme de Molière</i> , Lyon : Julliéron, 1674	[II MOL D h 1674]	fiche Imprimés
119/2	<i>Les intrigues...</i> Francfort : [F. Rottenberg], [1688], relié avec Feydeau, <i>Catéchisme de la grâce</i> , Paris : [s.n.], [1650]	[II MOL D h 1688]	fiche Imprimés
119/2	<i>Lettres de M. de *** au sujet d'une brochure intitulée vie de Molière</i> , [s.l.] : [s.n.], 1739	[II MOL D h 1739]	fiche Imprimés
119/2	<i>Recueil des épitaphes les plus curieux...</i> Lyon : E. Vitalis, 1689. Relié avec <i>Dialogue de la Samaritaine</i> , Rouen : H. F. Vinet, 1692	[II MOL D h 1689]	fiche Imprimés
119/2	<i>Gespräche in dem Reiche derer Todten...</i> Leipzig : C. Erben, 1723	[II MOL D h 1723]	fiche Imprimés
119/2	<i>La fameuse comédienne ou histoire de la Guérin</i> , Francfort : E. Rottenberg, 1688	[II MOL D h 1688]	fiche Imprimés
119/2	Boulanger, <i>Critique de Tartuffe</i> Paris : G. Quinet, 1670	[II MOL BC « p »- T]	fiche Imprimés
119/2	<i>Lettres sur la comédie de l'Imposteur</i> , [s.l.] : [s.n.], [1667]	[II MOL A Let]	fiche Imprimés
119/2	Grimarest, <i>La vie de M. de Molière</i> , Lyon : J. Lions, 1692	[II MOL BC GRI]	fiche Imprimés
119/2	Voltaire, <i>La vie de M. de Molière avec ses jugements sur ses ouvrages</i> . Paris : Prault, 1739	[II MOL BC Vol]	fiche Imprimés
119/2	<i>Receptio publica unicis juvenis medici in academia burlesca Joannis Baptistae Moliere</i> . Lugduni : A. Lud. Perrin et Marinet, 1870		non catalogué
119/2	<i>Galerie historique des portraits des comédiens de la troupe de Molière par F. Hillemacher</i> . Lyon : L. Perrin, 1858	[II MOL BC ic HIL]	sans fiche
119/3	Corneille (Pierre), <i>Don Sanche d'Aragon</i> (traduction italienne). Bologne : P. Longhi, 1701	[Rés COR Don 1701]	fiche Imprimés
119/3	Molière, <i>George Dandin</i> . Rouen : J. Gruel, 1682		non catalogué
119/3	Molière, <i>Le Misanthrope</i> . Paris : J. Ribou, 1667		non catalogué, autre exemplaire : [Rés MOL Mis 1667]

119/3	<i>Lettre sur les observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de pierre.</i> Paris : G. Quinet, 1665	[Rés II MOL BC p. D]	sans fiche
119/3	<i>Lettres sur les observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de pierre par le sieur de Rochemont.</i> Paris : N. Pépingue, 1665	[II MOL BC p. D Roc]	sans fiche (pourtant il y a un fantôme)
119/4	Dorimont (N. Drouin, dit), <i>Le Festin de pierre</i> , Paris : E. Loyson, 1665	[2 DOR Fes 1665]	fiche Imprimés
119/4	Pichou, <i>Les Folies du Cardenio</i> , Paris : [s. n.], 1630	[PIC Fol 1630]	fiche Imprimés
119/4	Tristan L'Hermitte, <i>La Marianne</i> , Paris : A. Courbé, 1637		non catalogué
119/4	<i>Arrests du Conseil d'Estat du roi</i> , Paris : Ch. Billard, 1761		non catalogué
119/4	<i>De la Comédie-Française depuis 1830</i> , [s. l.] : [s. n.], [s. d.]		non catalogué
119/4	<i>Lettres de Mlle Rachel</i> , [s. l.] : [s. n.], [s. d.]		non catalogué
119/4	Scarron, <i>L'Escholier de Salamanque</i> , Paris : A. de Sommaville, [s. d.]		non catalogué
119/4	recueil contenant : <i>Lettre de Clément Marot</i> . Cologne : P. Marteau, 1688. <i>L'Ombre de Charles Quinet</i> . Cologne : J. Du Bours, 1688. <i>Les entretiens curieux de Tartuffe et de Rabelais</i> . Middelbourg : G. Horthemels, 1688		non catalogué
119/4	Corneille (Thomas), <i>Darius</i> . Paris : A. Courbé, G. De Luynes, 1659		non catalogué
119/4	Dorimont (N. Drouin, dit), <i>Le Festin de pierre</i> . Paris : [s. n.], 1683	[Rés DOR Fes 1683]	sans fiche
119/4	Fontenelle, <i>Vie de Molière</i> , Paris : J. Le Febvre, 1795	[II MOL BC GRA]	sans fiche
119/4	Beaumarchais, <i>Eugénie</i> . Paris : Clousier et veuve Duchesne, 1782		non catalogué, autre exemplaire : [1 EUG Bea]
119/4	Molière, <i>Le Misanthrope</i> , Paris : Barba, Hubert, 1817		non catalogué, autre exemplaire : [1. MIS Mol]
120/1	Feydeau, <i>Occupe-toi d'Amélie</i> . Paris : librairie théâtrale, littéraire et artistique	[Rés FEY Occ 1914]	sans fiche
120/2	Augier (E.), <i>L'aventurière</i> , Paris : C. Lévy, 1892	[R 1 AVE Aug]	fiche Imprimés
120/2	Augier (E.), <i>La cigüe</i> , Paris : C. Lévy, 1893	[1 R CIG Aug]	fiche Imprimés
120/2	Augier (E.), <i>Gabrielle</i> , Paris : C. Lévy, 1895	[R 1 GAB Aug]	fiche Imprimés

120/2	M. de Beauchamps, <i>Recherches sur les théâtres de France</i> . Paris : Prault père, 1735	[IV D 1 Bea]	fiche Imprimés
120/2	Des Essarts, <i>Les Trois théâtres de Paris</i> . Paris : Lacombe, 1777	[IV A 4 CF Des]	fiche Imprimés
120/2	<i>De l'art des devises par le P. Le Moyne</i> . Paris : A. Dezailliers, 1688		non catalogué
120/2	<i>Traité des tournois, joutes, carrousels et autres spectacles publics</i> . Lyon : J. Muguet, 1669		non catalogué
120/2	<i>Théâtre français depuis 1552 jusqu'en 1735</i> [s. l.] : [s. n.], [s. d.]		non catalogué
120/2	<i>Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent</i> . Paris : P. G. Le Mercier et Saillant, 1745. 15 t.		non catalogué
120/2	<i>Les bordels de Thalie ou les forces d'Hercule</i> . Petersbourg : chez le compère Mathieu, 1793		non catalogué
120/2	<i>Les spectacles des foires et des boulevards de Paris...pour l'année 1777</i> . Paris : J. F. Bastien, [s.d.]		non catalogué
120/2	<i>Les spectacles des foires et des boulevards de Paris...pour l'année 1776</i> . Paris : J F. Bastien, [s.d.]		non catalogué
120/2	Desmoulins (Ch.), <i>La Pompe funèbre d'Arlequin</i> . Paris : J. Musier, 1701		non catalogué
120/2	<i>La liberté ou Mlle Raucour. A Lèche-con et se trouve dans toutes les coulisses de tous les théâtres, et même chez Audinot</i> . [s. l.] : [s; n.], 1791		non catalogué
120/2	<i>Bibliothèque des théâtres contenant le catalogue alphabétique des Pièces Dramatiques, Opéra, Parodies et Opera comiques et le tems de leurs Représentations</i> . Paris : J.-F. Prault, 1733		non catalogué
120/2	<i>Histoire de Mélusine de *** à M. de *** sur le père de famille de M. Diderot</i> . Paris : [s.n.], 1758		non catalogué
120/2	<i>Encyclopediana ou dictionnaire encyclopédique des ana</i> . Paris : Panckoucke, 1791		non catalogué
120/2	<i>Petit almanach sans prétention dédié aux jolies femmes</i> . Gand : B. Seven [année 1809]		non catalogué
120/2	Feydeau, « <i>Mais ne te promène donc pas toute nue!</i> ». Paris : librairie théâtrale, littéraire et artistique, 1914	[Rés FEY Mai 1914]	sans fiche
120/2	Feydeau, <i>Champignol malgré lui</i> . Paris : librairie théâtrale, 1925	[Rés FEY Cha 1925]	sans fiche
120/2	Feydeau, <i>La puce à l'oreille</i> . Paris : librairie théâtrale, 1910	[Rés FEY Puc 1910]	sans fiche
120/2	Feydeau, <i>Le bourgeon</i> . Paris : librairie théâtrale, 1907	[Rés FEY Bou 1907]	sans fiche
120/2	Feydeau, <i>Un fil à la patte</i> . Paris : P. Ollendorf, 1899	[Rés FEY Fil 1899]	sans fiche
120/2	Feydeau, <i>La dame de Chez Maxim</i> . Paris : librairie théâtrale, artistique et littéraire, 1914	[Rés FEY Dam 1914]	sans fiche

120/3	<i>Etat actuel de la chambre du roi et des trois spectacles de France.</i> [s.l.] : [s. n.], 1760		non catalogué
120/3	<i>Catalogue des ouvrages de l'art du cabinet de Mlle Clairon.</i> Paris : M. Lambert, 1773		non catalogué
120/4	<i>Almanach des théâtres pour l'année bissextile 1744.</i> Paris : Ballard, 1744	[J 305]	sans fiche
120/4	<i>Tableau des théâtres, almanach nouveau.</i> Paris : veuve Delormel et fils, 1748	[J 306]	sans fiche
120/4	<i>L'agenda historique et chronologique des théâtres de Paris, de l'année 1735.</i> Paris : Flahault, 1736	[J 304]	sans fiche
120/4	<i>L'agenda historique et chronologique des théâtres de Paris, de l'année 1736.</i> Paris : Flahault, 1737	[J 304]	sans fiche
120/4	<i>Agendas des théâtres de Paris, 1735, 1736 et 1737.</i> Paris : J. Bonnassies, 1876	[J 304 bis]	sans fiche
120/4	<i>Calendrier historique des théâtres de l'Opéra, des comédies française et italienne et des foires.</i> Paris : Duchesne, 1751	[J 307]	sans fiche
120/4	<i>Etrennes de Thalie aux amateurs de spectacles ou choix d'anecdotes et de bons mots des théâtres.</i> Bruxelles : Lefranc, Abbeville : Deverité, 1786		fiche Périodiques
120/4	<i>Calendrier récréatif ou choix d'anecdotes curieuses et de bons mots.</i> Amsterdam, Paris : veuve Duchesne, [1791]	[J 309]	sans fiche
120/4	<i>Almanach du théâtre du Palais-Royal, année 1791.</i> Paris : Imprimerie de Cussac, [1791]	[Rés J 326]	sans fiche
120/4	<i>Calendrier pour l'année 1772 à l'usage des comédiens français ordinaires du roi...</i> Paris : S. Jorre, 1772	[J 308]	sans fiche
120/4	<i>Almanach des spectacles (continuant l'ancien Almanach des spectacles publié de 1752 à 1815). Tome I (XLIX^e de la collection), année 1874.</i> Paris : librairie des bibliophiles, 1875.	[J 303]	sans fiche
120/4	Soubies (A.), <i>Almanach des spectacles, table duodécennale (1902-1913).</i> Paris : librairie des bibliophiles, 1915	[J 303]	sans fiche
120/4	Soubies (A.), <i>Almanach des spectacles, table duodécennale (1992-1901).</i> Paris : librairie des bibliophiles, 1902	[J 303]	sans fiche
121/1	Crosnier (J.), <i>L'année burlesque ou recueil des pièces que le Mercure a faites pendant l'année 1682.</i> Amsterdam : chez le Sincère, 1683		non catalogué
121/1	<i>Lettres à Mylord sur le baron et la demoiselle Le Couvreur.</i> Paris : L. Willem, 1870		non catalogué
121/1	<i>Poésies de Mme Desbordes-Valmore.</i> Paris : Th. Grandin, 1822		non catalogué
121/1	<i>Agenda ou almanach du Théâtre-Français.</i> Paris : [s.n.], [s. d.]		non catalogué
121/1	<i>Recueil d'almanachs pour l'an 1673.</i> Paris : D. Foucault, 1673		non catalogué

121/1	<i>Recueil de 12 vignettes</i> , [s. l.] : [s. n], [s. d.]		non catalogué
121/1	<i>Lettres philosophiques et critiques par Mlle Co***</i> . La Haye : Pierre de Hondt, 1744		non catalogué
121/1	<i>L'art théâtral par M. Samson</i> . Paris : E. Dentu, 1863, 2 t.		non catalogué
121/1	<i>Deuxième centenaire de la fondation de la Comédie-Française</i> . Paris : libraire des bibliophiles et P. Ollendorff, 1880, 2 ex.		non catalogué
121/1	Talma (F.), <i>Réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral</i> . Paris : L. Tenré, 1825		non catalogué
121/1	<i>Abrégé de l'histoire du théâtre français par le chevalier De Mouhi</i> , Paris : De Mouhi, Le Jorry, J. G. Méricot, 1780, 2 ex : 3 t et 4 t.		non catalogué
121/1	<i>Journal intime de la Comédie-Française (1852-1871)</i> , Paris : E; Dentu, 1879		non catalogué
121/1	<i>Tablettes dramatiques contenant...</i> Paris : S. Jorry, 1752		non catalogué
121/1	<i>Catalogue des libraires de fonds et d'assortiments avec un état général des théâtres et pièces détachées</i> . Paris : veuve Duchesne, 1779		non catalogué
121/1	<i>Les amours pastorales de Daphnis et Chloé</i> , 1731		non catalogué
121/1	<i>Almanach historique et chronologique de la Comédie-Française</i> . Bruxelles, [s.n.], 1755		non catalogué
121/2	<i>Recherche sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations</i> . Paris : Drouin, 1790, 2 ex : 1 vol et 2 vol.		non catalogué
121/2	<i>Costumes et annales des grands théâtres de Paris</i> . [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. 3 vol.		non catalogué
121/2	<i>Costumes et annales des grands théâtres de Paris</i> . Paris : Janinet, 1788. 2 ex. de 3 vol.		non catalogué
121/2	Des Essarts (E.), <i>La France à Corneille, stances héroïques</i> . [s.l.] ; [s.n.], [s.l.]		non catalogué
121/2	<i>Le Correspondant</i> , 75 ^e année, 25 mars 1903, article sur Ernest Legouvé, avec lettres et photos jointes		non catalogué
121/2	Dubeux (A.) et Gavony (A.), <i>Almanach de la Comédie-Française pour 1928</i> . Paris : Delagrave, 1928		non catalogué
122/2	Augier (E.), <i>Paul Forestier</i> . Paris : M. Lévy frères, 1868	[Rés AUG Pau 1868]	fiche faite
122/2	Bornier, <i>La Fille de Roland</i> . Paris : E. Dentu, 1875	[Rés BOR Fil 1875]	fiche faite
122/2	Caillavet, <i>Primerose</i> . Paris : librairie théâtrale, 1912	[Rés CAI Pri 1912]	fiche faite
122/2	Desormes, <i>La Campagne de Flandre</i> . Paris : Prault, 1745	[Rés DES Cam 1745]	fiche faite
122/2	Flers, <i>Papa</i> . Paris : librairie théâtrale, 1911	[Rés FLE Pap 1911]	fiche faite

122/2	Hugo, <i>Angelo, tyran de Padoue</i> . Paris : Renduel, 1835	[Rés HUG Ang 1835]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Angelo, tyran de Padoue</i> . Paris : Renduel, 1838	[Rés HUG Ang 1838]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Cromwell</i> . Paris : A. Dupont et cie, 1828	[Rés HUG Cro 1828]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Hernani</i> . Paris : Barba, 1830	[Rés HUG Her 1830]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Hernani</i> . Paris : E. Michaud, 1843	[Rés HUG Her 1843]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Hernani</i> . Paris : Mame et Delaunay -Vallée, 1830	[Rés HUG Her 1830]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Hernani</i> . Paris : Mame et Delaunay -Vallée, 1830	[Rés HUG Her 1830]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Hernani</i> . Paris : Mame et Delaunay -Vallée, 1830	[Rés HUG Her 1830]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Hernani</i> . Paris : Renduel, 1836 (épreuves)	[Rés HUG Her 1836]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Le Roi s'amuse</i> . Paris : E. Renduel, 1832	[Rés HUG Roi 1832]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Les Burgraves</i> , Paris : E. Michaud, 1843	[Rés HUG Bur 1843]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Lucrèce Borgia</i> . Paris : E. Renduel, 1833	[Rés HUG Luc 1833]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Ruy Blas</i> . Bruxelles : Société typographique belge, A. Wahlen et cie, 1838	[Rés HUG Ruy 1838]	fiche faite
122/2	Hugo, <i>Ruy Blas</i> . Paris : M. Lévy frères, 1872	[Rés HUG Ruy 1872]	fiche faite
122/2	Lemercier (N.), <i>La démence de Charles VI</i> . Paris : Barba, 1820	[Rés LEM Dem 1820]	fiche faite
122/2	Lucas (H.) et Barré (E.), <i>Le Ciel et l'Enfer</i> . Paris : M. Lévy frères, 1853	[Rés LUG Cie]	fiche faite

		1853]	
122/2	Monval, <i>Liste alphabétique des sociétaires...</i> Paris : l'amateur d'autographes, 1900.	[Rés MON Com 1900]	fiche faite
122/2	Musset, <i>Carmosine</i> . Paris : Charpentier, 1865	[Rés MUS Car 1865]	fiche faite
122/2	Musset, <i>Fantasio</i> . Paris : Charpentier, 1866	[Rés MUS Fan 1866]	fiche faite
122/2	Musset, <i>Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée</i> . Paris : Charpentier, 1849	[Rés MUS Ilf 1849]	fiche faite
122/2	Musset, <i>Les Caprices de Marianne</i> . Paris : Charpentier, 1851	[Rés MUS Cap 1851]	fiche faite
122/2	Musset, <i>On ne badine pas avec l'amour</i> . Paris : Charpentier, 1861	[Rés MUS Onn 1861]	fiche faite
122/2	Musset, <i>Le Chandelier</i> . Paris : Charpentier, 1848	[Rés MUS Cha 1848]	fiche faite
122/2	Voltaire, <i>Mahomet</i> . Bruxelles : [s. n.], 1742	[Rés VOL Mah 1742]	fiche faite
122/2	Dumas (A. père), <i>Mlle de Belle-Isle</i> , Paris : Dumont, 1 ^e éd.		non catalogué
122/2	<i>Le Martyre de Marie-Antoinette</i> , Paris : chez les marchands de nouveautés, 1793		non catalogué
122/2	<i>Les Souvenirs et les regrets du vieil auteur dramatique</i> . Paris : A. Leclerc, 1861		non catalogué
122/2	<i>Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie</i> , Paris : Mégré et autres., 1777		non catalogué
122/2	<i>Catalogue de la bibliothèque dramatique de feu M. Lemazurier</i> . Paris : Leblanc, 1837 dédicace, entièrement annoté		non catalogué
122/2	Dumas (A. père), <i>Mlle de Belle-Isle</i> , Paris : Dumont, 1839		non catalogué
122/2	E. Perrin, <i>Etudes sur la mise en scène</i> . Paris : A. Quantin, 1883		non catalogué
122/2	A. Piron, <i>La Métromanie</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale, 1875		non catalogué
122/2	<i>Chefs d'œuvres de Racine</i> , Paris : librairie de la Bibliothèque nationale 1876-1877		non catalogué
122/2	<i>Chefs-d'œuvre de Corneille</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale 1875		non catalogué
122/2	Maistre (X. de), <i>Voyage autour de ma chambre</i> . Paris :		non catalogué

	librairie de la Bibliothèque nationale, 1875		
122/2	Plutarque, <i>Vie de César</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale, 1875		non catalogué
122/2	Pascal, <i>Pensées</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale, 1876		non catalogué
122/2	Goethe, <i>Werther</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale, 1875		non catalogué
122/2	Longus, <i>Daphnis et Chloé</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale 1876		non catalogué
122/2	Champfort, <i>Œuvres choisies</i> . Paris : librairie de la Bibliothèque nationale 1875		non catalogué
122/2	Musset, <i>Un caprice</i> . Paris : Charpentier, 1847, avec dédicace autographe		non catalogué
122/2	<i>Recueil de comédies et de quelques chansons gaillardes</i> . [s. l.] : [s. n.], [1875]	[Rés GRA Tem 1775]	sans fiche
122/2	H. de Balzac, <i>Mercadet</i> , Paris : libraire théâtrale, 1853		non catalogué, autre exemplaire : [2 BAL 0 1853]
122/3	Hervelley (E. d'), <i>La belle Sainara</i> , Paris : A. Lemerre, 1876	[1 BEL Her]	fiche Imprimés
122/3	<i>Mémoire à consulter et consultation pour les sociétaires du théâtre français</i> . [s.l.] : [s.n], 1840	[IV A 4- CF 4-9 DL 1828- 1849]	fiche Imprimés
122/3	Ricord aîné, <i>Les Fastes de la Comédie-Française</i> , Paris, 1821 (2 exemplaires, dont un avec les portraits)		non catalogué
122/3	Durey de Noinville, <i>Dissertation sur les bibliothèques</i> , Paris : H. Chaubert, Hérissart, 1758		non catalogué
122/3	<i>Arrests du conseil d'Etat du roi, lettres patentes ...</i> Paris : Ch. Ballard, 1761		non catalogué
122/3	<i>Galerie historique des portraits de comédiens</i> . Lyon : Schwering, 1869	[II MOL BC ic HIL]	sans fiche
127	<i>Almanach historique et chronologique de tous les spectacles</i> . Paris : Duchesne, [1752]	[J 258]	sans fiche
127	<i>Nouveau calendrier historique des théâtres de l'Opéra et des comédies française et italienne et des foires</i> . Paris : Duchesne, 1753	[J 258]	sans fiche
127	<i>Les spectacles de Paris ou suite du calendrier historique et chronologique...</i> Paris : Duchesne, 1754 à 1762	[J 258]	sans fiche

127	<i>Les spectacles de Paris et de toute la France ou calendrier historique et chronologique des théâtres.</i> Paris : Duchesne, 1764 à 1799	[J 258]	sans fiche
127	<i>Almanach des spectacles de Paris ou calendrier historique et chronologique des théâtres.</i> Paris : Duchesne, Moutardier, [1800] et an IX [1801], l'exemplaire de 1801 contient également, en première partie, le <i>Calendrier républicain et grégorien pour la nouvelle année de la République française.</i> + Suite	[J 258]	sans fiche

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
I Pourquoi une réserve précieuse ?	2
1) Analyse de la situation actuelle	2
a) situation générale	2
b) une réserve ébauchée	6
2) Une nécessaire redéfinition de la réserve précieuse	8
II Archives	12
1) archives du coffre	12
2) registres	13
3) archives générales	14
4) dossiers sur les personnalités	16
5) correspondances autographes	24
III Manuscrits	29
1) Pièces du répertoire	29
a) manuscrits des pièces	29
b) copies de rôles	35
c) relevés de mises en scènes et conduites	35
2) Pièces non jouées	37
3) Mémoires divers	38
IV Imprimés et périodiques	41
1) Un noyau déjà identifié	41
a) le seul imprimé du coffre	41
b) imprimés et périodiques dans le bureau du conservateur	41
c) les fonds Pasteur et Delaunay	43
2) Critères pour une réserve systématique	44
a) imprimés textes	44
b) imprimés études	52
c) périodiques	58

V Documents iconographiques et collections du musée	61
1) dessins et estampes	61
2) affiches et programmes	64
a) affiches	64
b) programmes	64
3) maquettes	64
a) maquettes de décors	65
b) maquettes de costumes	67
4) photographies	68
5) tableaux et sculptures	68
6) objets	70
Conclusion	72
Annexe 1 : Inventaire du coffre	73
Annexe 2 : Réserve du bureau du conservateur	83